

من الامم

# Le Monde

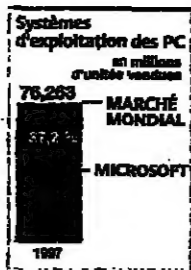
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16581 - 7,50 F - 1,33 EURO

MERCREDI 20 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE  
DES INITIATIVES

- Prétentieuses entreprises
- Emploi : 22 pages d'annonces



## Elections en Indonésie

Sortant de son silence, le président Suharto a annoncé l'organisation de nouvelles élections générales et a promis des réformes, dont il entend rester le maître d'œuvre. p. 2



## Printemps italien à Cannes

Présenté en sélection officielle, Aprile, de Nanni Moretti, film-minorité sur la difficulté de faire un film, est délicat et drôle, nostalgique d'un cinéma italien glorieux et disparu. p. 26 et 27

## Commerce : accord euro-américain

L'Union européenne et les Etats-Unis ont mis fin à leur querelle commerciale : les sanctions contre les entreprises investissant en Iran, en Libye et à Cuba devraient être levées. p. 3



## Mai 68, le roman

Quatorzième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. Dimanche 19 mai 1968 : tous les transports publics sont paralysés. Georges Pompidou confie aux journalistes la formule du Général : « La réforme, oui ; la chierité, non. » p. 12 et 13

## Exclusion

L'Assemblée nationale a assoupli, lors de la première lecture du projet de loi sur l'exclusion, les procédures de saisie immobilière. p. 8

## Le yen plonge

La devise japonaise est tombée à son plus bas niveau depuis 1991 face au dollar. p. 16

## Octobre 1961

Dans notre page « Débats », Jean-Luc Einaudi revient sur la polémique liée aux archives des événements d'octobre 1961 et dénonce les conclusions du rapport Mandelkern. p. 14

## La tradition, ça a du bon

Trente ans après, Jean-Pierre Quélin a retrouvé les grenouilles sautées et la poularde aux morilles gravées dans sa mémoire. Un plaisir intact. p. 24

Abonnements : 3 DM; Arabie Saoudite, 9 P; Australie, 28 A\$; Belgique, 48 FB; Canada, 2,26 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 32 F CFA; Danemark, 18 DKK; Espagne, 225 PTA; Grèce, 300 PTE; Hongrie, 400 HUF; Italie, 1,40 \$; Japon, 2000 Y; Liban, 2000 L.L.; Luxembourg, 60 F.; Malaisie, 240 RM; Mexique, 14 ESCN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 PTE; République, 9 F; Singapour, 480 S; Soudan, 100 SLD; Thaïlande, 2,20 B.; Tchèque, 120 Kcs; USA, 2 \$; USA (Calif.), 2,50 \$.

M 0147 - 826 - 7.50 F

## Affaire Tiberi : la contre-attaque du RPR

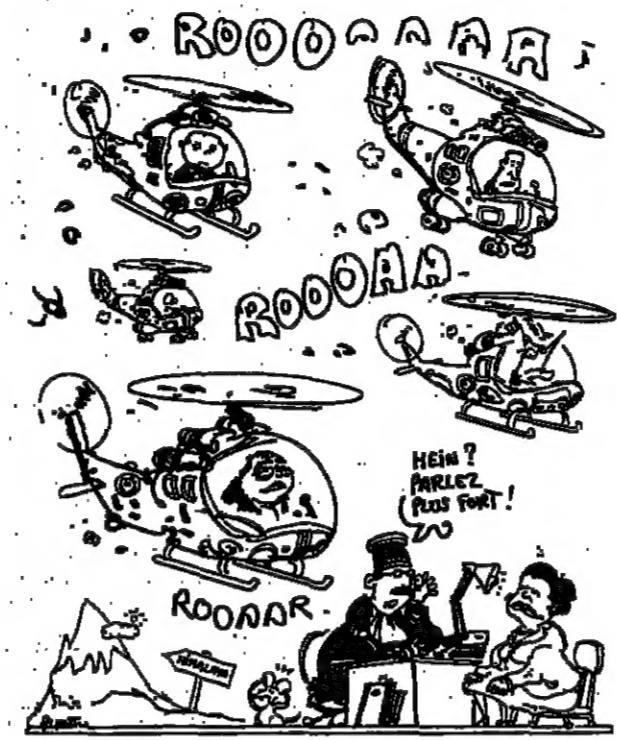
- Le parti gaulliste dénonce une « manipulation de l'opinion » après la garde à vue de Mme Tiberi
- L'attitude du procureur d'Evry soumise au Conseil supérieur de la magistrature ● Jean-Louis Debré appelle M. Tiberi et M. Toubon à faire la paix ● « Sinon, il faudra les exclure », menace-t-il

LE RPR a entrepris de riposter à la mise en cause de Xavière Tiberi en dénonçant, lundi 18 mai, « une manipulation de l'opinion ». Le maire de Paris, Jean Tiberi, qui se dit « intouchable », a assuré, mardi, qu'il existe « une volonté de porter atteinte au RPR, à l'opposition et à son ancien leader ». « Il y a une opération de désstabilisation globale qui inclut le président de la République », a-t-il ajouté.

Dans un entretien au *Monde*, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, estime qu'il faut « que ceux qui ont commis des fautes soient sanctionnés ». « Mais il convient, ajoute-t-il, de se méfier de la justice-spectacle et ne pas utiliser les juges à des fins politiques ». M. Debré ajoute qu'il faut « très vite mettre un terme » au « duel fratricide » qui oppose M. Toubon à M. Tiberi. « Sinon, il faudra les exclure », n'hésite-t-il pas à affirmer.

Xavière Tiberi a été placée en garde à vue pendant huit heures, lundi 18 mai, mais elle a refusé de s'expliquer en invoquant l'irégularité de la procédure. Son avocat, Thierry Herzog, estime que le procureur ne pouvait diligenter une enquête préliminaire au sujet de faits qui avaient fait l'objet, un an plus tôt, d'une annulation par la chambre d'accusation de Paris. Jean Tiberi a déclaré en outre, sur TF 1, que le procureur d'Evry avait commis une faute déontologique en publiant en annexe de son livre *Lettre de l'Himalaya* (Seuil), le rapport contesté sur la coopération décentralisée dans l'économie. Il a demandé la saisine du Conseil supérieur de la magistrature.

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avait déjà évoqué cette question lors d'une réunion avec le Conseil supérieur de la magistrature, jeudi 14 mai. Il ne s'agit ni d'une poursuite disciplinaire en bonne et due forme ni d'une demande d'avis officielle, comme dans l'affaire Schuller-Maréchal, mais d'une demande « informelle » destinée à « alimenter la réflexion ».



Lire page 6 et notre éditorial page 15

## L'Europe politique

- Dans un entretien au « Monde », Jacques Delors explique la proposition qu'il fait aux partis de l'Union
- La présidence de la Commission serait un enjeu des élections européennes
- Chaque grande famille politique soutiendrait un candidat

Jacques Delors explique la proposition qu'il fait aux partis de l'Union européenne. La présidence de la Commission serait un enjeu des élections européennes. Chaque grande famille politique soutiendrait un candidat.

Lire page 4

## En Grande-Bretagne, la pub s'affiche gay pour séduire les adolescentes

LONDRES. Une jeune femme pressée reverse son sac et bouscule deux beaux garçons. Le brun aide à ramasser ses affaires en la dévisageant dans une muette sollicitation. Il respire son parfum alors que la passante semble répondre à son invitation. L'autre play-boy surgit alors sur l'écran et met fin à ce début d'idylle en prenant la main de son compagnon. Apparait le slogan de l'eau de toilette Impulse : « Les hommes ne peuvent pas éviter d'agir par impulsion ».

Aux heures de grande écoute, les téléspectateurs britanniques vont prochainement découvrir cette campagne de publicité utilisant ouvertement le thème de l'homosexualité masculine pour faire vendre un produit destiné aux adolescentes. « Le thème garçon-fille-bouquet de fleurs est vieillot aux yeux de nos clientes, les orzes à vingt-deux ans. Nos tests ont démontré qu'elles réagissent favorablement aux deux personnages homosexuels et à l'humour de la situation », affirme Lesley Lucas, responsable du

produit chez Elida-Fabergé. Le concepteur de ce spot, réalisé par l'agence Ogilvy & Mather, est un spécialiste de la provocation à connotation sexuelle. La précédente campagne d'impulsion mettait en scène une séance de pose dans une école d'art, au cours de laquelle un modèle ne avait une formidable érection en regardant une jeune nymphette à la Hamilton. Ce spot avait entraîné une hausse considérable des ventes de la marque.

« Impulse veut faire un produit in. Les filles ne disent-elles pas souvent pour rire que les plus beaux garçons sont homos ? », souligne un observateur de Berkeley Square, le cœur londonien de la pub. En Grande-Bretagne, à l'inverse de ce qui se passe en France, et malgré le risque de s'enfermer dans un ghetto, les marques n'hésitent pas à s'afficher ouvertement dans la presse gay : Evian sponsorise par exemple la Gay and Lesbian Pride, le grand carnaval homo de la capitale. Le considérable pouvoir économique de la « livre sterling rose » n'échappe pas aux responsables du marketing.

elle-même filiale de la multinationale anglo-néerlandaise Unilever, géant mondial des produits ménagers, alimentaires et de beauté, avec notamment des marques comme Skip, Lipton, Boursin, Miko, parfums Calvin Klein et Elizabeth Arden. Qu'une entreprise de cette taille, réalisant un chiffre d'affaires de 300 milliards de francs dans quatre-vingt-dix pays, bombarde l'homosexualité tranquille sur le petit écran à grands jets de chromes est, pour les militants de la cause gay, une nouvelle preuve de la sortie du « placard ».

Un enthousiasme peut-être prématuré. Le brasseur Guinness n'avait-il pas été contraint il y a un an d'abandonner une publicité montrant deux hommes s'embrassant devant une pinte de bière brune forte caramélisée ? Les tenanciers de pubs s'étaient révoltés devant cet outrage porté au symbole viril de la stout. La tentative avortée de rosir la brune avait fait perdre à Ogilvy & Mather le budget Guinness, trophée de la profession.

Van Cleef & Arpels  
PARIS 22, PLACE VENDÔME - CORNEVE 31, RUE D'ITALIE  
CANNES, MONTREUIL, LYON, NEW YORK, SEULY BROS, PALM BEACH

## A quoi sert le G 8 ?

LES ESSAIS NUCLÉAIRES indiens, la situation en Indonésie et au Proche-Orient, ainsi que le dossier du Kosovo ont dominé les discussions lors du sommet du G 8 qui s'est achevé dimanche 17 mai à Birmingham. En quatre demi-journées de conclaves, les dirigeants des pays les plus industrialisés, ainsi que la Russie, ont fait un tour d'horizon des points chauds de la planète, publiquement plusieurs communi- qués annonçant leurs positions communes, y compris sur le réfé- rendum en Irlande du Nord - les huit apportant leur soutien complet à la campagne en faveur du « oui » à l'accord de paix du 10 avril.

Pouvait-on attendre quelque chose de plus de la part d'une en- ceinte comme le G 8 ? Celle-ci, après tout, n'est pas une instance de décision mais un forum de réflexion qui n'engage que le point de vue - forcément limité - des pays les plus riches du monde.

Les Britanniques, qui président ce « club » cette année, voulaient en renforcer l'efficacité. Ils avaient tenu à concentrer les débats de fond, hors questions d'actualité brûlante, sur quelques dossiers bien délimités : la dette des pays les plus pauvres, la croissance et l'em- ploi, l'avenir de l'architecture finan- cière internationale. Ils ont voulu aussi revenir à l'esprit informel qui était celui des premiers sommets du G 7, au milieu des années 70. Les Français, qui n'ont jamais souhaité donner trop de poids à une ins- tance qui pourrait faire concurrence au Conseil de sécurité des Nations unies, se félicitent de cette évolution, tout en souhaitant, comme l'a dit Jacques Chirac « à titre personnel », élargir un jour le G 8 à la Chine.

Le résultat est décevant. On est en droit de s'interroger, plus que ja- mais, sur la représentativité et le rôle d'un conclave qui réunit certes 60 % du PIB mondial mais qui ne parvient pas plus à écouter atten- tivement les préoccupations des pays pauvres qu'à donner toutes les impulsions qu'on pourrait attendre de lui. Le sommet de Birmingham n'a pas permis d'enclencher une vé- ritable dynamique en faveur de la réduction de la dette des pays les plus pauvres. Se contentant de for- mules assez vagues, le communi- qué final exprime essentiellement un vœu : que tous les pays suscep- tibles de bénéficier de l'initiative multilatérale de 1996 sur l'allégement de la dette (dite « PPTE », pour pays pauvres très endettés) « prennent les mesures nécessaires pour engager ce processus au plus tôt, de telle sorte que tous puissent y participer d'ici à l'an 2000 ».

## Nouvelles mailles pour la pêche

FAUT-IL interdire la pêche au thon avec des filets mail- lants dérivants ? Face à l'Europe, qui condamne presque unanimement cette pratique, la France paraît isolée. Les pêcheurs français manifestent à l'île d'Yeu dans l'es- poir de peser sur la réunion des ministres des Quinze, qui doit débattre le 8 juin de ce sujet. De leur côté, les chercheurs de l'Ifremer tentent de mettre au point à Bou- logne de nouveaux filets destinés à d'autres types de pêche. Ces « nasses » présenteraient l'avantage de ne prendre que les gros poissons tout en laissant s'échap- per les plus jeunes, pour éviter une surexploitation des ressources.

## OPA sur Christie's

FRANÇOIS PINAULT  
LE GROUPE Pinault lance une OPA sur Christie's, alors que rebondit la polémique sur l'authen- ticité des *Tourenois* de Van Gogh, une toile vendue en 1987 par la cé- lèbre société britannique à un groupe d'assurances japonais, Christopher Davidge, le directeur général de Christie's, explique au *Monde* pourquoi il est favorable à l'arrivée de l'homme d'affaires français, qui est aussi un collectionneur d'art avisé.

International	2	Météorologie	25
France	4	Jeux	25
Société	8	Culture	26
Horizons	12	Collèges culturels	28
Entreprises	16	Carnet	29
Communication	19	Keeps	30
Tableau de bord	20	Abonnements	30
Aujourd'hui	22	Radio-Télévision	31

M 0147 - 826 - 7.50 F

مركز امان للاخبار

# INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 20 MAI 1998

**CRISE** Le président indonésien Suharto a annoncé, mardi 19 mai, dans une allocution prononcée en direct à la télévision, l'organisation de nouvelles élections générales et la création

d'un conseil de réformes censé préparer le terrain à l'adoption de nouvelles lois. Le chef de l'Etat a ajouté qu'il ne serait pas candidat à un prochain mandat, mais n'a donné au-

un agenda. ● LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Harmoko, avait, la veille, créé la surprise en annonçant que les chefs des quatre factions de l'Assemblée s'étaient mis d'accord

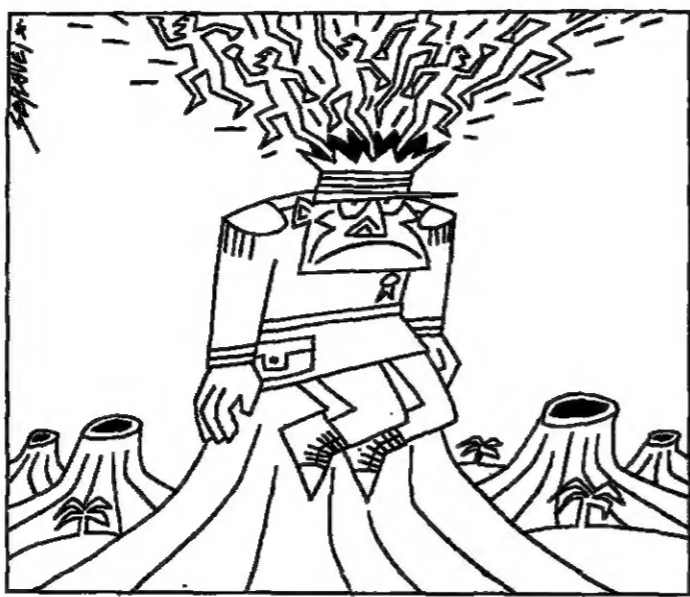
pour demander à M. Suharto de se retirer. Le ministre de la défense, le général Wiranto, avait aussitôt répliqué que cet appel n'avait pas de « base constitutionnelle ». ● L'OPPOSITION

paraît encore divisée et mal préparée à la tâche qui l'attend. Elle est constituée d'une nébuleuse d'associations musulmanes et de faibles formations politiques.

## Le président Suharto annonce de nouvelles élections en Indonésie

Le chef de l'Etat est sorti de son silence, mardi 19 mai, et a promis, en direct à la télévision, une série de réformes dont il entend rester le maître d'œuvre. L'opposition a néanmoins maintenu les grands rassemblements prévus pour mercredi dans plusieurs villes de l'archipel

**DJAKARTA** de nos envoyés spéciaux  
Le président Suharto n'accepte pas d'être remercié et, jusqu'à nouvel ordre, l'armée ne veut pas davantage de ce genre de procédé. La tension a donc remonté d'un cran, lundi 18 mai à Djakarta, avec l'échec public de désaccords entre des politiciens qui ont lâché le chef de l'Etat et des militaires qui lui ont réaffirmé leur appui. S'exprimant pour la première fois depuis son retour, Suharto en a profité, mardi, pour annoncer, calme, apparemment sûr de lui et souriant, qu'il ne renoncerait pas à « sa part de responsabilité dans la crise » et prendrait lui-même la direction de la « réforme », la réforme, slogan des étudiants.



Il a annoncé la formation d'un « conseil de la réforme », composé de personnalités et d'universitaires, ainsi que d'un « cabinet de la réforme ». Des lois, a-t-il dit, seront adoptées pour permettre à la fois des élections générales, dont la date n'est pas précisée, et la réorganisation de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée consultative du peuple, la deuxième étant actuellement formée par les députés et cinq cents personnalités désignées par le pouvoir. Ces organismes choisiront ou non, par la suite, de désigner un nouveau président. Il a précisé qu'il

ne serait plus candidat. En d'autres termes, Suharto n'entend pas qu'on le bouscule et, de toute façon, il gagne ainsi du temps. Ce nouveau chapitre de la crise s'était ouvert, lundi, sur une annonce surprenante de Harmoko, président de l'Assemblée nationale et fidèle compagnon de Suharto. A des étudiants venus en délégation au siège du Parlement, il avait dé-

claré que les chefs des quatre factions de l'Assemblée s'étaient mis d'accord pour demander au vieux chef de l'Etat de se retirer. « Afin de maintenir l'unité de la nation et du pays, l'Assemblée consultative du peuple et la Chambre des représentants attendent du président une sage démission », avait dit celui qui préside les deux institutions et le parti majoritaire et gouvernemental Golkar.

**MANIFESTATION MONSTRUE**

Le général Wiranto, qui avait tenté jusqu'ici de concilier sa loyauté à l'égard du chef de l'Etat avec ses sympathies affichées pour les étudiants, a également mis en garde contre l'organisation d'une manifestation monstre prévue mercredi, 90<sup>e</sup> anniversaire du « jour du réveil », le 20 mai 1908. Il a souligné le risque, à cette occasion, d'une « répétition des tristes scènes » d'émeutes du 14 mai. Il a conseillé à « certaines parties de mettre fin à des actions anarchiques si elles ne veulent pas faire face à la force militaire ».

On ignore ce que vont faire les députés, dont les groupes avaient projeté de se réunir mardi pour peaufiner leur projet. En revanche, la fermeté de Wiranto devrait faire chuter d'autant sa relative popularité parmi les étudiants et un bon nombre d'opposants. Lundi encore,

quand les délégations d'étudiants s'étaient rendues au Parlement, l'armée avait assuré le service d'ordre et mis à leur disposition des autobus pour leur permettre de regagner leurs campus. Sur la route, des militaires avaient sympathisé avec les étudiants. Cependant, ceux qui gardaient le Parlement avaient déjà manifesté davantage de réserve. Mardi matin, parmi les chefs religieux présents aux côtés de Suharto, figurait Abdurrahman Wahid, président de la Nahdlatul Ulama et membre influent de l'opposition. Cela laissait entendre que tous les jeux ne sont pas faits au sein d'une élite qui fonctionne traditionnelle-

ment selon un système de vases communicants. L'armée ayant annoncé son désaccord, les grands rassemblements projetés mercredi par Amien Rais, figure de proue de l'opposition, et les étudiants ne devaient plus compter sur la neutralité bienveillante des forces de l'ordre. En outre, les risques de manipulation des foules ne peuvent être écartés. Amien Rais n'en a pas moins annoncé, mardi dans la soirée, qu'il maintiendrait ce rendez-vous. « Au lieu d'appuyer Suharto et sa famille, les forces armées feraient mieux de soutenir les intérêts du peuple. Tôt ou tard, Suharto et sa fa-

### « Démissionner, ce n'est pas un problème... »

Dans une allocution télévisée en direct, le président Suharto a annoncé, mardi 19 mai, la tenue de nouvelles élections parlementaires « aussi vite que possible » et indiqué qu'il n'accepterait pas un nouveau mandat. « En tant que président, j'ai pris la décision d'appliquer un train de réformes à l'échelle nationale. Cette tâche consistera à faire passer de nouvelles lois sur les élections, la politique, la structure du Parlement, y compris des lois contre les monopoles, contre la corruption, le tout en accord avec la volonté du peuple. » Le chef de l'Etat indonésien a cependant ajouté que si la Constitution n'était pas maintenue, la guerre civile menacerait le pays. « Si nous ne maintenons pas la Constitution, la nation ne tiendra pas », a estimé le président, qui est apparu souriant et détendu durant son intervention. Il a ajouté que « pour [lui], démissionner n'était pas un problème ». « Ce qu'il faut considérer, n'est-ce encore dit, c'est si ma démission permet de surmonter les conditions » (actuelles) en Indonésie.

### La roupie remonte, la Banque mondiale attend

La promesse faite par le président Suharto d'organiser des élections, ramenant l'espoir d'une transition en douceur, a donné un coup de fouet à la roupie. Mardi matin, 19 mai, la monnaie indonésienne se raffermissait à 12 050 pour 1 dollar après avoir plongé à 14 000 la veille. La Bourse de Djakarta gagnait 6,3 % à 412,37 points en début de matinée. Les institutions multilatérales, quant à elles, ont adopté une position d'attente devant la crise. Le conseil d'administration de la Banque asiatique de développement, qui s'est réuni lundi, a annoncé le report sine die d'un versement de 1,4 milliard de dollars destiné à soutenir la réforme du secteur financier indonésien. La Banque mondiale a également différé un crédit d'1,2 milliard de dollars compte tenu d'une situation « qui évolue d'heure en heure ». Ces crédits font partie de l'enveloppe de 43 milliards de dollars promise à l'Indonésie pour l'aider à surmonter la crise. Le FMI est jusqu'à présent le seul à avoir déboursé 4 milliards de dollars.

Comme l'une des factions est celle de l'armée, qui dispose de soixante-quinze sièges sur les cinq cents de l'Assemblée, « étonnement », n'avait pas été mince. Les militaires, avaient-ils pensé sur le moment, étaient d'accord, et Suharto venait donc de subir un revers décisif. Le général Syarwan Hamid, président du groupe parlementaire des forces armées, était présent. L'effet d'annonce avait été particulièrement fort. Sur ces entrefaites, le général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre de la défense, Hartono, ministre de l'Intérieur, Saadillah Musjid, secrétaire

net et du téléphone portable. Leur coordination, à ce jour, demeure légère. Les figures de l'opposition sont, au départ, des dirigeants d'organisations socio-religieuses, comme la Muhammadiyah et la Nahdlatul Ulama. Ils sont connus et disposent d'une autorité morale. Megawati est, en fait, la seule personnalité de l'opposition à avoir fait une carrière politique proprement dite. Autour d'eux, on retrouve l'éventail typique dans les régimes où les gens sont interdits de politique : hommes d'affaires, universitaires, généraux retraités ou anciens ministres, consultants, économistes, dirigeants d'associations non gouvernementales. Arifin Panigoro est un homme d'affaires à la tête du groupe Medco, six mille employés et 250 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel, réalisé notamment dans l'exploration et l'exploitation pétro-

lière. « L'Indonésie, dit-il en soulignant, n'est pas un pays riche. Elle est riche seulement en ressources naturelles. Si nous changeons de gouvernement, nous ne voyagerons pas en première classe ». Nasrudin Madjid, un entrepreneur en bâtiment, précise que le Forum, dont il est un membre actif, et le Conseil du peuple bénéficieront du concours de « trois ou quatre autres organisations à créer rapidement ». POLITIENS IMPROVISÉS Alors que ces politiciens improvisés auraient besoin de temps pour élaborer des structures politiques, l'histoire s'accélère, ce qui répond à leurs vœux, y compris pour des raisons de sécurité. Ils souhaiteraient éviter un baroud d'honneur de Suharto, ce qui explique la cohabitation acceptée avec les militaires pendant quelques années. « Nous devons opérer le changement dans la souplesse », dit Arifin, qui demeure

en contact avec plusieurs membres du gouvernement. L'opposition est unanime pour condamner la violence ou le sentiment antichinois et afficher l'union entre ethnies et religions. Ces néophytes de la politique n'ont pas pour autant de programme précis. Ils vivent le début d'une histoire sur fond de crise économique et politique qui laisse une large place à l'improvisation. Les risques de désordres sociaux, et même celui d'un renouvellement des émeutes de la semaine dernière, sont présents dans tous les esprits. « Jusqu'ici, poursuit Arifin, notre démarche est, au fond, plus morale que politique. Nous voulons nous débarrasser de l'injustice, de l'affairisme, de la corruption et rétablir la souveraineté populaire. » Organiser cette souveraineté fait apparemment partie du chapitre suivant.

Jean-Baptiste Naudet et Jean-Claude Pomonti

### L'opposition indonésienne, une nébuleuse de néophytes rêvant de « souveraineté populaire »

**DJAKARTA** de notre envoyé spécial  
« Notre problème est la génération des trente-quarantaine ans. Les jeunes s'organisent et les vieux ont connu autre chose. Les adultes n'ont connu que le système Suharto. » Arifin Panigoro en conclut que « changer le système politique peut prendre quatre ou cinq années difficiles. Nous devons donc organiser une transition en compagnie de l'armée avant d'adopter un nouveau système politique et procéder à des élections... » Emigrant de la génération de 1965, qui a donc vécu le terrible traumatisme traversé par l'Indonésie à l'époque, Arifin Panigoro est aujourd'hui l'armateur du « Majelis Amanat Rya » ou MAR, traduit brièvement par Conseil du peuple, créé la semaine dernière par Amien Rais, le président modéré de l'irrésistible Muhammadiyah. Son QG est installé dans une splendide villa de Kebayoran Baru, banlieue résiden-

tielle de Djakarta, où l'on semble surtout, en fin d'après-midi, commenter les développements de la journée. Le MAR, explique Arifin, est le fruit d'une « initiative spontanée », qui a trouvé son complément avec un « Forum Kerya Indonesia », forum formé dans la foulée pour regrouper des personnalités venues de divers horizons et dont les parrains sont, outre Amien Rais, Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno, et Abdurrahman Wahid, président d'une autre puissante association musulmane, le Nahdlatul Ulama. « La première organisation assure, en quelque sorte, un rôle de contrôle et la seconde est chargée de l'action », dit-il. Dans un pays où la vie politique a été strictement réglementée pendant plus de trente ans - et toute opposition découragée -, recréer des structures politiques est une rude affaire. Sous Suharto, les trois

partis autorisés ont été souvent manipulés par le pouvoir. La notion même d'opposition était rejetée. En 1996, l'armée a organisé un Congrès du PDI, le Parti démocrate indonésien, pour en chasser de la direction, en son absence, Megawati Sukarnoputri, jugée trop indépendante. Quelques semaines plus tard, le 27 juillet, les partisans de la fille de feu Sukarno ont été brutalement chassés du QG du PDI à Djakarta. AUTORITÉ MORALE Le mouvement d'opposition à Suharto, à l'occasion de l'effondrement de l'économie, s'est donc amorcé sur les campus universitaires en février, dans l'improvisation et l'amertume. Aucun nom, même à ce jour, n'est devenu le symbole de ces mouvements au départ très fractionnés, dont les directions quasi anonymes se sont élaborées au fil des semaines et ont noué le contact par l'intermédiaire d'int-

ernet et du téléphone portable. Leur coordination, à ce jour, demeure légère. Les figures de l'opposition sont, au départ, des dirigeants d'organisations socio-religieuses, comme la Muhammadiyah et la Nahdlatul Ulama. Ils sont connus et disposent d'une autorité morale. Megawati est, en fait, la seule personnalité de l'opposition à avoir fait une carrière politique proprement dite. Autour d'eux, on retrouve l'éventail typique dans les régimes où les gens sont interdits de politique : hommes d'affaires, universitaires, généraux retraités ou anciens ministres, consultants, économistes, dirigeants d'associations non gouvernementales. Arifin Panigoro est un homme d'affaires à la tête du groupe Medco, six mille employés et 250 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel, réalisé notamment dans l'exploration et l'exploitation pétro-

lière. « L'Indonésie, dit-il en soulignant, n'est pas un pays riche. Elle est riche seulement en ressources naturelles. Si nous changeons de gouvernement, nous ne voyagerons pas en première classe ». Nasrudin Madjid, un entrepreneur en bâtiment, précise que le Forum, dont il est un membre actif, et le Conseil du peuple bénéficieront du concours de « trois ou quatre autres organisations à créer rapidement ». POLITIENS IMPROVISÉS Alors que ces politiciens improvisés auraient besoin de temps pour élaborer des structures politiques, l'histoire s'accélère, ce qui répond à leurs vœux, y compris pour des raisons de sécurité. Ils souhaiteraient éviter un baroud d'honneur de Suharto, ce qui explique la cohabitation acceptée avec les militaires pendant quelques années. « Nous devons opérer le changement dans la souplesse », dit Arifin, qui demeure

en contact avec plusieurs membres du gouvernement. L'opposition est unanime pour condamner la violence ou le sentiment antichinois et afficher l'union entre ethnies et religions. Ces néophytes de la politique n'ont pas pour autant de programme précis. Ils vivent le début d'une histoire sur fond de crise économique et politique qui laisse une large place à l'improvisation. Les risques de désordres sociaux, et même celui d'un renouvellement des émeutes de la semaine dernière, sont présents dans tous les esprits. « Jusqu'ici, poursuit Arifin, notre démarche est, au fond, plus morale que politique. Nous voulons nous débarrasser de l'injustice, de l'affairisme, de la corruption et rétablir la souveraineté populaire. » Organiser cette souveraineté fait apparemment partie du chapitre suivant.

J.-C. P.

**MAI 68-98**

LA DÉCOUVERTE

**MAI 68 L'HÉRITAGE IMPOSSIBLE**

480 p., 160 F.

*« Un grand livre très brillant de Jean-Pierre Le Goff »*

LE VÉNEMENT DU JEUDI

*« Un livre chaleureux, où récite la passion, l'espoir, l'angoisse, la frustration, le ressentiment des acteurs. »*

LE MONDE

*« Un livre qui fera date. »*

TÉLÉRAMA

**UNE ENVIE DE POLITIQUE**

252 p., 98 F.

Un livre tonique issu d'un dialogue sans concession

« Les élèves du M... Le propos... « décollé » et fait souffler l'air du large dans le débat politique français.

**LE DESIR DE SOCIÉTÉ**

336 p., 139 F.

Les Restos du coeur, SOS Racisme, Aides, Act-up, Droits au logement, ces « média-associations » nées de la mouance de l'après-68.

Les Etats-Unis et l'Union  
annoncent la fin de leur co...

# Les Etats-Unis et l'Union européenne annoncent la fin de leur conflit commercial

## Total, actif en Iran, ne fera pas l'objet de sanctions

Réunis à Londres pour un sommet transatlantique biennal, les dirigeants de l'Union européenne et le président des Etats-Unis se sont

mis d'accord pour mettre fin à leur querelle commerciale. Les sanctions américaines prévues contre les entreprises investissant en Iran, en Li-

bye et à Cuba devraient être progressivement levées. Un accord de partenariat économique transatlantique accompagne ce compromis.

LES DIRIGEANTS européens et américains sont parvenus, lundi 18 mai à Londres, à un accord commercial dont l'enjeu a été qualifié de « vital pour notre sécurité et notre bien-être » par Bill Clinton. A Londres, le président américain s'est engagé à faire lever par le Congrès, sans limite dans le temps, les sanctions commerciales que les Etats-Unis font peser sur les entreprises étrangères investissant à Cuba. Par ailleurs, les investissements européens dans les secteurs du gaz et du pétrole en Iran et en Libye devraient faire l'objet d'une levée des sanctions prévues initialement par les Etats-Unis.

En contrepartie, les quinze, représentés à Londres par le président de la Commission européenne Jacques Santer et le premier ministre britannique Tony Blair, se sont engagés à renforcer leur coopération avec les Etats-Unis en matière de lutte contre le terrorisme ainsi qu'à respecter, en ce qui concerne Cuba, un « code de discipline » visant à ne pas encourager leurs entreprises à acquérir des biens expropriés. En attendant d'un accord, les Européens avaient déjà décidé de ne pas poursuivre les Etats-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'accord du 18 mai, bien que de nature très technique, était politiquement très important. Il a permis aux Américains et aux Européens de réaffirmer le caractère privilégié de leurs relations. Tony Blair a parlé de « la plus importante relation bilatérale du monde » pour qualifier les échanges transatlantiques.

Les grandes lignes d'un « nouveau partenariat économique » (TEP) ont ainsi été conçues lors

du sommet de Londres - le système du genre depuis que ces rencontres biennales ont été instaurées en 1995. Cet accord de partenariat, qui remplace le « nouveau marché transatlantique » (NTMA), refusé par les Européens, et notamment par les Français, prévoit la levée de barrières commerciales entre les deux partenaires, sans pour autant aborder les sujets de discordance : on ne parle pas notamment de services, d'audiovisuel, de textile.

Les lois « extraterritoriales », avec leur cortège de sanctions, menaçaient d'empoisonner durablement les relations entre l'Europe et les Etats-Unis depuis qu'elles ont été votées en 1996. La première d'entre elles, dite Helms-Burton, du nom des élus républicains qui en ont été les initiateurs, s'applique aux entreprises investissant à Cuba et qui exploitent d'anciens biens américains ayant fait l'objet d'une expropriation lors de la prise du pouvoir des castristes en 1959.

### DES POINTS EN SUSPENS

La loi D'Amato, qui porte le nom d'un sénateur républicain de l'Etat de New York, s'applique aux entreprises investissant dans les secteurs gaziers et pétroliers en Iran et en Libye. L'accord du lundi 18 mai, qui n'est encore qu'une « base pour une solution durable », selon Tony Blair, a été obtenu après de longues et intenses négociations entre Bruxelles et Washington.

« C'est un bon accord pour les entreprises européennes, qui sont désormais protégées des sanctions américaines. C'est un bon accord pour l'Europe, qui a montré qu'elle pouvait mener une action

comme, unie sur des enjeux importants de politique étrangère », a souligné Jacques Santer, le président de la Commission européenne, tout en ajoutant qu'il y avait « de toute évidence des points en suspens avant que l'accord puisse être complètement mis en œuvre ». Ces points de détail concernent notamment la loi D'Amato : on ne sait pas encore si, concernant l'Iran et la Libye, Washington va lever systématiquement les sanctions ou continuer à étudier les dérogations au cas par cas.

Dans l'immédiat, Washington a confirmé explicitement, par la voix de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright - également présente à Londres -, que l'accord allait bénéficier à l'entreprise française Total, qui était directement visée par la loi D'Amato, et qui ne fera pas l'objet de sanctions. Le 28 septembre 1997, Total signait avec la National Iranian Oil Company (NIOC) un contrat pour le développement du gisement gazier géant de South Pars Field, l'un des plus importants au

monde, situé dans les eaux du golfe Persique. La compagnie française avait pris pour partenaire le russe Gazprom et le malaisien Petronas. Total, avec 40 % des parts, est l'opérateur de ce projet dont l'investissement est estimé à 2 milliards de dollars (12 milliards de francs).

Lundi 18 mai, à l'annonce de la décision américaine de suspendre ses sanctions, le pétrolier saluait cette « décision qui va dans le bon sens » en rappelant qu'il s'agissait sur le fond, avant tout, d'un problème politique : « Dans cette affaire, nous avons été un fusible », Thierry Desmarest, le patron de Total, déclarait au Monde, le jour de la signature de l'accord : « En application des règles françaises, européennes et internationales, nous avons payé le droit d'investir en Iran. Il existe même une réglementation française qui nous interdit de nous soumettre aux législations extraterritoriales américaines. »

Lucas Delattre et Dominique Gallois

## Le président Clinton plaide pour le libre-échange devant l'OMC

GENÈVE  
de notre envoyé spécial  
A quelques mètres seulement de Fidel Castro qui félicitait attentivement assis au premier rang de l'assemblée, Bill Clinton s'est livré, lundi soir 18 mai à Genève, à un vibrant plaidoyer en faveur du capitalisme et du libre-échange. Le président américain était le premier chef d'Etat à prendre la parole à la deuxième conférence ministérielle des 132 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réunie pour célébrer le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral.

Arrivé un quart d'heure avant M. Clinton, le président cubain s'est joint aux applaudissements, lors de l'entrée du chef de la Maison Blanche dans la salle, et s'est montré un peu plus discret à la fin de son discours. Entre-temps, il a soigneusement pris quelques notes, visiblement intéressé par certains chiffres avancés par l'orateur concernant le rapide développement du commerce international ou les progrès techniques. Le dirigeant communiste a également pris son stylo au moment où le président américain a évoqué les changements en Chine et en Russie. « La Chine et la Russie, où les fers du socialisme d'Etat étouffaient autrefois la libre entreprise, sont en train de rejoindre la communauté dynamique des économies libres », a souligné M. Clinton en jetant un regard au leader Maximo.

Dans son discours, le président Clinton s'est attaché à donner le ton à l'orientation de l'OMC au prochain millénaire. Tout d'abord, il estime nécessaire de mettre en place un système économique mondial « encore plus ouvert. Redoubler d'efforts pour abaisser les barrières douanières, encourager la croissance dans tous les pays, ce qui créera de nouveaux emplois et stimulera les revenus ». « Qu'importe si d'autres ont d'autres buts, à-t-il poursuivi en se tournant discrètement vers M. Castro ; la mondialisation est un fait et non pas un choix politique. Nous sommes confrontés à

un choix : nous atteler à façonner ces forces puissantes de changement dans l'intérêt de nos peuples ou nous retrancher derrière des remparts de protectionnisme. » Aussi Bill Clinton s'est-il dit « déterminé à poursuivre une stratégie agressive d'ouverture des marchés dans toutes les régions du monde ».

### ACCORDS SECTORIELS

Tempérant son propos en réponse à certaines critiques, il a tenu à rappeler que « l'OMC a été créée pour améliorer la vie des citoyens ordinaires et qu'elle devrait les écouter ». Favorable à plus de transparence, il a proposé de créer « un forum au sein duquel les groupes de consommateurs, de protection de l'environnement, les syndicats et les entreprises pourraient s'exprimer et contribuer à orienter l'évolution de l'OMC ». Dans cet esprit, il s'est rallié à une initiative de l'Union européenne de convoquer une réunion des ministres de l'Environnement et du Commerce pour associer davantage l'OMC à la protection de l'environnement. De même, il a recommandé une collaboration plus étroite entre l'OMC et l'Organisation internationale du travail, afin de mieux protéger les droits des salariés.

Concernant la stratégie future de l'OMC, le président Clinton s'est prononcé en faveur d'une nouvelle série de négociations par secteur, contrairement à l'Union européenne qui souhaiterait les regrouper, comme dans le cycle de l'Uruguay, impatient d'entamer dès 1999 des discussions sur l'agriculture et les services, le chef de la Maison Blanche a fait valoir qu'il n'était plus possible d'attendre sept ans pour conclure un accord commercial multilatéral, d'où sa préférence pour des accords sectoriels. Enfin, après la réunion de « transition » de Genève, M. Clinton a proposé que la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, appelée à lancer les négociations de la fin du siècle, se tiennet fin 1999 aux Etats-Unis.

Jean-Claude Bührer

### DÉPÊCHES

■ **ETHIOPIE** : Addis Abeba a rejeté lundi 18 mai l'offre de médiation américaine dans le conflit frontalier avec l'Erythrée tout en renforçant ses troupes dans le nord du pays. Addis Abeba pose comme condition première à toute forme de négociation « le retrait inconditionnel des troupes érythréennes stationnées sur le territoire éthiopien » au nord-ouest, a affirmé lundi la radio nationale, à la suite d'une courte visite à Addis Abeba du secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, Susan Rice. Le conflit porte les germes d'une nouvelle déstabilisation dans la Corne de l'Afrique déjà en proie aux guerres civiles en Somalie et au Soudan. - (AFP)

■ **NIGERIA** : des parlementaires américains ont appelé, lundi 18 mai, à un renforcement des sanctions contre le Nigeria et ont déposé une proposition de loi en ce sens. « Des sanctions supplémentaires, dont le gel d'actifs détenus par des dirigeants nigériens aux Etats-Unis, pourraient être ajoutées », a déclaré le président de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, le républicain Benjamin Gilman. « Le peuple nigérien veut et mérite une réelle transition vers un gouvernement civil et démocratique et cette mesure oriente la politique étrangère américaine vers cet objectif », a-t-il ajouté. - (AFP)

■ **CONGO-KINSHASA (RDC, ex-Zaïre)** : l'épidémie de choléra qui sévit à l'est du pays depuis plus d'un mois a tué 250 personnes, selon un nouveau bilan encore provisoire, publié lundi 18 mai à Kinshasa par le ministère de la santé. L'épidémie a commencé au début d'avril à la frontière avec l'Ouganda à la suite de la dégradation des conditions d'hygiène, avant de s'étendre à l'est de la RDC, où 250 nouveaux cas ont été identifiés. - (AFP)

■ **VIETNAM** : vingt personnes ont été condamnées à mort par la cour d'ordre militaire à Hanoi, à l'est, pour vols à main armée et détournement de munitions, a annoncé, lundi 18 mai, la radio officielle sans préciser si la sentence avait été exécutée. Fin avril, 9 personnes, dont 3 militaires, avaient été passées par les armes pour « rébellion » et vol à main armée. - (AFP)

■ **SOUDAN** : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a exprimé, lundi 18 mai, une « forte inquiétude » sur la situation dans le sud Soudan touché par la guerre civile. Les perspectives pour les récoltes, qui doivent débuter en juillet, sont peu encourageantes et pourraient conduire à une grave famine. - (AFP)

■ **ISRAËL** : le Comité de l'ONU contre la torture a condamné, lundi 18 mai, Israël pour ses pratiques contre les détenus palestiniens. Le même jour, le service de sécurité intérieure israélien a demandé le feu vert de la justice pour recourir à des méthodes muscées d'interrogatoire de suspects. La Cour suprême doit se prononcer jeudi. - (AFP)

■ **CAMBODGE** : l'opposition a réclamé, lundi 18 mai, le report des élections législatives prévues le 26 juillet sous peine de boycotter le scrutin. La coalition estime que les partis devraient disposer du temps pour « faire campagne équitablement ». Le second premier ministre Hun Sen, l'homme fort du pays, a rejeté cette demande de l'opposition. - (AFP)



CHRONOMASTER : boîte or/jaune 18K, or rose 18 K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Équipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



**ZENITH**  
Swiss watchmakers since 1865  
LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74  
INTERNET: <http://www.zenith-watches.ch>

55 من الامل

# La présidence de la Commission pourrait être un enjeu pour les européennes

Jacques Delors suggère aux partis de choisir un candidat par grande famille politique et de le soutenir pour les élections de juin 1999. Il fait valoir que la désignation du président de l'institution bruxelloise reste entre les mains du Conseil européen

L'ancien président de la Commission de Bruxelles, Jacques Delors, présente mardi 19 mai une proposition élaborée par la fondation Notre Europe, qu'il dirige. Cette proposition, qui s'adresse aux partis poli-

tiques, vise à faire du choix du futur président de la Commission de Bruxelles l'un des enjeux des prochaines élections européennes. Elle suggère que les partis choisissent un candidat par grande famille poli-

tique et qu'ils fassent campagne pour lui, dans chaque pays, lors des européennes. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Delors se défend de chercher à modifier les institutions européennes, en renforçant

le poids du président de la Commission, sans passer par une révision des traités. Il souligne les déficiences du système institutionnel actuel de l'Union européenne, qui entraîne une certaine désaffection des ci-

toyens. Il estime que l'Europe n'est « pas mûre » pour une réforme institutionnelle. Il présente son projet comme un moyen de « dynamiser » le débat européen, dans ce contexte de « stagnation » politique.

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Commission de Bruxelles, Jacques Delors, devait présenter à la presse, mardi 19 mai une proposition élaborée par la fondation Notre Europe, qu'il dirige. Cette proposition, qui s'adresse aux partis poli-

tiques, vise à faire du choix du futur président de la Commission de Bruxelles l'un des enjeux des prochaines élections européennes. Elle suggère que les partis choisissent un candidat par grande famille poli-

tique et qu'ils fassent campagne pour lui, dans chaque pays, lors des européennes. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Delors se défend de chercher à modifier les institutions européennes, en renforçant

le poids du président de la Commission, sans passer par une révision des traités. Il souligne les déficiences du système institutionnel actuel de l'Union européenne, qui entraîne une certaine désaffection des ci-

toyens. Il estime que l'Europe n'est « pas mûre » pour une réforme institutionnelle. Il présente son projet comme un moyen de « dynamiser » le débat européen, dans ce contexte de « stagnation » politique.

sera uniquement celle que lui réserveront les partis, les gouvernements en tant que tels n'ayant pas en principe à se prononcer. On imagine volontiers que M. Delors et les autres signataires aient pu avoir en tête la présentation, par les socialistes européens, de la candidature de Felipe Gonzalez au poste de futur président de la Commission en élaborant cette proposition qui paraît taillée à ses mesures. C. T.

Jacques Delors, président du groupement d'études et de recherche Notre Europe

## « C'est un renforcement de la démocratie, ce n'est pas une déstabilisation des institutions »

« Vous avez dû en partie votre popularité, en tant que président de la Commission européenne, à l'image d'indépendance de cette Commission par rapport aux partis et aux Etats. La proposition que vous présentez aujourd'hui ne va-t-elle pas à l'encontre de cette image ?  
- Je suis d'accord sur votre diagnostic me concernant : le fait que j'étais considéré par la plupart comme à mi-chemin entre la social-démocratie et la démocratie chrétienne et assez ouvert aux idées libérales, m'a beaucoup aidé. Je dois à cette position d'avoir fait passer beaucoup plus de propositions que si j'étais resté uniquement un ancien ministre des finances socialiste. N'oubliez pas non plus la force que représente la Commission lorsqu'elle constitue un collège uni et résolu.

se sont produits depuis, les principaux étant le traité de Maastricht et celui d'Amsterdam. Dans le premier, on a ratifié l'idée que le président de la Commission ne pouvait être nommé qu'après consultation du Parlement européen. Dans le second, on a fait un pas de plus en disant que la désignation du président de la Commission doit être approuvée par le Parlement européen et, surtout, que les autres membres de la Commission sont choisis d'un commun accord entre les gouvernements et le président désigné. Donc les traités ont renforcé le rôle du président de la Commission, la base institutionnelle de sa légitimité.  
- Ne cherchez-vous pas, par votre proposition, à renforcer encore sa légitimité, en biaisant avec les traités ?  
- On ne biaise pas. Les partis politiques sont libres de mettre

dans le débat public, à l'occasion des élections européennes, toutes les questions qu'ils jugent utiles. D'autre part, les chefs de gouvernements sont membres de ces partis, et des membres influents ; ils auront la possibilité de discuter de cette idée dans leur parti, par conséquent on ne peut pas dire qu'il s'agirait d'un putsch. Les élections européennes se sont déroulées jusqu'à présent dans une certaine indifférence, avec beaucoup d'abstentions et souvent avec une approche très domestique des problèmes européens. Nous voudrions changer cela. Nous avons pensé que pour le faire, il fallait fournir un sujet incontournable aux délibérations des grandes formations européennes. C'est précisément le choix de la personnalité qu'elles proposeront pour la présidence de la Commission. A partir de là,

nous espérons lancer un engrenage qui amènera les partis à penser ces élections en termes plus européens que nationaux.  
- Le moment n'est-il pas venu d'aller plus loin et de proposer l'élection au suffrage universel du président de la Commission ?  
- Non. Ce n'est pas possible. Dans l'état actuel des institutions, nous avons deux exécutifs, le Conseil des ministres et la Commission. Celle-ci propose, exécute, contrôle, mais le dernier mot appartient au Conseil des ministres. Ce n'est pas de changer cela. C'est la raison pour laquelle nous disons que de facto, le président de la Commission devrait être responsable devant le Conseil européen. Ce n'est pas une réforme institutionnelle ; c'est une tentative pour relancer ou enrichir le débat public à propos de l'Europe, c'est tout.  
- Si l'on fait élire le président de la Commission au suffrage universel indirect, cela ne modifie-t-il pas malgré tout fondamentalement l'équilibre des institutions ?  
- Je ne crois pas que le futur président de la Commission pourra dire au Conseil : peu importe ce que vous pensez, je suis l'émanation du suffrage universel. Simplement, il aura plus de responsabilité devant le Parlement européen, qui pourra lui demander qui l'a fait roi. C'est un renforcement de la démocratie, ce n'est pas une déstabilisation des institutions.

neutre politiquement, une espèce de chef européen d'une tendance politique. Cela ne risque-t-il pas de faire entrer une partie de l'opinion dans l'opposition à tout projet porté par la Commission ?  
- La culture de beaucoup de pays européens est celle de gouvernements de coalition. Lorsque j'étais à Bruxelles, je me suis toujours attaché, pour les grands projets, à obtenir le consensus ou le quasi consensus des chefs de gouvernements ; mon successeur devra tenir compte des mêmes réalités, rechercher un dialogue permanent et confiant avec les principales forces politiques qui dominent en Europe.  
- On a cru comprendre que le chancelier Kohl n'était pas favorable à la mission que souhaitait vous confier Jacques Chirac sur la réforme des institutions. Comment l'interprétez-vous ?  
- Le chancelier n'a rien contre ma personne, bien au contraire. On peut trouver deux sortes d'explications. La première, c'est que dans le climat de campagne électorale en Allemagne, remettre en chantier les institutions créerait des difficultés supplémentaires. La deuxième est que les Allemands craignent qu'une remise à plat des institutions retarde l'élargissement. Or s'il y avait un comité qui puisse clarifier les options d'ici à la fin de l'an 2000, il serait possible aux chefs d'Etat et de gouvernements de discuter dans la clarté des possibilités qui s'offrent à eux pour définir le cadre politique et institutionnel d'une Europe à 26 ou à 30. Donc je pense que cette idée de comité des sages n'est pas morte, indépendamment de ma personne.  
- La stagnation dont vous parlez n'est-elle pas liée, selon vous, à la situation allemande et destinée à perdurer ?  
- Non, il y a plus que cela. Dans le traité de Maastricht, il y avait deux parties : une partie économique et monétaire relativement claire et une partie politique mal rédigée, qui n'avait fait l'objet d'aucun travail préparatoire et qui comportait des annonces qui n'ont pas été suivies d'effet. C'est cela le cœur du problème : les gouvernements n'osent plus ouvrir la boîte de Pandore, tout en sachant que ça ne marche pas du côté politique. Nous sommes dans une phase d'immobilisme un peu occultée par l'Union économique et monétaire. Dans de telles circonstances, l'expérience conduit à préconiser des changements mineurs, qui n'affectent pas les traités, mais qui permettent de redonner du dynamisme et de l'intérêt à la construction européenne.  
- Qu'avez-vous pensé de la réunion de Bruxelles et du compromis sur le président de la Banque centrale européenne ?  
- Je pense que cela a été mal préparé, qu'il aurait été facile d'obtenir le compromis en février et de faire en sorte que le 1<sup>er</sup> mai soit le jour sans tâche de l'Union économique et monétaire.  
- Il y a eu un très vif affrontement franco-allemand.  
- Ma consolation c'est que, dans l'histoire franco-allemande, il y a eu des crises, en tout cas des différends, et qu'à chaque fois cela s'est traduit par un progrès.

- En ce qui concerne l'emploi, est-ce que vous appréciez ce qui a été fait au niveau des Quinze ?  
- Je me réjouis que les pays confrontent leurs politiques de l'emploi et leurs expériences, échangeant les meilleures d'entre elles. Mais franchement, pour des raisons de réalisme, les politiques de l'emploi doivent être menées à l'échelon national et à l'échelon local. Ne croyons pas que, demain, il y aura une politique européenne de l'emploi. Dire le contraire c'est encore créer des illusions. Appliquons, dans ce domaine comme dans d'autres, une subsidiarité efficace.  
- Vous êtes en désaccord avec M. Jospin sur ce point.  
- C'est très rare, mais cela peut arriver. »

Propos recueillis par Erik Erzelewick et Claire Tréan

[Les signataires de la proposition : Giuliano Amato (ancien président du conseil italien), François Bayrou (président de Force démocrate), Fernand Braun (vice-président du groupement d'études Notre Europe), Etienne Davignon (président de la Société générale de Belgique), Jacques Delors (ancien président de la Commission européenne, président de Notre Europe), Jean Duret (membre du conseil d'administration de Notre Europe), Ben Fayot (député européen luxembourgeois, socialiste), Felipe Gonzalez (ancien président du gouvernement espagnol), Max Kohnstamm (ancien président de l'université européenne de Florence), Pascal Lamy (membre du comité exécutif du Crédit lyonnais), Rudi Lubbers (ancien premier ministre des Pays-Bas), Vitor Martins (ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes du Portugal), Nicole Notat (secrétaire générale de la CDT), Tommaso Padoa-Schioppa (président de Conso), Jordi Pujol (président de la région Catalogne), Carlo Scognamiglio (secrétaire, président de l'Aspen Institute Italia), Mario Soares (ancien président de la République du Portugal), Peter Sutherland (président de British Petroleum), Mía de Vries (secrétaire générale de la Fédération générale des travailleurs de Belgique), Franz Vranitzky (ancien chancelier d'Autriche).]

# A vous de jouer !

Ce ne sont pas seulement les diplômés qui sortent de l'ESC Dijon. Mais des cadres opérationnels, des entrepreneurs, des gestionnaires, des dirigeants, des chefs de projets, des praticiens, des professionnels et des professionnels en devenir. Votre avenir ne se joue pas sur les bancs d'une école, mais au contact des entreprises. Soyez réaliste, confrontez-vous à elles.

MEMBRE DU CHAPITRE DES ECOLES DE MANAGEMENT  
MEMBRE DU RESEAU ALLIANCE ESC  
10 rue Saurin - 21000 DIJON - Tél. 03 80 72 50 00 • Fax 03 80 72 50 99  
E-mail : esc@univ-dijon.fr • www.esc-dijon.com

### Il se créera une dynamique politique dont le conseil devra tenir compte

» Le moment n'est pas venu de proposer de nouvelles institutions, les esprits ne sont pas mûrs. Nous nous sommes demandé ce que l'on pourrait faire pour sortir de la période actuelle que je qualifierais de stagnation dorée - dorée parce que l'Union économique et monétaire va se mettre en place, mais stagnation parce que rien n'avance sur le reste. Comment vont se présenter les élections européennes ? Va-t-on avoir 50 % d'abstentions alors que les citoyens, d'un autre côté, touchent du doigt l'Europe dans leur vie professionnelle et dans leur vie quotidienne ? Nous avons cherché un moyen d'animer la préparation et la campagne pour les élections européennes.  
- N'est-ce pas plutôt par une réforme du mode de scrutin que l'on se rapprocherait des citoyens ?  
- Cette réforme est nécessaire mais pas suffisante.  
- Le Conseil serait donc tenu de choisir le candidat de la formation européenne la mieux représentée ?  
- Il n'y serait pas obligé. Mais il se créera une dynamique politique dont le Conseil devra tenir compte. C'est la démocratie.  
- Vous faites du président de la Commission, actuellement

### Bac+2, Bac+3

Valorisez votre formation en intégrant une Grande Ecole Parisienne de notoriété Internationale

## ESG

Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale.

Concours parallèles en 1ère ou 2ème année en juillet et septembre

3 OPTIONS Sciences Lettres et Langues Droit-Gestion-Sciences Eco

Ecole Supérieure de Gestion  
26 rue Saint Ambroise - 75021 PARIS  
01.53.36.44.00 - Fax : 01.43.55.73.74  
Internet : http://www.esg.fr

Merkel Kohl tente de remonter les élections fédérales

Il se créera une dynamique politique dont le conseil devra tenir compte

# Helmut Kohl tente de remobiliser ses troupes avant les élections fédérales de septembre

Il reproche aux sociaux-démocrates de collaborer avec les communistes

Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a exhorté, lundi 18 mai à Brême, les militants de son parti chrétien-démocrate (CDU) à se battre « pour

chaque suffrage » aux élections législatives fédérales du 27 septembre et à ne pas se laisser influencer par les sondages qui lui sont toujours

défavorables. M. Kohl, qui brigue un cinquième mandat, a défendu la politique menée depuis seize ans sous sa direction.

**BRÈME**  
de notre envoyé spécial  
« Nous voulons y arriver. Nous allons y arriver ! » Dans un discours fleuve de deux heures, Helmut Kohl a cherché à remobiliser ses troupes réunies en congrès à Brême, lundi 18 mai. A quatre mois des élections fédérales, le chancelier allemand est en effet domé perdant dans les sondages. Son parti (CDU) est crédité de 35 % des voix contre 44 % aux sociaux-démocrates (SPD), d'après le baromètre politique du *Bild Zeitung*. Les militants chrétiens-démocrates espèrent que, après Brême, le miracle de 1994 se répètera. Il y a quatre ans, le congrès de la CDU à Hambourg avait marqué le début de la reconquête de Helmut Kohl, domé alors battu. Mais, aujourd'hui, l'écart entre la CDU et le SPD est deux fois supérieur à ce qu'il était alors.

A Brême, les délégués ont applaudi pendant dix minutes le chancelier à l'issue de sa prestation, aux cris de « *Maintenant, c'est parti !* ». Ils ont voulu montrer leur unité, après des semaines de disputes internes et de doute sur le choix de leur candidat.

Helmut Kohl, qui a légèrement maigri pendant les vacances de Pâques, avait le sourire radieux, pour la première fois depuis longtemps. La série noire des derniers mois semblait oubliée : revers électoraux aux élections régionales de Basse-Saxe et de Saxe-Anhalt, envolée du chômage pendant l'hiver, querelles au sein de sa coalition, humiliation lors du sommet de Bruxelles en raison du conflit sur la présidence de la Banque centrale européenne.

L'essentiel était de montrer que

le parti a encore la volonté de se battre. Le fond du discours importait peu. M. Kohl n'a rien annoncé de réellement nouveau et n'a pas lancé l'offensive spectaculaire dont rêvaient ses partisans. Pour reconquérir l'électorat, le chancelier de l'unité allemande a toutefois changé de stratégie. Il a mis en

Devant les 1 001 délégués, M. Kohl a brandi la menace du retour du communisme. Le chancelier profite de ce que, suite aux élections régionales du 26 avril en Saxe-Anhalt, le SPD a décidé de constituer un gouvernement minoritaire avec le soutien (sans participation) des communistes du PDS

forme fiscale durant l'été 1997 pour des raisons de tactique politique. Le chancelier a vanté le retour de la croissance et le début de la baisse du chômage à l'ouest du pays. M. Kohl veut poursuivre la reconstruction de l'est du pays, où le chômage frappe une personne sur cinq et où la cote de son parti est en chute libre.

Enfin, face à une population persuadée - à tort - que la criminalité augmente, notamment celle des étrangers, le chancelier a insisté sur la sécurité intérieure et extérieure du pays. « *La protection des enfants a priorité sur la réinsertion des criminels* », a martelé le chancelier, qui a aussi vanté les mérites des valeurs traditionnelles : « *Il n'y a rien de mal à ressentir un peu de patriotisme. Être allemand et être européen ne sont pas contradictoires.* »

Dans les mois qui viennent, le défi de la CDU consistera à démontrer que le discours du social-démocrate Gerhard Schröder est creux. Homme de média, M. Schröder reste volontairement dans le flou sur ses intentions et refuse d'engager le débat sur le fond, se contentant de faire bonne impression à la télévision. « *Il ne s'agit pas de faire le meilleur show, il s'agit de l'avenir de notre pays* », a lancé M. Kohl en faisant allusion au congrès du SPD de Leipzig, qui avait été avant tout une mise en scène destinée aux télévisions de son candidat. Ce dernier a subi un effacement important de sa popularité au mois de mai, mais il reste l'homme le plus populaire d'Allemagne, loin devant Helmut Kohl et son ministre des finances Theo Waigel.

Arnaud Leparmentier

## Un « homme d'avant-hier », selon le SPD

Le chancelier allemand Helmut Kohl « est un homme d'avant-hier », a estimé, lundi 18 mai, le secrétaire général du Parti social-démocrate (SPD), Franz Müntzer, en réaction au discours fleuve prononcé par le chancelier à l'ouverture du congrès de son parti à Brême. Avec cette intervention, qui « a plongé dans le désarroi de larges fractions de son propre parti », l'Union chrétienne-démocrate (CDU) - M. Kohl a « manqué sa dernière chance » de remporter les élections de septembre, a ajouté M. Müntzer. Les propos du chancelier prouvent la nécessité de changer de majorité en septembre, a-t-il ajouté.

Les écologistes Verts ont eux aussi vu dans ce discours un signe annonciateur de la défaite de la CDU. Lorsque M. Kohl met en garde contre l'instabilité et l'incertitude d'une alliance entre le SPD et les écologistes, « c'est contre lui-même qu'il met en garde », ont jugé les porte-parole de la direction, Gilda Roestel et Jürgen Trittin. - (AFP)

sourdine son discours d'homme d'Etat et de « grand Européen », qui finissait par le desservir, les Allemands ayant le sentiment que leur chancelier se souciait plus des grands de ce monde que de leurs problèmes concrets.

(héritiers du PC de l'ex-RDA). Cette décision a été prise contre la volonté du candidat social-démocrate à la chancellerie Gerhard Schröder, qui craint que la collaboration avec les communistes n'effraie l'électorat du centre qu'il tente de séduire. « *Les extrêmes n'ont jamais apporté que des maux à notre pays et ne devraient plus jamais recevoir d'influence politique en Allemagne* », a dit le chancelier.

M. Kohl s'est employé à défendre les réformes peu populaires mais jugées nécessaires qu'il a entreprises. Il a accusé de nouveau l'opposition d'avoir bloqué la ré-

## M. Chirac et M. Mubarak plaident pour une conférence de la paix

PARIS. Le président égyptien, Hosni Mubarak, a commencé lundi 18 mai une visite d'Etat de trois jours en France. Il a été accueilli dès son arrivée à Paris par son homologue français Jacques Chirac. Les deux hommes ont diffusé, après un entretien à l'Élysée, un appel en faveur de l'organisation d'une « conférence des pays résolus à sauver la paix » au Proche-Orient.

Dans cet « appel pour la paix » qui proclame le droit des Palestiniens à établir leur « propre Etat indépendant », les deux chefs d'Etat soulignent « la responsabilité croissante de toutes les puissances internationales, en particulier les Etats-Unis, l'Union européenne et la Fédération russe, pour qu'elles persèverent dans leurs efforts en vue de surmonter les obstacles qui bloquent la reprise et le succès du processus de paix au Proche-Orient dans tous ses volets ». - (AFP Reuters.)

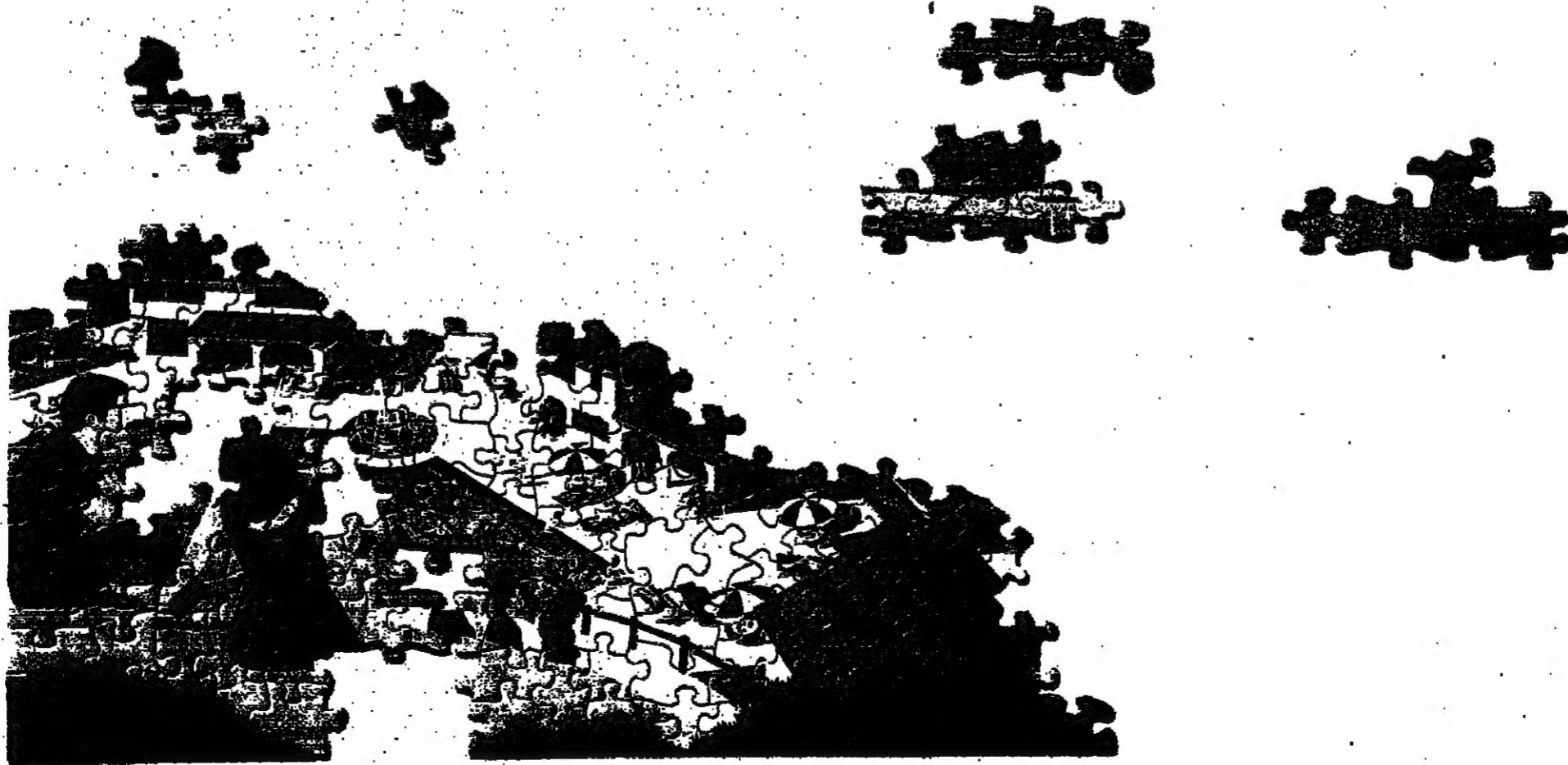
## Le Parlement yougoslave retire sa confiance au gouvernement

BELGRADE. Le gouvernement yougoslave du premier ministre Radoje Kovic a été renversé, lundi 18 mai, après le vote d'une motion de censure déposée par les adversaires du président réformiste du Monténégro, Milo Djukanovic. M. Kovic dirigeait le gouvernement yougoslave depuis mars 1993. Il avait été reconduit dans ses fonctions en mars 1997. A deux semaines des législatives anticipées du 31 mai au Monténégro, cette mesure a pour toile de fond une lutte acharnée pour le pouvoir entre partisans et adversaires de M. Djukanovic, élu en octobre contre son prédécesseur Momir Bulatovic, un protégé de M. Milosevic. - (AFP)

## Le premier ministre indien annonce l'arrêt des essais nucléaires

NEW DELHI. Le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee a affirmé, lundi 18 mai, que l'Inde n'effectuerait plus d'essais nucléaires après les cinq de la semaine dernière. « *Il n'y aura plus d'autres tests maintenant. Les essais souterrains sont terminés* », a dit M. Vajpayee dans un discours politique. Mais dans le même temps, l'un de ses conseillers, Jaswant Singh, expliquait que si New Delhi voulait bien entamer des discussions « sérieuses » sur une adhésion au traité CTBT bannissant ces tests, il fallait que les Etats-Unis reconnaissent les « réserves » indiennes. L'Inde a aussi démenti lundi avoir délibérément trompé les Etats-Unis avant de conduire ses essais, affirmant que la colère américaine était due plus à la « frustration qu'à la raison ». - (AFP)

ÉTATS-UNIS : le Texas a exécuté, lundi 18 mai, un homme condamné à mort pour le meurtre d'une caissière commis alors qu'il était mineur. Robert Anthony Carter, trente-quatre ans, qui avait passé plus de la moitié de sa vie en prison, est mort en fin d'après-midi par injection mortelle à la prison de Huntsville. A l'appui de sa demande de grâce, Amnesty International avait souligné que le condamné était proche de la débilité, avec un quotient intellectuel de 74. L'organisation avait rappelé que l'exécution de délinquants mineurs contrevient à de nombreuses conventions internationales sur les droits de l'homme. - (AFP)



En 1853, une entreprise a été créée pour distribuer une eau plus pure. Elle s'est appelée la Compagnie Générale des Eaux.



# L'investissement industriel devrait connaître une forte hausse en 1998

L'Insee valide les hypothèses économiques optimistes du gouvernement

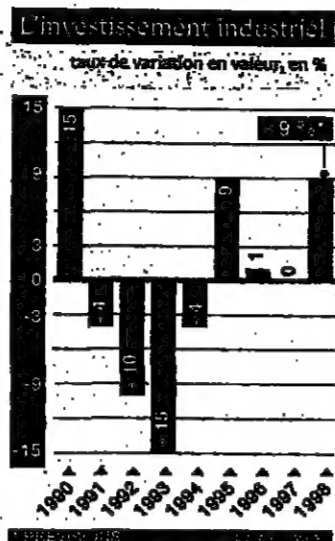
Après plusieurs années d'atonie, l'investissement industriel devrait enregistrer une forte hausse, de l'ordre de 9 % en 1998. C'est ce qu'indique la dernière enquête de l'Insee, publiée mardi 19 mai. Cette nouvelle statistique confirme que la demande intérieure devient plus dynamique et que la reprise est solide.

L'INSEE a publié, mardi 19 mai, un nouvel indicateur qui confirme la solidité de la reprise économique. Selon sa dernière enquête, réalisée en avril, l'investissement industriel, après une très mauvaise année 1997, devrait enregistrer une forte hausse en 1998. Pour l'année écoulée, les industriels ont encore révisé à la baisse leurs estimations d'investissement. Lors de la précédente enquête, effectuée en janvier, ils évoquaient une hausse de l'ordre de 1 % en valeur ; désormais, ils pensent que la tendance a été à une pure et simple stagnation.

En revanche, 1998 se présente sous de meilleurs auspices. Alors qu'à l'automne dernier les chefs d'entreprise étaient encore pessimistes et n'annonçaient qu'une hausse de 3 %, ils ont retrouvé le moral, en début d'année, révisant à +10 % leurs prévisions d'investissement.

L'enquête d'avril était donc particulièrement attendue par les conjoncturistes, qui se demandaient si l'embellie serait ou non confirmée. Or c'est le cas : le dernier sondage de l'Insee laisse espérer une hausse de 9 % en valeur pour l'investissement industriel et de 11 % pour l'investissement manufacturier.

Cette prévision revêt une importance particulière. En premier lieu, elle laisse à penser que l'investissement, en France, pourrait enregistrer l'inversion de tendance si souvent annoncée, mais jamais constatée. Il faut, en effet, avoir à l'esprit que depuis la fin de 1990, mis à part une courte embellie en 1993, les dépenses d'équipement des industriels avaient toujours diminué ou stagné. Or une telle ato-



nie sur une aussi longue période usquait, à terme, de nuire à la compétitivité des entreprises françaises. Le redémarrage annoncé par l'Insee écarte donc ce danger.

### POURSUITE DE L'AMÉLIORATION

En second lieu, on sait depuis près de six mois que la conjoncture internationale est moins portuse, du fait notamment des effets de la crise asiatique. Pour que la croissance française continue de s'accroître, il faut donc que la demande intérieure continue progressivement le relais d'une demande étrangère en phase de ralentissement. L'évolution récente de la consommation a donné corps à cet espoir : les dernières indications disponibles, celles du mois de mars, font apparaître une hausse de 3,9 % sur un an de la consommation des ménages en

produits manufacturés. Mais, pour que toutes les inquiétudes soient levées, il importe aussi que l'autre courbe importante qui fait tourner le moteur de l'économie, celle de l'investissement, cesse d'être grippée.

L'annonce de l'Insee corrobore plusieurs autres indicateurs qui ont témoigné, ces dernières semaines, d'une poursuite de l'amélioration du climat dans les milieux industriels. Statistique révélatrice, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière est à un niveau sans précédent depuis 1990 : il était de 86,7 % en avril contre 82,7 % début de 1997. Or il n'y a pas de mystère, quand les chefs d'entreprise craignent que des goulets d'étranglement puissent ralentir la production, ils sont enclins à embaucher et à investir, surtout quand les taux d'intérêt sont à un niveau exceptionnellement bas. C'est donc la spirale positive dans laquelle l'économie française est engagée.

Encore faut-il souligner que cette nouvelle statistique fournie par l'Insee ne devrait pas conduire le gouvernement à réviser à la hausse sa prévision de croissance pour 1998, qui est actuellement de +3 %. En effet, quand celle-ci a été avancée, à l'automne dernier, elle prenait déjà en compte une progression de l'investissement industriel de l'ordre de 10 %. En quelque sorte, la dernière enquête de l'Insee ne réserve pas de surprises. Mais c'est à tout le moins une heureuse confirmation : pour une fois, les experts en prévision ne semblent pas s'être trompés.

Laurent Mauduit

# Les produits « modernes » ont tiré la consommation des ménages en 1997

Le bilan global reste cependant très médiocre

ON SAVAIT déjà, grâce aux comptes nationaux publiés par l'Insee, que la consommation des ménages avait été médiocre en 1997. La nouvelle étude publiée par l'institut, mardi 19 mai, dressant le bilan détaillé de l'année écoulée, aurait donc pu passer inaperçue. Ce n'est pourtant pas le cas, car elle fournit des chiffres nouveaux qui réservent une surprise : si la consommation globale des ménages a été l'une des plus faibles depuis trente ans, la vente de certains produits « modernes », selon la formulation de l'Insee, a véritablement explosé.

De fait, le bilan d'ensemble est très médiocre. La consommation n'a progressé en volume que de 0,7 % en 1997, ce qui constitue l'une des plus faibles progressions depuis 1968. Au cours de ces trente dernières années, la consommation n'avait, en effet, enregistré un taux de progression inférieur à 1 % qu'à deux reprises : en 1983 (+0,9 %), à la suite du plan de rigueur, puis en 1993 (+0,1 %), lors de la récession.

### ÉPARGNE DE PRÉCAUTION

La cause de cette très faible consommation est double. Alors que leur pouvoir d'achat a sensiblement progressé (+2,2 % en 1997, après +0,4 % en 1996), les ménages ont préféré épargner plutôt que consommer : d'une année sur l'autre, le taux d'épargne (en proportion du revenu disponible) est passé de 13,3 % à 14,6 %. En second lieu, la consommation des ménages a été fortement perturbée par les politiques d'aides à l'automobile (« balladurette », puis « Juppette »). Dans un premier temps, ces mesures ont dyna-

misé les ventes, puis celles-ci se sont effondrées, en fin de dispositif. Les ventes d'automobiles ont ainsi reculé de 17,5 % en 1997, contribuant du même coup à la très faible progression de la consommation totale.

Pourtant, et c'est donc le trait saillant de cette étude, certains produits, essentiellement ceux liés aux nouvelles technologies, ont connu un fort engouement auprès des consommateurs. Les ventes de téléviseurs à écran 16/9 ont, par exemple, « démarré en trombe », dit l'Insee, enregistrant une hausse de 42 %. Celles des « antennes paraboliques, liées au succès des bouquets de chaînes par satellite, ont explosé (+148 %). Dans le même registre, le marché français du téléphone mobile comptait, au 31 décembre 1997, 5,8 millions de clients, contre 2,5 millions un an plus tôt, entraînant une hausse des dépenses de télécommunications de 6 %. L'institut relève également que « les ventes aux ménages de micro-ordinateurs ont pratiquement quintuplé en volume en quatre ans, grâce à une hausse de plus de 50 % en 1997, après +30 % en 1996 et +70 % en 1995 ».

En dehors des fluctuations erratiques du marché de l'automobile, un autre poste de consommation est en forte baisse : il s'agit du tabac. La politique de forte augmentation des prix s'est en effet poursuivie en 1997 (+8 %). Au total, les prix du tabac ont quasiment doublé depuis 1991. Ce renchérissement a entraîné une baisse de la consommation de 14 % en volume sur la même période et 3,5 % pour la seule année 1997.

L. M.

### DÉPÊCHES

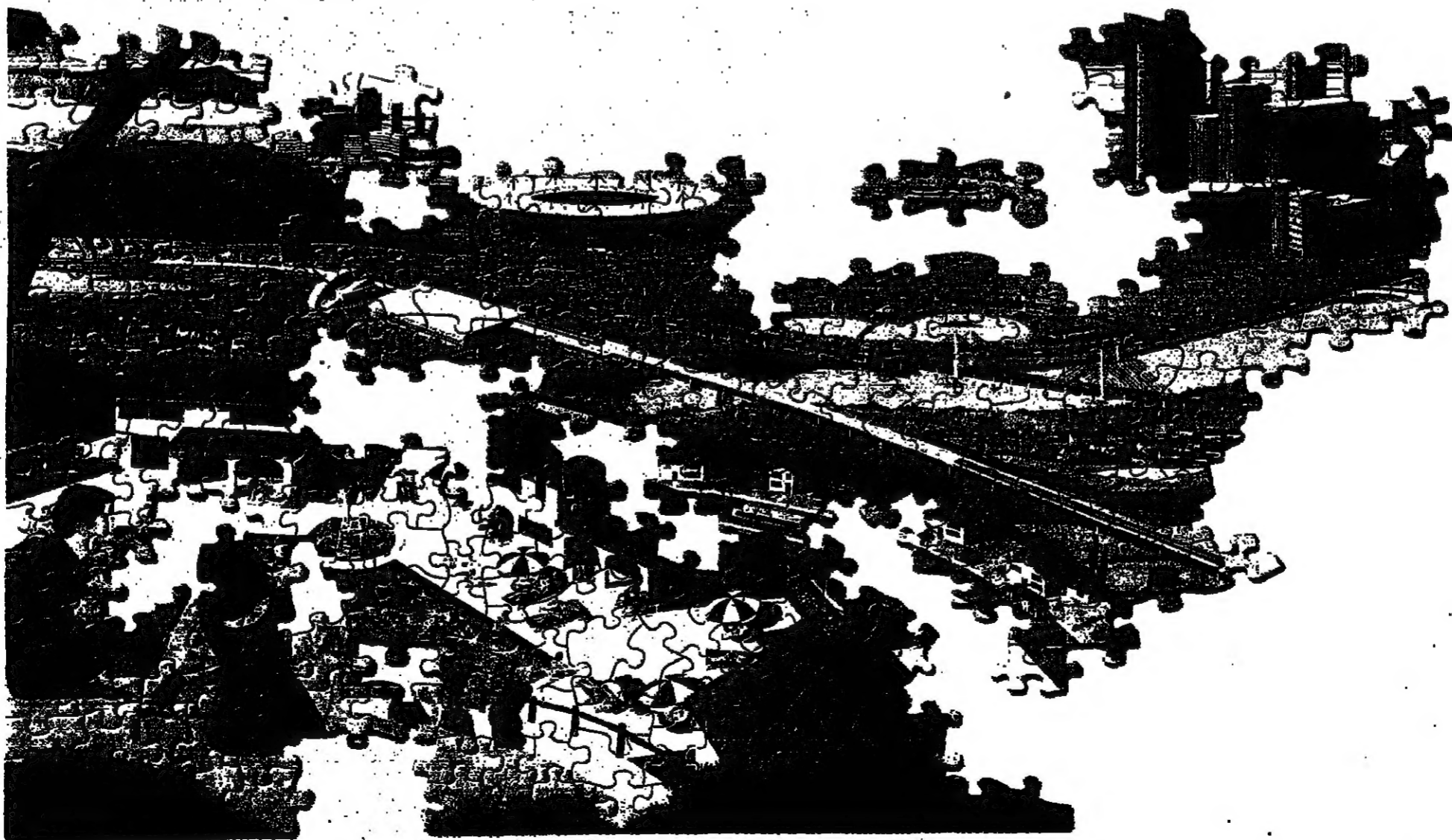
■ **SYNDICALISME** : quatre cents nouveaux militants issus de Force ouvrière, dont une centaine du Centre d'action sociale de Paris et une autre centaine de la métallurgie parisienne, ont rejoint les rangs de l'Union nationale des syndicats autonomes. « Nous n'avons pas obtenu de la confédération FO qu'elle marque sa volonté d'aboutir dans une action permanente de transformation sociale », a expliqué Michel Rille, ancien secrétaire régional parisien de FO-métallurgie.

■ **SANTÉ** : le syndicat de médecins généralistes MG France a estimé, lundi 18 mai, que « rien n'est joué » en matière de maîtrise des dépenses de santé et a appelé à des « réformes structurelles », dont « la mise en œuvre à grande échelle » de filières et réseaux de soins. MG France s'inquiète d'« un ralentissement des efforts de modernisation du système de soins ». Richard Bouton, son président, a appelé les syndicats de médecins opposés au plan Juppé à « cesser leur débat dogmatique » pour faire œuvre « pédagogique » dans les mutations en cours.

■ **ARMÉNIE** : les députés examineront en séance publique, vendredi 29 mai, une proposition de loi du groupe socialiste dont l'article unique stipule que « la France reconnaît le génocide arménien de 1915 ». Lors de la séance des questions d'actualité, mardi 21 avril à l'Assemblée nationale, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, après consultation du premier ministre, s'était prononcé en ce sens « à titre personnel » (Le Monde daté 26-27 avril).

■ **PÉTROLE** : les députés Verts ont annoncé, lundi 18 mai, qu'ils déposeraient une proposition en vue de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le rôle des compagnies pétrolières françaises à l'étranger, notamment en Afrique.

■ **JUSTICE** : Alain Ferrand, maire (app. RPR) du Barcarès (Pyrénées-Orientales), a été condamné, lundi 18 mai, par le tribunal correctionnel de Perpignan, à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour « prise illégale d'intérêts » et a été incarcéré.



En 1853, une entreprise a été créée pour distribuer une eau plus pure. Elle s'est appelée la Compagnie Générale des Eaux. Elle a grandi pour vous apporter beaucoup d'autres services essentiels: la propreté, l'énergie, les transports, la construction et l'immobilier...





# Un magistrat témoigne avoir été informé des risques encourus par Yann Piat dès 1993

Albert Lévy, substitut du procureur de la République, affirme avoir « interpellé » sa hiérarchie

Devant la cour d'assises du Var, lundi 18 mai, le substitut du procureur de la République de Toulon, Albert Lévy, a affirmé avoir été prévenu, dès 1993, que la députée Yann Piat, assassinée le 25 février 1994, « était susceptible d'être victime d'agissements crapuleux ». D'autres « renseignements » lui furent apportés en juillet 1995 par Robert Fargette, le frère du « parrain » varois, qui restèrent sans suite.

**DRAGUIGNAN**  
de notre envoyé spécial  
Voici un témoin dont le métier est d'accuser. En poste depuis huit ans au parquet d'une grande instance de Toulon, Albert Lévy, quarante-six ans, est substitut du procureur de la République, chargé des affaires de grand banditisme. Lundi 18 mai, aux assises du Var, sa place est singulière. Cité à la demande de la défense (*Le Monde* daté 17-18 mai), ce représentant du ministère public, sous l'impulsion de l'avocat général Pierre Cortès, est ici témoin. Il affirme : « [En 1993] j'avais tenté de tirer la sonnette d'alarme (...). J'ai interpellé ma hiérarchie. Il semblait que Mme Piat était susceptible d'être victime d'agissements crapuleux. On pouvait craindre le pire sans être excessif. »

Le substitut Lévy explique que, à cette époque, son lot quotidien était constitué de dossiers d'assassinats, de règlements de comptes, d'incendies criminels et d'attentats en tous genres. « Il apparaissait clairement qu'il existait des interférences entre le milieu politique local et la pègre », dit-il. Ainsi, poursuit-il, la justice toulonnaise, au détour de procédures, apprenait en août 1993, soit six mois avant l'assassinat de Yann Piat, que plusieurs membres du clan de l'ancien « parrain » varois Jean-Louis Fargette étaient, de leur propre aveu, tributaires d'un contrat pour un assassinat sur une « moto » visant « une personnalité hétéroclite ». Rien ne se fit. « La sérénité de certains magistrats confine à la noncha-

lance », synthétise avec délicatesse le substitut Lévy. Le magistrat rapporte encore qu'il s'entretint, le 13 juillet 1995, avec l'un des frères de Jean-Louis Fargette, Robert, qui lui livra « des renseignements qui ne demandaient qu'à être exploités ». L'information fut transmise à ses supérieurs, dont l'avocat général, qui assure l'avoir répercutée au juge d'instruction Thierry Rolland.

Robert Fargette affirmait notamment que « ceux qui avaient tué son frère [en mars 1993 en Italie] étaient ceux qui avaient tué Yann Piat ». Il citait le nom de Jacky Champourlier, fidèle lieutenant du cadé, qui sera retrouvé, en avril 1996, une balle dans la tête et carbonisé dans le coffre de sa voiture. Champourlier, dès mai 1995, était identifié comme un correspondant de mafieux italiens. Son domicile était situé à deux kilomètres de celui de Yann Piat. « Il convenait d'asseoir un certain nombre d'investigations afin de les étayer », dit le substitut Lévy. Mais il n'y en eut aucune et le juge Rolland n'entendit Robert Fargette que cinq mois plus tard.

**LA CIBLE D'UN CONTRAT**  
De même, Albert Lévy rapporte qu'il fut l'objet d'actes d'intimidation, en janvier 1996, trois jours avant le passage en correctionnelle de Jacky Champourlier pour une affaire d'« extorsion d'engagement ». Le 29 février 1996, Max Perletto, « victime officielle » d'une famille connue, selon l'accusation, pour être proche d'un autre clan, celui de Francis le Belge, à Marseille, approchait le substitut pour lui proposer « une protection », le sachant la cible d'un « contrat ». « Trop de sang a coulé dans le Var,

lui expliquait Max Perletto. Vous pouvez me joindre par Pasotti [commissaire en charge de l'affaire Piat] ou par Marchiani [préfet du Var, proche de Charles Pasqua]. » Chargé de démanteler le sac de noeuds des actes d'intimidation envers le substitut Lévy, le juge d'instruction Tourmier obtenait alors du commissaire Pasotti des explications verbales - au téléphone, retranscrites à son insu sur procès-verbal - selon lesquelles l'affaire Piat avait fait l'objet d'une « négociation » entre la famille Perletto, dont l'un des fils, Franck, était alors incarcéré pour un hold-up qui avait fait deux morts. Selon les propos du policier, retranscrits par le juge Tourmier, Dominique Vescovali, responsable local du RPR, et conseiller politique de Yann Piat, avait joué les intermédiaires entre lui-même et la famille Perletto, qui les mit sur la piste de la « bande du Macama ».

Surpris par l'implication d'un homme politique à ce stade des négociations, le substitut Lévy indique qu'il rédigea aussitôt à l'adresse de son procureur, André Viangali, une note interne en six points datée du 4 mars 1996, dont il affirme qu'elle a été adressée également dans les mains du préfet Marchiani. « Ce n'est pas tant qu'il y ait dénonciation qui surprenait », explique le substitut à la barre - « c'est chose courante chez les truands » - que « la façon dont avait été organisée cette dénonciation », en mêlant des politiques, « à l'insu des enquêteurs et du juge d'instruction ». Ses interrogations, reconnaît le magistrat, restèrent sans réponse. Puis le commissaire Marc Pasotti s'explique. Ou plutôt, refuse de

s'expliquer, s'abîmant derrière sa source « anonyme et fiable » et la protection « sacrée » de ses informateurs. Il repousse les questions portant sur « la prétendue conversation téléphonique » avec le juge Tourmier et nie avoir procédé à une quelconque « traction » avec la justice concernant Franck Perletto (finalement mis hors de cause par la chambre d'accusation dans son affaire de vol à main armée). Le policier est-il à son aise ? Selon le juge Tourmier, le commissaire Pasotti lui avait confessé que Franck Perletto, persuadé, semble-t-il à tort, qu'il avait alors informé la presse, « avait juré de lui faire avaler une grenade quadrillée ».

**UNE PEUR TERRORISANTE**  
La défense saisit l'occasion au bond. M<sup>e</sup> Juramy, conseil de Lucien Ferré, envisage de demander le renvoi de l'affaire pour éciairer « cette délation opérée dans des conditions inacceptables ». M<sup>e</sup> Cardix indique qu'il déposera une plainte contre X pour « entrave à la saisine et au bon fonctionnement de la justice ». Au dehors, dans les couloirs du palais, apprend-on, Max Perletto fait savoir aux médias que sa famille n'a jamais participé à une quelconque traction.

Sur le flou entourant le « renseignement anonyme », le substitut Lévy avait précisé : « Cela n'enlève rien à la véracité de l'information [sur la bande du Macama] ». En ajoutant ce commentaire personnel : « Je pense que les policiers ont eu, à tort, une peur terrorisante de diminuer la responsabilité pénale des accusés s'ils allaient au mobile politique. »

Jean-Michel Dumay

# Les énarques veulent donner à l'avenue Félix-Faure, à Paris, le nom d'Alfred Dreyfus

Un éditorial dans « ENA Mensuel » y est consacré

AVEC un léger retard sur les commémorations officielles du centenaire du *J'Accuse*, d'Emile Zola, l'Association des anciens élèves de l'ENA vient de rendre un vigoureux hommage au capitaine Alfred Dreyfus, dans sa très sérieuse publication *ENA Mensuel* du mois de mai. La page d'éditorial, habituellement consacrée à l'énarchie, ne traite cette fois ni de l'« introuvable énarque », ni de l'injuste critique des « technocrates », mais... des « valeurs parisiennes » et des « avenues républicaines ».

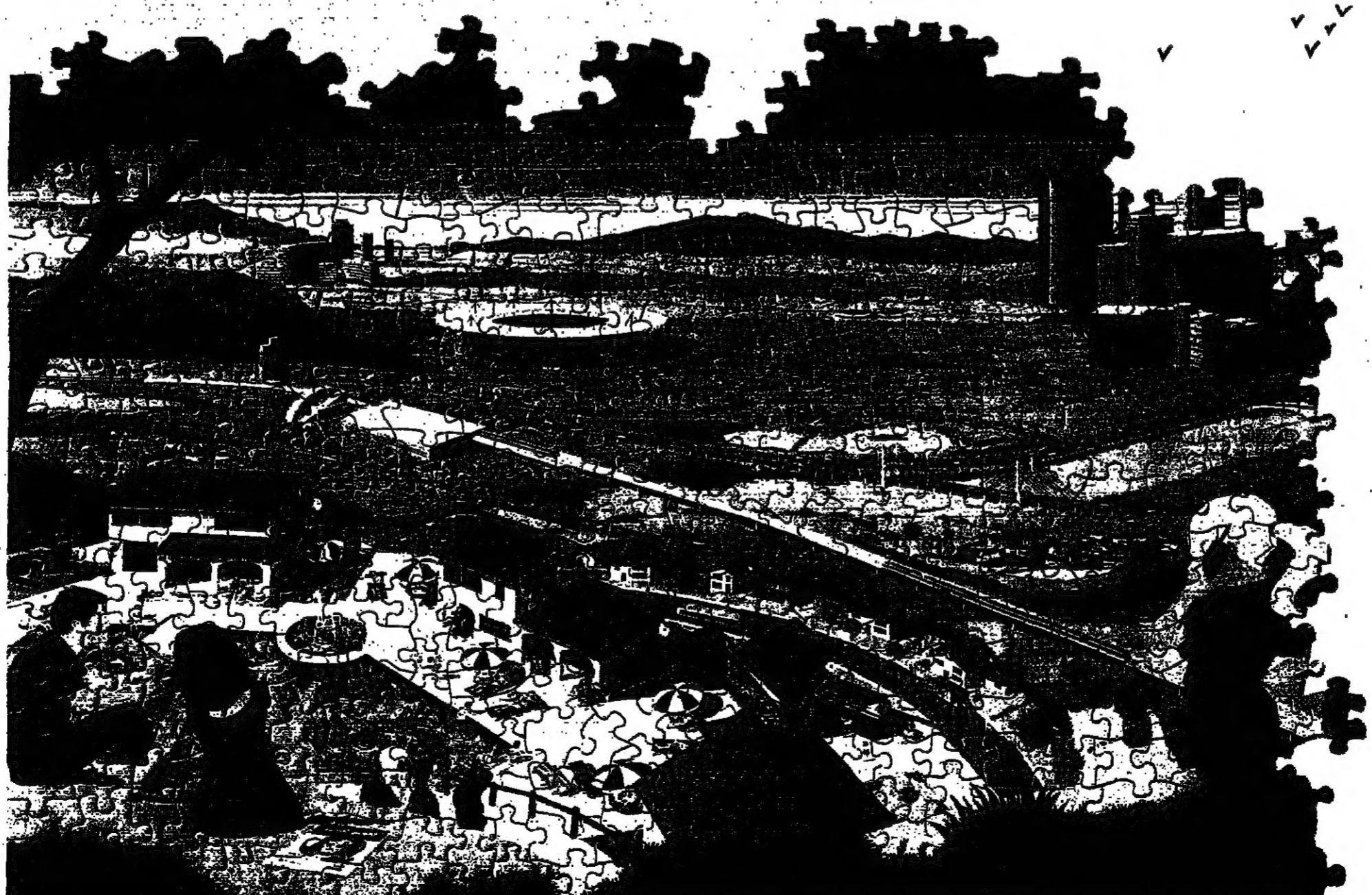
Toujours rédigé par un ancien de l'Ecole, l'éditorial est signé Michel Berthod (Thomas-More, 1969-1971), inspecteur général au ministère de la culture, dont le ton tranche sur l'habituelle réserve de ses condisciples. M. Berthod raconte que « quelques élus parisiens qui n'appartiennent pas à la majorité de l'Hôtel de Ville (mais y a-t-il encore une majorité à l'Hôtel de Ville ?) ont entrepris une juste croisade pour faire débaptiser la rue Alexis-Carrel... », ce médecin dans les théories duquel les nazis puisèrent « des justifications pseudoscientifiques ». M. Berthod se demande s'il y a dans la capitale « d'autres rues mal nommées ». « Passons sur la rue Thiers », répond-il : « Comparée à toutes les avenues de France qui honorent le bourreau de la Commune, elle a le mérite de la modestie, outre celui d'omettre avec tact un prénom devenu difficile à porter. »

Mais, souligne le haut fonctionnaire, « en cette année où l'on célèbre le centenaire du *J'Accuse*, d'Emile Zola, je m'étonne qu'on ne s'étonne pas qu'une avenue de Paris puisse célébrer la mémoire de Félix

Faure ». Pourquoi cette vindicte contre un président dont les conditions de décès seraient plutôt propres à déclencher les sourires ? « Voici un président qui, ayant accédé à la magistrature suprême dans le moment précis où l'on déportait Dreyfus à l'île du Diable, est alerté dans les mois qui suivent par plusieurs de ses amis sur les doutes qui pèsent sur le juste déroulement du procès, et sur la culpabilité du condamné, à qui le ministre de la guerre ne craint pas de transmettre les lettres par lesquelles Dreyfus clame son innocence, et qui pendant quatre ans, ne cache pas son hostilité à la révision. Pendant quatre ans, au prétexte de ses obligations constitutionnelles, Félix Faure se fait, selon le mot de Clemenceau, "le protecteur éminent des faussaires". »

M. Berthod conclut qu'« en lieu et place de celui de Félix Faure, un nom s'impose, un seul : Alfred Dreyfus ». Il estime que le « prochain » maire de Paris - comme si un changement était à l'ordre du jour - « qu'il soit de droite ou de gauche, s'honorerait d'en faire la proposition à son conseil ». « Et si sa proposition était adoptée à l'unanimité, quelle belle occasion la droite aurait-elle saisie de démontrer que les valeurs républicaines défendues voilà un siècle par les dreyfusards ne sont plus aujourd'hui le monopole de la gauche ! », conclut-il, faisant allusion aux malheureux propos de Lionel Jospin, qui avait soutenu, à l'Assemblée nationale, que la droite aurait été antidreyfusarde, et qui, contredit par les historiens, avait ensuite présenté ses « regrets » à l'opposition.

Rafaële Rivais



En 1853, une entreprise a été créée pour distribuer une eau plus pure. Elle s'est appelée la Compagnie Générale des Eaux. Elle a grandi pour vous apporter beaucoup d'autres services essentiels : la propreté, l'énergie, les transports, la construction et l'immobilier, la communication et les télécommunications. Et chaque jour elle imagine de nouveaux services qui amélioreront la qualité de votre vie quotidienne. Pour refléter cette évolution elle change de nom.

مركز الامم المتحدة

# Horaires et salaires des enseignants français dans la moyenne européenne

Le ministère de l'éducation nationale a procédé à une étude comparative sur le temps de travail et les salaires de 4,5 millions de professeurs dans les pays de l'Union européenne. Les Français ne sont ni privilégiés ni défavorisés

Alors que le projet de réforme des lycées prévoit une modification de la durée du travail des professeurs, une étude du ministère de l'éducation nationale rappelle que certains pays d'Europe comptabilisent dans le temps

de travail officiel des enseignants un temps pour la concertation et le dialogue avec les élèves et les familles. Comparatif, ce travail indique que les enseignants français se situent dans la moyenne européenne pour les

salaires et le temps de travail. En France, on estime qu'une heure de cours correspond à une préparation, correction, concertation, etc. A l'école élémentaire, les enseignants français ont une durée de travail plus longue que la

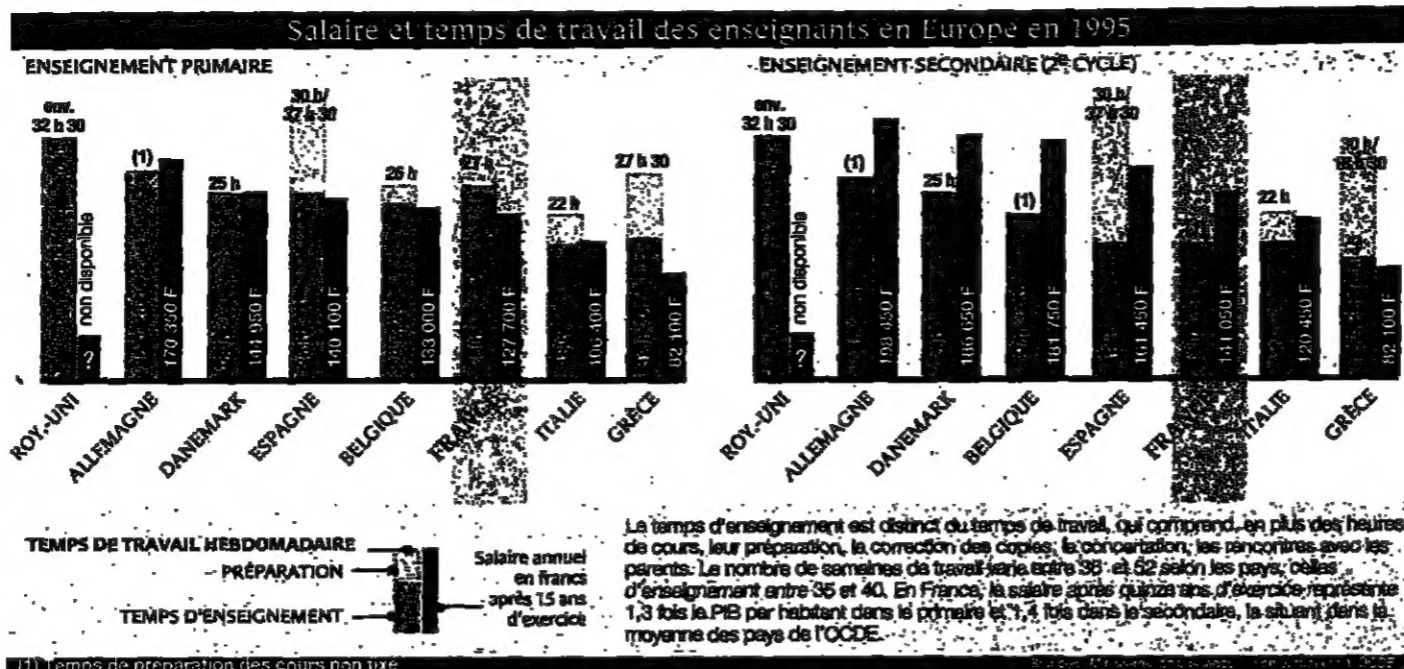
moyenne européenne mais bénéficient d'une bonne progression de salaire. Dans le second degré, les professeurs travaillent moins longtemps que nombre de leurs collègues européens pour un salaire comparable.

**IL FAIT BON enseigner** dans certains pays d'Europe et moins dans d'autres, car le temps de travail et les salaires des 4,5 millions d'enseignants de l'Union européenne y varient considérablement. Dans une note non publiée, datée du 19 mars, le ministère de l'éducation nationale s'est livré à une étude comparative fort instructive, fondée sur les chiffres de l'OCDE et de la Communauté européenne. Réalisée par la délégation aux relations internationales et à la coopération, elle arrive à l'heure où le projet de réforme des lycées envisage une modification du temps de travail des enseignants.

Une distinction sépare d'emblée deux groupes de pays : l'un majoritaire, où seul le temps d'enseignement est fixé, comme la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande et le Luxembourg, et ceux où le contrat de travail prévoit explicitement le temps dévolu à des activités telles que la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue, les rencontres avec les parents et les élèves et les réunions de concertation, qui incombent aux enseignants de tous les pays.

Dans ce second groupe plus réglementé, se trouvent la Grèce, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, avec des proportions variables pour les activités effectuées hors du temps de classe, soit 33 % à 40 % pour l'enseignement primaire et entre 40 % et 50 % pour l'enseignement secondaire, dans le cas de l'Espagne et de l'Italie. En Angleterre, au pays de Galles et en Irlande du Nord, la répartition entre les heures d'enseignement et les autres activités relève du chef d'établissement.

En France, où l'on ne compte que le temps d'enseignement, en particulier dans le secondaire, on estime qu'à une heure de cours correspond une heure de préparation, correction, concertation, etc.



Le temps d'enseignement est distinct du temps de travail, qui comprend, en plus des heures de cours, leur préparation, la correction des copies, la concertation, les rencontres avec les parents. Le nombre de semaines de travail varie entre 35 et 32 selon les pays, celles d'enseignement entre 35 et 40. En France, le salaire après quinze ans d'exercice représente 1,3 fois le PIB par habitant dans le primaire et 1,4 fois dans le secondaire, la moyenne des pays de l'OCDE.

Soit 36 heures pour 18 heures réglementaires d'enseignement par semaine pour les certifiés (les agrégés effectuant 15 heures de présence hebdomadaire devant les élèves). A l'école primaire, sur une semaine de 27 heures, 26 heures sont consacrées à la classe proprement dite et une aux réunions pédagogiques entre les maîtres.

**127 700 FRANCS PAR AN**  
A l'école primaire encore, la France est l'un des pays où le temps d'enseignement est le plus long pour les maîtres : 910 heures par an, contre 656 heures en Grèce, 750 heures au Danemark et 748 heures en Italie. En revanche, le Danemark (1 680 heures), les Pays-Bas (1 520 heures) et l'Espagne (1 537 heures) atteignent des records en ce qui concerne le temps de travail. Dans ces deux derniers pays, la semaine de travail comporte 37 ou 38 heures. Leurs instituteurs sont-ils mieux payés pour autant ? Leur salaire, calculé en francs français, n'est pas le plus élevé d'Europe. Après quinze ans de métier, les enseignants néerlandais du primaire gagnent 138 900 francs annuels, les Espagnols 140 000 francs et les Danois 144 950 francs. Ils restent moins payés que les Allemands qui perçoivent 170 000 francs annuels, ou les Irlandais (167 350 francs annuels), mais dépassent tous les autres pays, dont la France, où les instituteurs touchent en moyenne 127 700 francs par an après quinze ans de carrière.

Au bout du compte, les instituteurs français ne sont cependant pas les plus mal lotis, car ils connaissent une forte progression de salaire - 57 % - entre le début et la fin de carrière, se plaçant ainsi, à la veille du départ à la retraite, en cinquième position parmi la quinzaine de pays concernés par

l'étude. En fin comme en début de carrière, les enseignants du primaire allemands sont les mieux payés d'Europe, avec un salaire de départ de 134 000 francs annuels, loin devant les Espagnols qui démarrent à 119 450 francs par an. Les Français commencent quant à eux modestement, à 94 550 francs. En Autriche, un record, le salaire double entre un instituteur débutant et un instituteur confirmé. Au lycée, dans ce pays, l'écart est plus grand encore, puisqu'on constate 120 % de différence entre le salaire de début et celui de fin de carrière.

**CORRECTION DES COPIES**  
Dans le secondaire, le temps de cours chute et le salaire augmente. Ce phénomène s'explique par un temps de préparation des cours et de correction des copies de plus en plus lourd à mesure que l'on avance dans le cursus des études. On constate partout une diminu-

tion du temps d'enseignement « sauf au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni », qui sont aussi des pays où le temps de classe est distinct du temps de travail. Ainsi les enseignants danois ont-ils, au lycée, un temps de travail obligatoire annuel de 1 680 heures dont 750 heures d'enseignement contre, par exemple, 630 heures annuelles en France ou 612 heures en Italie.

Néanmoins, le temps d'enseignement des professeurs du second degré reste très variable d'un pays à l'autre. Sur une base hebdomadaire, il va de 27 ou 28 heures au maximum en Allemagne, à 18 heures en France, en Espagne et en Italie, et même 15 h 45 en Grèce. Dans quatre pays - Allemagne, Grèce, Italie et Portugal - le temps d'enseignement diminue en fin de carrière, à tel point qu'au Portugal « un enseignant du second degré en fin de carrière enseigne 40 % de temps en moins qu'un jeune collègue », comme le souligne la synthèse du ministère. Plus encore que le temps d'enseignement, les salaires fluctuent fortement selon les pays, mais augmentent à mesure que l'on avance dans les études. Presque tous les pays paient mieux leurs enseignants du second degré que ceux du primaire, à l'exception de la Grèce, du Portugal et du Royaume-Uni, qui les rémunèrent de la même façon.

Pour les enseignants de lycée, en fin de carrière, le salaire annuel va de 235 650 francs en Autriche à 103 500 francs en Grèce. Sur treize pays considérés (les données n'étant pas disponibles pour tous), la France arrive en septième position, avec un salaire annuel de 141 050 francs par mois. Il faudrait toutefois majorer ce chiffre si l'on ne tenait pas compte des seuls certifiés, mais aussi des agrégés.

Michel Delberghe  
Béatrice Gurrey

## Les Allemands sont les mieux lotis en matière de formation

**COMMENT** sont formés les futurs enseignants dans les pays de l'Union européenne ? Alors que cette profession emploie 2,6 % de la population active de la communauté - 2,8 % en France mais 1,9 % en Allemagne -, la comparaison vaut d'être établie depuis que des équivalences permettent à un instituteur ou à un professeur, reconnu apte dans son pays, d'exercer dans un autre.

En apparence, les différences ne sont guère fondamentales. Après les études secondaires - l'équivalent du lycée -, la durée varie entre trois et quatre ans pour le secteur primaire, s'allonge parfois pour le premier cycle du secondaire - les collèges - jusqu'à atteindre quatre à six ans pour le second cycle - les lycées - en fonction de la discipline et des spécialités enseignées.

Chaque pays, en revanche, opère une distinction entre les études universitaires générales et la formation dispensée dans des centres ou des

écoles spécialisées. La France est ainsi un des rares pays à demander à ses futurs enseignants d'acquiescer une formation générale au niveau de la licence, à bac + 3, avant d'intégrer un institut préparatoire aux carrières de l'enseignement (IUFM). Dans la plupart des autres pays, les futurs instituteurs et professeurs sont accueillis, après l'équivalent du baccalauréat, dans des écoles de formation ou des départements spécifiques des universités.

### THÉORIES ET PRATIQUES

A l'exception de l'Angleterre, du Danemark et des Pays-Bas, le statut des enseignants est lié au niveau de diplôme atteint : plus il est élevé, moindre est la charge d'enseignement. Offrant les meilleures garanties de statut et de salaire (voir notre graphique), l'Allemagne est aussi la plus exigeante sur le niveau d'études. Variable selon les Länder, la formation de base, identique pour le primaire et le premier cycle, atteint

entre trois et quatre années - près de cinq ans pour le second cycle -, auxquelles s'ajoute une période de dix-huit à vingt-quatre mois de séminaires pédagogiques théoriques et pratiques.

Peu de pays ont rendu la formation continue obligatoire, comme la Finlande, la Suède pour des périodes de trois à cinq jours par an ou la Grèce tous les cinq ou six ans. L'Écosse propose même cinquante heures durant l'année scolaire et cinq jours en dehors. Ailleurs, elle s'effectue sur la base du volontariat, généralement intégrée sur le temps de travail, en dehors des périodes d'enseignement. En France, elle représente ainsi 1,2 % des absences des enseignants, notait récemment le rapport du recteur Daniel Bloch. Mais, avec une moyenne de 3,5 jours par an, seul un tiers des demandes a été satisfait alors que les crédits alloués ont été réduits des deux tiers entre 1992 et 1996.

Toni Negri : ma vérité sur l'assassinat d'Aldo Moro

15F

**L'Européen**

**Football**

Pourquoi les Européens sont les meilleurs

Les Eglises découvrent la Bourse

Rap : chaque pays invente le sien

Cette semaine :

**FOOTBALL :**

Pourquoi les Européens sont-ils les meilleurs ? Ils ont inventé, organisé, exporté le plus populaire des sports. Aujourd'hui, l'Europe produit et attire les joueurs les plus talentueux du monde, ses clubs sont les plus riches. Et les règlements communautaires bouleversent le sport.

**UNIVERSITÉ**

Pourquoi nos facultés et nos écoles doivent s'adapter à l'Europe ? Un entretien exclusif avec Claude Allègre

**HISTOIRE :**

Toni Negri : ma vérité sur l'assassinat d'Aldo Moro

**RAP :**

A chaque pays sa culture. Mais MC Solaar réussit partout.

Chaque mercredi. 15F.

L'Européen c'est VOUS.

CREER CE QUI V

هكذا من الإبداع

(Publicité)

LE MONDE / MERCREDI 20 MAI 1998 / 11



VIVENDI

CREER CE QUI VOUS CHANGE LA VIE.

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)

مركز من الامم

HORIZONS

LE MONDE / MERCREDI 20 MAI 1998

14 LES AVENTURES DE MAI

DIMANCHE 19 MAI 1968

IMPATIENT, le député Jurieu marchait en rond. Sa femme était au téléphone depuis une éternité; en robe de chambre à fleurs, jambes croisées, elle balançait une mule à pompon au bout du pied.

Madame Jurieu venait de découvrir la nouvelle brouille entre le professeur et son démon de fils. Roland avait exagéré, cette fois, transformant l'appartement du boulevard Haussmann en annexe de la Sorbonne; elle se lamentait au récit de madame Portallier.

Il coupa la communication, la main plaquée sur le bec du téléphone.

La grève, oui, ça je comprends, merci!

Pire; un complot mené de l'étranger! Le premier ministre l'a expliqué à la Chambre, et il sait ce qu'il dit, lui, alors, le fils Portallier, là-dedans, ce benêt, ce manipulé, s'il va en prison, il l'aura mérité!

Le jour du Seigneur succédait à Présence protestante. Elle n'écoula même pas la discussion que son mari tenait au téléphone, elle le vit raccrocher, ouvrir le placard du vestibule et enfiler sa veste.

On connaissait Jurieu. Fun des premiers adhérents. Il entra. A l'intérieur, des tréteaux métalliques protégeaient des fenêtres dont les volets avaient été blindés. Les hommes de main avaient entassé des matraques, des casques, des grenades lacrymogènes. Ils avaient rôdé au

Connaissez-vous la cave aux aveux spontanés?

par Patrick Rambaud

Les hommes de main avaient entassé des matraques, des casques, des grenades lacrymogènes. Ils avaient rôdé au Quartier latin (...) et ils enlevaient des étudiants dans leur fausse ambulance pour les cuisiner

Quartier latin pendant les émeutes, et ils enlevaient des étudiants dans leur fausse ambulance pour les cuisiner ici, au sous-sol, dans « la cave aux aveux spontanés », en souhaitant qu'ils verdissent de peur avant de les livrer à la DST. Jurieu appréciait peu cette faim ramassée n'importe où, anciens de l'Indochine ou de FOAS, militants de la police, extrémistes zélés. Il y avait même une bande de Hongrois viscéralement anti-communistes. Quand le calme sera revenu, on s'en débarrassera,

avait-on promis à Jurieu, et les CDR, au grand jour, prendront une tournure respectable. Dans le hall, derrière la table de la réception, un légionnaire franquiste qui avait combattu auprès des nazis, dans la Division Azul, jouait avec un casse-tête.

Et Jurieu retrouva le député Thévenon à l'étage; il retient un tract fiévreusement téré qui sentait l'encre: Lis-moi ça, Jurieu! Nous devons regrouper les sympathisants et les Indérés, il est temps.

ALERTE! Françaises, Français. Une entreprise de subversion menace la France.

Une minorité va tenter d'imposer sa loi. Aujourd'hui chacun est face à son devoir. Chacun de vous, homme, femme, jeune ou moins jeune doit dans son milieu faire prévaloir la voix de la raison.

Rejoignez les Comités de défense de la République. Secréariat permanente 5 rue de Solferino, Paris-7

LORS, il suffit que de Gaulle tourne le dos et c'est le bordel! Messieurs, la récréation est terminée. Le Général avait une voix courroucée; sous la table Louis XV de son bureau, il ne pouvait s'empêcher de remuer une jambe pour passer sa nervosité et sa colère.

« Monsieur le ministre de l'Intérieur, aidez-vous à m'apprendre des choses que j'ignore? »

« Pas vraiment, mon général, sinon que nous devons protéger les centres régionaux de la SNCF... »



IMPRESSION DE MAI Claude Dityvon

Vertical text on the right edge of the page, likely from an adjacent page or a sidebar, containing various small articles and notices.

PASSÉ-PRÉSENT

Mario Beunat  
La grève et la porte

Michel Braudou



Mario Beunat, en reportage sur le Tour de France, ou avec Brigitte Bardot, à l'occasion de la sortie de « Vie privée », de Louis Malle (1962).

EN 1968, la télévision en France vivait au Moyen Âge. Il n'y avait que deux chaînes, la Une en noir et blanc, la Deux en couleurs, douze heures par semaine. Il n'y avait pas de publicité, celle-ci ne sera autorisée que par la Chambre « introuvable » de juin 68, à l'issue des lundimens de fêtes. Pas de sexe, évidemment, encore moins, à une époque où l'on peut interdire le film *La Religieuse* de Jacques Rivette comme blasphématoire. Dans cette forteresse lugubre, on est très loin d'avoir fait la révolution. Les ministres se conduisent en châtelaens, intervenant quand bon leur semble et choisissant leur interlocuteur. La télévision française est un instrument du pouvoir gaulliste, « la voix de la France », qui dit ce que le pouvoir entend faire savoir, en agréant de quelques variétés et de films connexes. Quand le moi de mal expose dans la capitale, la Radio-télévision française ne peut pas échapper au tumulte. Certains journalistes le paieront très cher.

Mario Beunat a quarante-deux ans en 68. Ancien « speaker reporter » à la radio publique, il est entré en 1959 à la RTF à la suite de Pierre Sabbagh. A Cognac-Jay, il est journaliste pigiste permanent, selon l'appellation de l'époque, puis journaliste. Il est polyvalent, s'occupe des sports aussi bien que du reste, le cinéma entre autres. Il est même présentateur du journal, à 13 heures et 20 heures.

Le 3 mai, Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale intervient à la télévision, en compagnie d'Yves Mourousi, dont c'était la première apparition à l'écran, parce qu'ils se connaissent et que Peyrefitte se sentait en confiance avec lui. Le 11 mai, le magazine « Panorama » prévoit de retracer les récents mouvements étudiants, avec des interviews des étudiants et du préfet de police. Il est interdit sur ordre d'Alain Peyrefitte, et du ministre de l'information, Georges Gorse.

« Ça a provoqué quelques réactions. Le lendemain, on a présenté une version tronquée de la séquence interdite. Une version totalement déséquilibrée. La parole est donnée à un professeur communiste de Nanterre, nettement hostile aux manifestants, une déclaration de M. Licherowitz, professeur au Collège de France, est ajoutée à l'émission. Elle est vieille de six jours et n'a plus de rapports avec la situation présente. M. Licherowitz proteste, refuse qu'on utilise ses propos. En vain. Et pour ajouter un document plus frais, on interroge le doyen Vedel, de la faculté de droit... Le 13 mai, il y a une manifestation de la République à Denfert. On a fait un reportage muet, sans ambiance, même pas en ouverture du journal. Et pour faire « contre-poids », on diffuse un autre reportage de même longueur, sur une manifestation du mouvement Occident à l'Étoile. Le présentateur de ce jour-là a reçu une note du président Jean-Louis Guillaud indiquant le nombre des manifestants de gauche, 171 000, ce qui a fait dire tout le monde : comment cette précision de 171 000 ? Ça n'existe pas. Le principe de la grève générale est en route. Le 17 mai aux Buttes-Chaumont, elle est votée. Nombre de journalistes décident de maintenir le journal sous leur responsabilité, sans en référer à la direction.

Il n'y a pas de représentation syndicale des journalistes dans ce qui est, depuis 1964, l'ORTF. Réunis en assemblée générale, ceux-ci élisent le 20 mai un comité de dix membres, dont fait partie Mario Beunat, en compagnie de François de Closets, Brigitte Friang, Frédéric Pottecher, Emmanuel de La Taille entre autres. « On a essayé de trouver une voie étroite entre le ministère et l'Intersyndicale dont nous n'avions pas signé la plateforme. Tout ce qu'on a obtenu, c'est que les interventions des ministres soient faites en dehors du journal télévisé et que les débats parlementaires sur la motion de censure

grèves et quelques centaines de licenciements. Le marché du travail a été complètement submergé dans mon créneau. Alors j'ai émigré au Canada, où j'ai travaillé trois ans avec le directeur de l'information. Puis en Jordanie, trois ans aussi où je présentais le journal télévisé en français. » Avec l'arrivée de la gauche, il retrouve un poste régional à FR 3.

« En 68, on croyait que de Gaulle allait comprendre. On n'était pas du tout politisés. Il y avait des gaullistes parmi nous. On voulait simplement ne pas être le reflet du gouvernement, rendre compte de l'information de manière impartiale, comme c'est à peu près le cas maintenant. A l'époque, on a espéré. Gorse ne voulait pas négocier en fait, il jouait sur l'épuisement du mouvement. Comme tout le monde. L'après-mai, pour lui, est comme une gueule de bois, longue de treize ans. D'autant plus difficile à faire passer qu'il n'a jamais été un enragé, ni un envrivé de Mal.

- En ce qui concerne la radio et la télévision, intervient Georges Pompidou, très calme, nous avons pris des mesures pour assurer un service minimum.

- Minimum, répète le Général avec dédain. Messieurs, j'ai pris mes décisions. On évacue l'Odéon et la Sorbonne.

- La Sorbonne ? s'inquiète Georges Pompidou. Il y aura des morts, mon Général.

- Et nos forces de l'ordre sont traumatisées, ajoute le ministre de l'intérieur.

- D'où sortez-vous ce mot tarabiscoté, Fouchet ?

- Ils sont démoralisés.

- Donnez-leur de la gloire !

- Si on envoie la police à la Sorbonne, insiste Georges Pompidou, tout va recommencer.

- Monsieur le préfet de police ? demanda le Général en se tournant vers Maurice Grimaud, qui répondit :

- Nous allons manquer d'effectifs pour ce type d'opération, monsieur le président. Déjà, nous devons employer un grand nombre d'hommes pour garantir les principaux services publics.

- L'Odéon, peut-être, concéda Georges Pompidou pour apaiser de Gaulle.

- Eh bien commencez par l'Odéon, mais tout de suite ! Merd, Messieurs.

De Gaulle se leva pour congédier ses ministres et Pompidou en profita pour lui suggérer :

- Si vous prononcez ce soir votre allocution...  
- Vous n'y pensez pas ! Nous avons fixé la date du 24 mai, ce sera ce jour-là et pas un autre, et j'annoncerai le référendum sur la participation.

Devant la porte du bureau, le Général dit encore :

- La réforme, oui ; la chénille, non. Vous répérez cette formule aux moustiques de la presse qui vous attendent en bas du perron.

LE cuisinier de la Sorbonne se désolait. Tout à l'heure, une coopérative bretonne avait offert aux étudiants un camion de dix mille poulets, et qu'avait décidé les Comités ? De distribuer ces poulets dans les bidonvilles. Qui paierait le ravitaillement, si on refusait les dons ? Le cuisinier en avait souvent été de sa poche ; il se demandait s'il n'allait pas ôter les fourneaux et oublier la Révolution. Il regarda son camion filer rue des Ecoles. Marco et Portallier étaient montés à côté du chauffeur bénévole pour, avaient-ils expliqué, surveiller la juste répartition des volailles, mais ils guidaient le chargement à Bilancourt : les poulets devaient être un lien supplémentaire entre les grévistes de Renault et les occupants de l'Université. Quand ils débouchèrent place Jules-Guesde, c'était la fièvre et un sacré raffut. Sur un podium, un prestidigitateur faisait disparaître des foulards sous les applaudissements joyeux de la foule. Partout des drapeaux rouges, aux fenêtres, sur les arbres, aux murailles de l'usine, et une large bannière pour revendiquer : « Quarante heures, pas plus ! Mille francs par mois, pas moins ! » Ils avancèrent au klaxon entre les badauds jusqu'à l'une des grilles principales fermée par des chaînes. Au loin, Portallier reconnut Jean Ferrat qui prenait le micro, avant de chanter pour calmer les camarades : « Je manifeste pour ceux qui reçoivent des coups de pied au cul ! »

Les deux étudiants descendirent à la hauteur du piquet de grève, qui tapait la belote sur des caisses retournées. Ils affrontèrent le regard méfiant d'un grand ouvrier en vareuse qu'ils ignoraient être un permanent de la CGT.

- On vous apporte des poulets, tout ce camion, dirent-ils pour afficher notre solidarité avec les travailleurs de la Régie.

Place Saint-Michel...  
- Des poulets ? On aurait préféré des nanas dit le cégétiste Lanier en souriant.

- Demain on vous livre un camion d'étudiantes, répondit Marco du tac au tac.

On ouvrit le camion, et, avec les gens venus à la fête, une chaîne se forma pour passer les poulets dans l'usine, un par un à travers les barreaux, comme on faisait la chaîne au Quartier latin pour monter des pavés en barricade. Cela dura longtemps ; on en profitait pour cesser.

- J'ai été à la Sorbonne, disait un gréviste, j'ai pu en placer une !

- Tout le monde avait envie de prendre la parole.

- Non, on n'est pas pareils.

- Nous voulons la même chose !

- On dit que de Gaulle doit s'en aller, dit Lanier, et on ira jusqu'au bout.

- Si la CGT vous le permet, riposte Marco.

- Tu lui veux quoi, à la CGT ? répète Lanier en attrapant un poulet qu'il lança comme un ballon à son voisin.

- Elle a été dépassée par le mouvement de la base.

- Non, elle le conduit.

- Elle veut aider les communistes à parvenir au pouvoir par des élections, et pour ça, s'aligner avec les partis nullards de la gauche traditionnelle !

- Et après ? demandait Lanier. Qui a défilé le 17 mai ? La CGT et le Parti. Pour crier quoi ? Gouvernement populaire.

- Avec qui ? Mitterrand ?

- Pas question. Tu rigoles ?

- Mendès France ?

- Pourrait faire la transition.

La-bas, sur la place, tandis que les poulets volaient de main en main, Isabelle Aubret chantait « Que c'est beau, c'est beau, la vie... »

(à suivre)

Réalisation et documentation du Monde



صحة من الامم

# Octobre 1961 : pour la vérité, enfin par Jean-Luc Einaudi

**S**EPT mois après les déclarations de Catherine Trautmann, faites au moment même où le témoignage, en tant qu'auteur de *La Bataille de Paris* (Editions du Seuil) au procès de Maurice Papon et par lesquelles elle annonçait l'ouverture des archives sur les événements du 17 octobre 1961, je n'ai toujours pu consulter aucune archive. Mes courriers au premier ministre, au ministre de l'Intérieur et à celui de la défense sont tous restés sans réponse. L'ouverture de l'ensemble des archives concernant ces événements et leur libre examen pour les chercheurs restent à réaliser.

En revanche, le rapport commandé, le jour suivant mon témoignage, par le ministre de l'Intérieur au conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern, (par ailleurs président de la très sensible Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité), a été dernièrement rendu public, d'abord par l'intermédiaire du *Figaro*.

La lecture de ce rapport appelle plusieurs remarques. M. Mandelkern et les fonctionnaires auteurs de ce rapport ne se contentent pas d'inventorier les archives de la préfecture de police. Ils prétendent aussi en dégager certaines « observations », entre autres quant au nombre de victimes dont ils affir-

ment qu'il serait « très inférieur aux quelques centaines de victimes dont il a parfois été question ». De toute évidence je suis visé par cette affirmation. A Bordeaux, j'ai, en effet, déclaré qu'« il y a eu durant cette période-là au minimum deux cents morts et vraisemblablement autour de trois cents ».

Dans une démocratie, ce n'est pas à de hauts fonctionnaires agissant en tant que tels qu'il revient d'écrire l'Histoire. Qu'on laisse les chercheurs travailler librement sur

**Dans une démocratie, ce n'est pas à de hauts fonctionnaires agissant en tant que tels qu'il revient d'écrire l'Histoire**

les archives, avec l'esprit critique nécessaire, en procédant aux recoupements indispensables avec d'autres sources. Il serait totalement inacceptable que l'on cherche, à travers ce rapport à vouloir accréditer une nouvelle vérité officielle, succédant à celle de 1961, sans que les chercheurs aient eu la possibilité de consulter l'ensemble des sources.

Les archives dont fait état ce rapport sont partielles et partiales. Partielles, comme le reconnaissent d'ailleurs ses auteurs, parce qu'elles ne concernent que la pré-

fecture de police et ce qui était alors le département de la Seine. Or ces événements ont aussi eu pour théâtre l'ancien département de la Seine-et-Oise. Des corps furent retrouvés loin de Paris, notamment ceux emportés par la Seine.

Partielles encore, parce que, comme l'indique le rapport, des archives ont disparu. C'est ainsi que les archives de la brigade spéciale ont été détruites ces dernières années ; ce service répéçait

rien arrêtés le 17 octobre et qui, selon la préfecture de police, séjournaient toujours à Vincennes le 6 novembre 1961. On voudrait les connaître car, ce même 6 novembre, trois députés n'avaient, eux, dénombré à Vincennes que 1500 détenus. Or étaient alors ces 210 Algériens manquants ?

Partiales, mises en rapport avec d'autres sources. Or, à certains moments, le rapport Mandelkern reprend telle quelle la version policière, par exemple lorsqu'il s'agit d'expliquer certains épisodes tragiques par un affrontement entre manifestants et policiers. Ceci est un mensonge dont le rapport se fait pourtant l'écho. Il n'y a pas eu d'affrontements ce 17 octobre, mais le déchaînement de la violence unilatérale de forces de police agressant des manifestants pacifiques, se livrant à une chasse à l'homme en fonction de l'apparence physique.

Sont cités, entre autres, les faits qui ont eu lieu sur les boulevards Poissonnière et Bonne-Nouvelle. Or, selon plusieurs témoignages précis au nombre desquels figure

celui du grand journaliste que fut Jacques Desoy, les forces de police ont ouvert le feu sur les Grands Boulevards. Elles ont ensuite chargé les manifestants, froidement, en dehors de tout affrontement. Plusieurs cadavres gisaient sur le sol, dans un bain de sang ; on n'en trouve pas trace dans le bilan officiel ou dans la liste de sept noms que publie le rapport Mandelkern. Une exception toutefois : seul Français à avoir été tué, dont on reconnaît enfin que « la mort est due à des coups de crosse sur la tête reçus pendant une charge » ; alors que Maurice Papon osait encore prétendre lors de son procès que son cœur avait lâché sous l'effet de l'émotion. On lit encore à plusieurs reprises que « des coups de feu ont été échangés » (au pont de Neuilly, dans le secteur Saint-Michel-Saint-Germain). Il s'agit là de la reprise d'un autre mensonge destiné à justifier l'usage des armes par des policiers. Les seules victimes par balles furent des Algériens.

Autre exemple de l'excessive confiance de M. Mandelkern dans la version officielle des faits : celui d'Amar Mallek, « mortellement blessé par les tirs de deux gendarmes le 20 octobre au stade Pierre-de-Coubertin ». Maurice Papon lui-même avait expliqué cette mort en prétendant qu'Amar Mallek avait cherché à s'évader et qu'un gendarme avait dû tirer dans des conditions conformes aux lois et règlements.

Or, le cadavre d'Amar Mallek fut aussi examiné - c'est à ma connaissance le seul cas - par des médecins qui ne dépendaient pas de la préfecture de police. Leur conclusion fut que la mort avait été occasionnée par des coups d'une extraordinaire violence et non par balles.

Dans son évaluation du nombre de morts, le rapport se fonde pour l'essentiel sur le registre de l'Institut médico-légal (que je n'ai pas pu examiner) et se demande « si certains cadavres auraient pu ne pas être transportés à l'IML à l'époque des manifestations d'octobre et échapper de ce fait au bilan officiel ». A cette question légitime, le rapport répond que « l'hypothèse est difficile à prendre en considération ». Pourquoi ? On ne nous le dit pas. Pourtant, il y a bel et bien eu des cadavres qui n'ont pas été transportés à l'IML. J'en prends pour seul exemple les cadavres de ces Algériens morts dans l'enceinte du Palais des sports placé sous la garde de la gendarmerie mobile.

Qu'en a-t-on fait ? Quel service les a fait disparaître ? Ces questions restent posées.

Dans le rapport Mandelkern, on ne trouve nulle trace de certains faits. Par exemple de ce qui s'est produit dans la cour de la préfecture de police dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961. Selon plusieurs sources policières de l'époque, plusieurs dizaines d'Algériens, une cinquantaine, y ont été tués. Il aurait été évidemment surprenant qu'il en soit question dans les archives de la préfecture de Maurice Papon. Mais comment peut-on prétendre ensuite tirer des conclu-

**Il serait gravement illusoire de croire que la vérité puisse être contenue dans les seules archives**

sions à partir de ces seules archives et se permettre de mettre en cause d'autres recherches ?

Constantin Meïnik qui, en 1961, était chargé des affaires de police et de renseignement au cabinet du premier ministre, Michel Debré, a témoigné à plusieurs reprises, depuis 1991, que, sur la base des renseignements qui lui parvenaient alors, il était parvenu à une évaluation du nombre de victimes comprise entre cent cinquante et trois cents. Je constate que ce témoignage converge avec le bilan établi par les anciens ennemis de M. Meïnik, la Fédération de France du FLN, qui faisaient état d'un nombre de victimes se situant entre deux cents et trois cents morts.

Si après des travaux menés librement par des chercheurs indépendants, on arrive à des chiffres différents, il apparaît que je me suis trompé et si, comme je prétend Dieudonné Mandelkern, le bilan de cette répression se révélait beaucoup moins important que ce que j'ai pu écrire et dire, c'est volontiers que je le reconnais. Mais, pour le moment, je persiste et signe. En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon.

**Il serait gravement illusoire de croire que la vérité puisse être contenue dans les seules archives**

**Il serait gravement illusoire de croire que la vérité puisse être contenue dans les seules archives**

**Jean-Luc Einaudi est éditeur au ministère de la justice.**

quelqu'un que vous aviez oublié

THERAPIES MARINES  
PROGRAMMES DE RELAXATION  
SÉJOURS COMBINÉS  
HÔTELS ET THERMES  
SOINS DE BEAUTÉ  
FITNESS-CLUB

4 100 F

INFORMATIONS : 00 377 92 16 49 40

Valeur d'exemple

A quoi sert le G8?

Renard Quillet Albert (Somme)



# ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 20 MAI 1998

**MONNAIES** Le yen est tombé, lundi 18 mai, à son plus bas niveau depuis six ans et demi face au billet vert et depuis près de deux ans face aux devises européennes. ● EN

**TROIS ANS**, la monnaie japonaise s'est dépréciée de 70 % face au dollar. Sa chute s'est accélérée au cours des derniers jours, au fur et à mesure que se dissipent les craintes d'une

action concertée des banques centrales sur le marché des changes. ● **LA FAIBLESSE** des rendements au Japon et la récession économique dans l'Archipel incitent les opérateurs

à vendre du yen. ● **UN PLONGEON** du yen déstabiliserait le système monétaire mondial, surtout s'il obligeait la Chine, comme le redoute la Maison Blanche, à dévaluer à son tour. ● **LA**

**CRAINTE** de nouvelles secousses sur les marchés financiers émergents a affecté la Russie, où la Bourse a perdu 12 %, lundi, et où la banque centrale a été contrainte de relever ses taux.

## Les difficultés économiques japonaises font plonger le yen

La devise nipponne est tombée à son plus bas niveau depuis 1991 face au dollar.

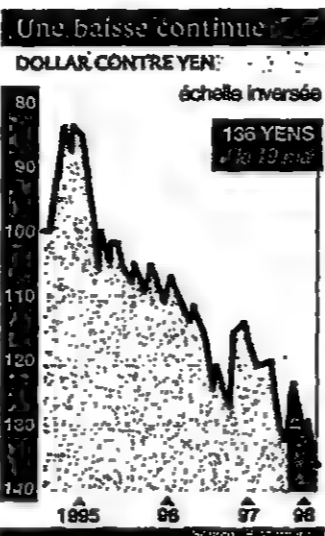
Les autorités monétaires internationales craignent des remous sur les marchés émergents, notamment en Russie et en Chine

LA BONNE ÉCONOMIE fait la bonne monnaie, ont coutume de dire les experts : les événements monétaires actuels au Japon démontrent aussi que les mauvaises économies dans l'Archipel, le yen est tombé, lundi 18 mai, à son plus bas niveau depuis six ans et demi face au billet vert et depuis près de deux ans face aux devises européennes. Il a coté 136,45 yens pour un dollar et 76,30 yens pour un deutschemark. En un mois, la monnaie nipponne a perdu 7 % de sa valeur face au billet vert et elle s'est dépréciée de 70 % en trois ans.

Sa chute s'est accélérée au cours des derniers jours, au fur et à mesure que la situation politique et sociale se dégradait en Indonésie (lire page 2) et que se dissipent les craintes d'une action concertée des banques centrales sur le marché des changes. Le directeur général du

Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus et le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin avaient récemment laissé entendre qu'une telle opération n'était pas à l'ordre du jour. Le silence observé par les dirigeants des huit principaux pays (G8), réunis durant le week-end à Birmingham (Royaume-Uni), à propos de la parité du yen a renforcé ce sentiment sur les marchés. Les opérateurs y ont vu une raison supplémentaire de vendre la monnaie japonaise. La capacité de riposte de la Banque du Japon, isolée, ne les impressionne guère : au cours du seul mois d'avril, l'institut d'émission nippon a dépensé, en vain, 18 milliards de dollars, pour tenter de freiner la baisse de la devise japonaise. A ce rythme, il faudrait moins d'un an pour que fondent toutes ses réserves (205 milliards de dollars).

Mais ce sont surtout des raisons



En trois ans, la monnaie japonaise a perdu 70 % de sa valeur face au dollar.

économiques et financières qui incitent aujourd'hui les investisseurs internationaux à se détourner de la monnaie japonaise. D'une part celle-ci n'offre que des rendements désastreux (0,40 % à trois mois, 1,3 % à dix ans) alors qu'aux Etats-Unis les mêmes échéances offrent des rémunérations de 5,6 %. D'autre part, tandis que les économies américaine et européenne tournent aujourd'hui à un rythme élevé, l'économie nipponne s'enfonce dans la récession.

L'annonce, fin avril, d'un plan de relance d'une ampleur sans précédent (16 600 milliards de yens, soit 768 milliards de francs) n'a pas plus convaincu les marchés que les partenaires économiques du Japon. Comme le résume Christian de Bolsieu, professeur d'économie à l'Université de Paris, « la relance économique au Japon tourne à la force : plus les sommes promises sont farineuses, moins le programme

est clair et lisible, moins la communauté internationale et les marchés financiers y croient », en ajoutant que « l'incapacité fondamentale des autorités japonaises à traiter convenablement depuis des années les faiblesses structurelles du système bancaire et financier laisse perplexe ».

### INAPTE

Une impuissance d'autant plus grave, selon Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, que « l'absence chronique de croissance au Japon ne vient pas d'un excès d'épargne, d'une compétitivité insuffisante ou d'une politique monétaire inadaptée, mais de l'incapacité du secteur bancaire à distribuer des financements ». Il souligne que les banques japonaises ont perdu leur capacité de prêter et réduisent leur offre de crédit pour améliorer leur solvabilité et leurs ratios de capitalisation : dans ces conditions, la dépense publique se révèle inapte à stimuler la demande intérieure : l'argent distribué aux ménages est utilisé pour acheter les obligations que l'Etat émet pour financer ses déficits.

Si la relance budgétaire est inefficace, la relance monétaire est quant à elle très délicate. Le taux d'escompte est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995, ce qui laisse peu de marge pour une nouvelle réduction. La seule ouverture semble donc se situer du côté du taux de change, mais elle est étroite.

« La devise nipponne est trop basse vis-à-vis du dollar, trop chère en comparaison de l'Asie du Sud-Est », estime M. de Bolsieu. Le plongeon du won sud-coréen, du baht thaïlandais ou encore de la roupie indonésienne au cours des derniers mois a entamé la compétitivité de l'économie japonaise dans la région. En revanche, la baisse du yen provoque la colère des industriels américains, relayée par la Maison Blanche. « Le Japon ne doit pas dépendre d'un affaiblissement du yen pour générer une croissance nourrie par les exportations », a prévenu M. Rubin.

La grande crainte de l'administration américaine est qu'une chute du yen ne finisse par exercer une pression monétaire insupportable sur la Chine, pays avec lequel les Etats-Unis enregistrent leur plus grand déficit commercial bilatéral (44 milliards de dollars en 1997) : pour éviter un étranglement de ses exportations et un ralentissement trop brutal de son économie, Pékin se déciderait à dévaluer à son tour sa monnaie. « Si le yen faiblissait de manière significative jusqu'à 150-160 yens pour un dollar, la Chine et Hongkong seraient confrontés à des difficultés insurmontables », affirme Miron Mushkat, vice-président de l'Institut indochinois asiatique : un scénario monétaire catastrophe pour les économies américaine et européenne.

Pierre-Antoine Dahan

## Les investisseurs fuient les marchés financiers russes

LA CRAINTE de voir les marchés financiers des pays émergents s'effondrer à nouveau en Asie et par contagion dans le reste du monde affecte tout particulièrement la Russie. La fuite des investisseurs étrangers, alimentée par les doutes sur la capacité du nouveau premier ministre, Sergueï Kirilenko, à réduire le déficit budgétaire et à augmenter les recettes fiscales, s'est accélérée depuis plusieurs jours. Elle s'est trahie, lundi 18 mai, à la fois par une chute du rouble et des rumeurs de dévaluation et par un plongeon de 12 % de la Bourse de Moscou. Les actions russes avaient déjà perdu 15 % la semaine dernière et ont abandonné 40 % depuis le début de l'année.

Le rouble est tombé lundi jusqu'à 6,19 pour un dollar, sortant de sa bande de fluctuation face à la monnaie américaine comprise entre 6,11 et 6,18. « Les investisseurs étrangers s'inquiètent du faible niveau des réserves monétaires de la Russie et de l'importance des échéances à venir dans les cinq prochaines semaines d'emprunts à

court terme en dollars », souligne Gretchen Rodkey, analyste de Bear Stearns. Le rendement des emprunts de l'Etat russe à trois mois est monté à 58 % et celui des obligations à dix ans à 48 %.

Pour tenter d'enrayer la dé fiance, la banque centrale russe a annoncé lundi un relèvement du loyer de l'argent au jour le jour de 30 % à 50 %. Des taux particulièrement élevés qui pénalisent l'économie russe. Le gouvernement a annoncé lundi, toujours pour essayer de rassurer, qu'il avait l'intention d'emprunter moins à court terme et de concentrer ses efforts sur une augmentation des ressources fiscales. Une équipe du Fonds monétaire international est arrivée lundi à Moscou pour vérifier que la Russie respecte ses engagements en matière budgétaire. Le FMI a retardé un versement de 670 millions de dollars (sur un prêt total de 9,3 milliards accordé à la Russie) en raison justement du creusement du déficit budgétaire.

Eric Jéser

## Le sidérurgiste Salzgitter retourne au secteur privé

FRANCFORT correspondance Une des plus longues polémiques de la campagne électorale en Allemagne va prendre fin. En février, Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe et candidat social-démocrate à la chancellerie, avait fait racheter le groupe sidérurgique Salzgitter (l'ancien Preussag Stahl) par le Land et la banque publique Nord-LB. L'opération, destinée à éviter la vente de Preussag à l'autrichien Voest-Alpine, souleva un tollé, les proches du chancelier Helmut Kohl et les milieux d'affaires accusant M. Schröder de chauvinisme et d'étatisme. C'était la première renationalisation en Allemagne depuis 1982.

M. Schröder vient d'annoncer les modalités de la reprivatisation du groupe. La Nord-LB cédera la quasi-totalité de sa participation et le Land

de Basse-Saxe ramènera sa part de 49,9 % à environ 25,5 %. Près de 60 % du capital seront mis en Bourse pour un prix compris entre 20 et 23 deutschemarks (67 à 77 francs). La souscription s'achèvera le 29 mai et la première cotation aura lieu le 2 juin. En 1996-1997 (exercice clos au 30 septembre), le groupe affichait un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de deutschemarks et un résultat net de 142 millions. Lorsque les deux géants de la Ruhr, Krupp-Foerst et Thyssen, auront fusionné, Salzgitter sera le seul producteur d'acier encore indépendant en Allemagne. La mise en Bourse rapportera de 2 à 1,4 milliard de deutschemarks au Land et à la Nord-LB, qui avaient déboursé 1,06 milliard de deutschemarks en février. Pas si mal pour un investissement d'une durée de quatre mois.

Tom Kleihauer

# UNISYS

a permis à 2,2 millions de romains de vivre en temps réel les résultats des élections municipales sur le Web.

Encore une fois, l'Histoire se fait à Rome.\*

\* Pour la première fois au monde, UNISYS a mis en place un système permettant de suivre les élections en direct sur le Web, en associant son logiciel Cool ICE avec ses serveurs Windows NT® Aquentia. Ce système a collecté et comptabilisé les votes de 3600 circonscriptions électorales, en assurant une parfaite fiabilité des résultats. www.unisys.com

© 1998 Unisys Corporation. Windows NT® est une marque déposée par Microsoft Corporation.



سكزامن لامل

# Washington accuse Microsoft de «conspiration illégale»

## Un procès «voué à l'échec», selon la société

«MICROSOFT a utilisé la puissance de son monopole pour étouffer le secteur des logiciels d'accès à Internet». En une petite phrase, lundi 18 mai, Janet Reno, la ministre de la Justice américaine, a résumé les griefs accumulés contre le fabricant de logiciels, qui ont conduit le gouvernement des Etats-Unis à déposer comme lui une plainte «pour pratiques anti-concurrentielles et d'abus de position».

Les procureurs de 21 Etats ont fait de même (le Monde du 19 mai). Le département de la Justice reproche à l'entreprise de Bill Gates, dont les logiciels d'exploitation équipent près de 90% des ordinateurs personnels (PC), de violer la loi antitrust.

Les autorités accusent Microsoft d'avoir testé, en mai 1995, de convaincre son concurrent Netscape, qui l'avait devancé dans les logiciels d'accès à Internet avec son produit Navigator, de se partager ce marché, puis, cette offre ayant été refusée, d'avoir cherché à asphyxier cette société pour imposer son propre logiciel de navigation sur Internet, Explorer. A l'appui, ils citent un document interne à Microsoft dans lequel un responsable du groupe explique qu'«il semble clair que ce sera très difficile d'accroître la part de marché d'Explorer sur ses seuls mérites» et qu'«il serait plus important d'utiliser Windows comme levier pour que les gens utilisent Explorer plutôt que Navigator».

L'objectif du gouvernement et des Etats est d'obtenir un jugement préliminaire, qui force Microsoft à modifier ses pratiques avant le 21 juin, date à laquelle la

nouvelle version du logiciel d'exploitation du groupe, Windows 98, doit être commercialisée auprès du grand public. Ce qui aurait pour effet d'«emballer la concurrence de façon significative», selon le département de la Justice. Windows 98 doit proposer Explorer comme fonction de base, totalement intégrée.

Les exigences à l'égard de Microsoft sont au nombre de cinq : offrir Windows 98 sans Explorer, ou l'inclure dans Windows 98, aux côtés d'Explorer, le logiciel de Netscape ; laisser la possibilité aux constructeurs de PC de modifier la première page d'écran afin de faire apparaître des logiciels concurrents ; mettre fin aux pratiques de rétrocessions à l'égard des constructeurs utilisant des logiciels concurrents ; cesser la politique de prix incitatifs encourageant ces mêmes fabricants à installer les logiciels bureautiques Microsoft ; réformer les contrats avec les fournisseurs de services en ligne et d'accès à Internet limitant la distribution de logiciels concurrents.

Bill Gates a accusé l'administration américaine de vouloir «punir» une entreprise à succès et de chercher à défendre les intérêts de Netscape, plutôt que ceux des consommateurs, soulignant, à propos de la demande d'incorporer dans Windows 98 le logiciel de Netscape, que «cela reviendrait à demander à Coca-Cola de livrer trois bouteilles de Pepsi pour six bouteilles de Coca».

Philippe Le Cœur

# Framatome maintient ses résultats mais l'avenir du nucléaire reste flou

«QUELLES que soient les évolutions du nucléaire dans le monde, Framatome est le premier constructeur mondial et le restera». Devant les analystes financiers, Dominique Vigon, président du groupe, a réaffirmé, lundi 18 mai, l'importance de cette activité en dépit du ralentissement du marché. En 1997, les résultats financiers ont encore été bons, avec un chiffre d'affaires de 18,4 milliards de francs et 990 millions de bénéfice, en hausse de 10 %, et il devrait rester cette année malgré l'environnement. Le groupe table sur 204 milliards de chiffre d'affaires et 992 millions de bénéfices. Pourtant, le constructeur d'équipements continue de traverser une passe difficile. Le projet de futur réacteur franco-allemand EPR (European Pressurized Reactor), conçu avec Siemens, rencontre des réticences des deux côtés du Rhin.

M. Vigon est revenu sur le problème et du renversement brutal d'alliance de Siemens, qui a choisi de s'associer au britannique British Nuclear Fuels (BNFL) pour le combustible et les services : «nous avons souligné les risques que son alliance avec BNFL pouvait représenter vis-à-vis du maintien de notre coopération dans le domaine des réacteurs», a-t-il déclaré. Siemens sera plus ou moins rapidement amené à faire un choix. Cette mise en garde intervient quelques jours après la publication du rapport du député (RPR) de Haute-Savoie, Claude Birraux, qui s'alarme du manque de conviction concernant l'EPR du côté français.

«Sauf si l'on souhaite abandonner l'énergie nucléaire, estime M. Birraux, il est important de réaliser aux environs de 2003 une tête de série d'un EPR». Dans son rapport 1998 sur la sûreté des installations nucléaires, rédigé pour l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et rendu public le 14 mai, M. Birraux estime qu'«il appartient au gouvernement d'annoncer des orientations claires» sur l'avenir de ce réacteur. Celui-ci doit théoriquement succéder aux réacteurs actuels, à partir de 2010, et il importe d'ici là de «maintenir les compétences de l'industrie nu-

cléaire». Engagé à la fin des années 80 par EDF, Framatome, Siemens et neuf producteurs d'électricité allemands, le projet d'EPR, qui a déjà nécessité un investissement de 1 milliard de francs, intègre dès sa conception le risque d'accident majeur et vise un prix de revient de 18 centimes par kilowattheure (20 pour la dernière centrale mise en service, Chooz-II). M. Birraux souhaite qu'à l'instar de ses homologues allemands «EDF prenne sur ce dossier une position plus claire et déterminée» et élabore «un projet d'entreprise digne de ce nom» et demande à Framatome «une stratégie offensive et dynamique».

DUMPING Un souci analogue émane des syndicats qui ont lancé, le 14 mai, la procédure de droit d'alerte, après la décision du groupe de supprimer 480 postes en deux ans. S'interrogeant sur le devenir du nucléaire français, «le comité central d'entreprise demande à la direction de Framatome et aux représentants de ses principaux actionnaires de répondre de manière motivée et par écrit» à plusieurs questions, concernant la stratégie de Framatome ou la position d'EDF sur le nucléaire.

Cette requête intervient au moment où le tandem Framatome-Siemens a été écarté par le belge Electrabel du renouvellement de trois générateurs de vapeur à la centrale nucléaire de Tihange, au profit du japonais Mitsubishi. Les dirigeants du groupe français ont alors dénoncé «le dumping» pratiqué par l'industriel nippon. Autre déconvenue, depuis quelques jours, le groupe est confronté à l'incident survenu à la centrale de Civaux, dans la Vienne. Le coude métallique d'un système de refroidissement, fourni par un de ses sous-traitants, s'est fissuré sur 18 centimètres de long et 2 millimètres de large, entraînant une fuite d'eau. Au vu des analyses, Framatome décidera ou non du remplacement des 39 coudes analogues de la centrale.

Dominique Gallois et Hervé Morin

# Christie's compte sur son rachat par M. Pinault pour accélérer son développement en France

## La maison londonienne pense fermer son bureau d'enchères de Monaco

La polémique relancée sur l'authenticité des tableaux de Van Gogh, vendus par Christie's en 1987, n'effraie pas François Pinault. Sa holding person-

nelle, Artémis, s'appuie sur plus de 7 milliards de francs pour acquérir la totalité du capital de la célèbre maison londonienne de ventes aux

enchères. Son directeur général Christopher Davidge explique au Monde ce qu'il attend de son nouveau patron français.

FRANÇOIS PINAULT aime décidément les paris à fort taux d'adrénaline. L'offre publique d'achat amicale sur 100 % de la société de ventes aux enchères Christie's International, annoncée lundi 18 mai, deux semaines après l'achat d'un premier bloc d'actions de 29,1 %, va coûter à sa holding, Artémis plus de 7 milliards de francs. Elle prend d'ores et déjà des allures de coup de poker. Cette OPA intervient en effet au lendemain d'un symposium d'experts, tenu à la National Gallery de Londres la semaine dernière, qui devait permettre de clarifier la question de l'authenticité des *Turners*, contestée depuis cinq ans.

Cette toile présumée de Van Gogh fut adjugée comme telle en 1987 par Christie's, pour un montant record de 267,3 millions de francs, au groupe d'assurances japonais Yasuda. Après une journée de débats contradictoires entre spécialistes du peintre hollandais, les doutes étaient loin d'être levés. Et Yasuda n'eût pas de saisir la justice contre la prestigieuse mai-

son britannique. Un procès serait du plus mauvais effet, non seulement sur sa réputation, mais aussi sur le cours de ses actions. Or, Artémis a proposé un prix de 396 pence par action, soit 26,7 % de plus que le cours de clôture du 15 mai. «Ce prix dépasse de loin nos prévisions les plus optimistes», se félicite Christopher Davidge, le directeur général de Christie's, dans un entretien au Monde.

CLIENT DE LONGUE DATE Le milliardaire français, homme d'affaires autant que collectionneur avisé, ne pouvait ignorer la polémique. M. Davidge affiche sa sérénité : «A la lumière des preuves présentées à ce jour, nous ne voyons aucune raison de modifier notre point de vue original : les *Turners* sont une œuvre authentique. M. Pinault connaît bien le marché de l'art. Je suis certain qu'il a pris ses renseignements avant de nous faire son offre».

Souci de ménager l'avenir, un réel enthousiasme, le directeur général ne tarit pas d'éloges sur le futur propriétaire de la célèbre

maison londonienne, qui passe pourtant sous contrôle étranger pour la première fois depuis sa fondation en 1776. «Je suis fier de notre héritage britannique mais l'arrivée de François Pinault est la preuve du caractère international du marché de l'art. C'est un client de longue date que je connais bien».

La nationalité de l'acquéreur «est une bonne chose pour Christie's en France. Dès que le marché français sera libéré, nous organiserons des ventes à Paris. Il n'y aura aucune raison de poursuivre nos ventes à Monaco qui, pour nous, a toujours été un marché de substitution».


Quant à la comparaison avec Alfred Taubman, le promoteur immobilier du Michigan qui a acquis en 1983 le grand rival Sotheby's, M. Davidge la balaise d'un revers de main peu diplomatique : «M. Pinault représente une génération différente. C'est un collectionneur passionné par l'art contemporain, en particulier de la seconde partie du XIXe siècle. Il s'agit là d'un

marché qui va exploser au cours de la prochaine décennie».

Reste que, selon les analystes de la City, Christie's a encore du chemin à faire pour consolider sa position de numéro un mondial des ventes aux enchères, soufite à Sotheby's depuis seulement deux ans. M. Davidge peut mettre à son actif la réorganisation mondiale du groupe et le succès de quelques enchères très médiatisées, comme la dispersion des collections Loeb et Ganz. Mais les coûts (salaires, catalogues) demeurent élevés, malgré un récent train de licenciements. Et Christie's reste à la traîne de Sotheby's en matière de nouveaux services, financiers ou immobiliers. Deux domaines que connaissent bien les entreprises de M. Pinault, Artémis et le groupe de distribution Pinault-Printemps-Redoute.

De là à imaginer des synergies avec Christie's, il y a un pas que M. Davidge s'impatiente manifestement de pouvoir franchir.

Pascal Gallnier et Marc Roche (à Londres)



Utilisez-vous au mieux toutes les énergies de votre entreprise ?

Aujourd'hui, l'environnement est riche en opportunités de marché. Pour saisir, l'entreprise doit savoir mobiliser toutes ses énergies dans une même direction. Andersen Consulting, avec son expérience unique en stratégie, technologie, organisation et ressources humaines, est un partenaire naturel pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre potentiel. Plus que des améliorations ponctuelles, nous visons l'augmentation de la performance globale de votre entreprise. Car si vous savez combiner toutes vos forces, le résultat peut dépasser vos espérances.

**ANDERSEN CONSULTING**

Pour plus d'informations, consultez notre site internet : <http://www.ac.com>

Dominique Gallois et Hervé Morin



# Les radios sont plus préoccupées par le marché que par la loi

## Réunis dans le cadre de la concertation sur le projet Trautmann sur l'audiovisuel, les opérateurs privés et publics se sont prononcés pour « peu de loi, mais une loi respectée ». Ils sont surtout inquiets de l'évolution du marché publicitaire

PLUS PRÉOCCUPÉES par la situation économique de leurs entreprises que par les avatars de la loi, les opérateurs de radios privées et du service public n'ont pas semé passionnés par la table ronde, organisée lundi 18 mai, dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel.

D'emblée, Francis Brun-Buisson, chef du Service juridique et technique de l'information (SITI) a précisé que « la radio n'était pas l'oubliée de ce projet de loi » et il a cadré le débat autour de deux thèmes : les objectifs et les critères de la régulation et l'accès aux recettes publicitaires. Il a aussi évoqué la gestion du parc des fréquences pour l'attribution desquelles tout le monde réclame plus de transparence. Les procédures devraient être simplifiées et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait obtenir une plus grande marge de manœuvre.

A l'exception des représentants des radios associatives, qui souhaitent que la loi protège leur existence, la plupart des intervenants ont montré peu d'opposition à l'égard du législateur. Sur l'air de « peu de loi, mais une loi respectée »,

Rémy Sautter, directeur général de la CLU-UPA a lancé une antenne reprise par tous ses collègues, notamment par Jacques Léhu, président délégué d'Europe 1 communication, qui a déclaré : « Je ne vois pas pourquoi on imposerait durablement un statut aux entreprises de communication ».

M. Sautter a aussi critiqué les avantages dont bénéficie le service public, notamment en matière de fréquences et de recours aux opérations de parrainage. Daniel Boudier, conseiller du président de Radio France, lui a répondu en égrenant des chiffres, rarement publiés, sur les 2 580 fréquences de Radio France, qui en utilise seulement 2 001. Et il a ajouté que « plus le secteur privé sera fort, plus le service public sera heureux ». Un bonheur que n'exprimait pas Georges Vanderchmit, au nom des radios généralistes privées. « Nous voulons être écoutés et pour cela nous voulons disposer de fréquences pour bénéficier d'une couverture nationale », a réclâmé le président de la Sofrad. Volontiers provocateur et à contrecourant de ses collègues, Alain Weill, vice-président de NRJ, a rétorqué qu'« il ne faut pas demander

des avantages, mais travailler sur les programmes » et il a insisté sur le fait que « la radio va aller vers plus de local. Le marché publicitaire local est à protéger et à développer ».

Cet avis n'est pas partagé par les

Renaud Vieljeux, directeur d'IP France s'est inquiété des risques pour les radios de l'autorisation prochaine à la grande distribution de faire de la publicité à la télévision.

### Un média très écouté

La radio n'arrête pas de battre des records. Écoulée par 82 % des Français, elle ne cesse de gagner des auditeurs. Une étude de Médiamétrie sur l'équipement des foyers montre que 98,9 % des Français possèdent au moins un type d'appareil radio. Et la plupart d'entre eux en ont six. Le transistor ou la radio-cassette sont leurs récepteurs de prédilection, mais on note une importante progression des radios numériques (Radio Data System). Selon une étude de Médiamétrie, les radios musicales sont les gagnantes de l'accroissement de l'écoute, avec une progression de 2,5 % en un an. Suivent les régions de France, les radios ne recevant pas le même accueil. Déjà importante dans le Nord, leur présence se renforce auprès des auditeurs du sud de la France. Seuls les habitants de l'Est se détachent de ce média. En ce qui concerne les audiences, Médiamétrie note une stabilité de RTL et de France Inter, un « second souffle » pour RMC et une baisse d'Europe 1.

per les opérateurs de chiffres différents pour évaluer les marchés locaux et nationaux, ainsi que leur évolution d'une année sur l'autre, rend difficile la réflexion sur ce thème. « Y-a-t-il trop ou pas assez de fréquences ? Quelles sont les conséquences de l'éclatement des auditeurs sur le marché publicitaire ? Allez-vous à trouver les bons chiffres », a réclâmé Pierre Wichn, membre du CSA. Cet appel a reçu peu d'écho de la part des opérateurs, qui savent que la révélation de certains chiffres les obligerait à dévoiler une partie de leur politique commerciale vis-à-vis des annonceurs, notamment le montant des redevances accordées.

Dernière ce débat sur la publicité transparent, l'hostilité et l'inquiétude de la plupart des opérateurs à propos de la place que le groupe NRJ aura à l'issue de la privatisation de RMC. A cette occasion, il devrait prendre la contrôle de Nostalgie et d'une partie de RMC. Les responsables des radios en ont oublié d'évoquer les nouvelles technologies et notamment l'avenir du numérique dans ce secteur.

Françoise Chivot

### DÉPÊCHES

**FORMATION** : L'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) et l'Institut pratique du journalisme de Paris (IPJ) vont proposer à leurs conseils d'administration respectifs, les 12 juin et 27 mai, de constituer « un groupe de référence dans la formation au journalisme, en France, en Europe et à l'international », a annoncé l'ESJ, lundi 18 mai dans un communiqué. Les deux établissements souhaitent réunir « leurs expériences en unifiant leur développement ». Le nouveau groupe pourrait s'élargir « si nécessité s'en faisait sentir », dit le communiqué. Cette annonce intervient alors que le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), en déposant son bilan, mardi 12 mai (Le Monde du 14 mai), avait souligné son désir de se rapprocher de l'ESJ afin de « créer un grand pôle de formation à vocation européenne ».

**EDITION** : le groupe américain Viacom a vendu pour 4,6 milliards de dollars (environ 27 milliards de francs) une partie des éditions Simon & Schuster au groupe britannique Pearson, éditeur du Financial Times et des Echos. Viacom a annoncé, lundi 18 mai, qu'il allait conserver la marque et la division éditions générales de Simon & Schuster. Pearson devrait vendre les éditions de référence à l'éditeur Hicks, Muse, Tate & Furst pour 1 milliard de dollars (environ 6 milliards de francs).

## Le soixantième prix Albert-Londres ou l'hymne au grand reportage

IL FUT D'ABORD comptable, avant de devenir reporter. Il brilla d'être poète, et admira François Coppée. Il ne savait ni nager, ni conduire une automobile, et ne parlait aucune langue étrangère. Mais cela n'empêcha pas Albert Londres de devenir le « prince des reporters ». A partir de 1914, année où il s'imposa comme correspondant de guerre en couvrant le bombardement de Reims pour Le Matin, le jeune Gascon devient la coqueluche des lecteurs avides de découvertes et des patrons de journaux tout aussi désireux de faire grimper les tirages.

Celui qui prononça la formule célèbre « notre métier n'est pas de faire plaisir mais de porter la plume dans la plaie » devient une légende. Muni de sa vieille valise en peau de porc, toujours chepaunté et chaussé

quand il met en cause le parti colonial en Afrique (Terre d'ébène, 1927), les polémiques et les discussions enflent mais aboutissent, parfois, à des décisions politiques de premier ordre comme la fermeture de Cayenne ou la réforme des asiles.

Le 16 mai 1932, alors qu'il revient à nouveau de Chine où il a déjà longuement séjourné (La Chine en folie, 1922), Albert Londres meurt à l'âge de quarante-sept ans, dans le naufrage du Georges-Philpar. Il emporte avec lui sa dernière enquête, qualifiée d'« explosive ».

### POLEMIQUE ET CONTRE-ENQUETE

Depuis, sa fille, Florise Albert-Londres, a honoré sa mémoire avec le prix portant son nom. Plusieurs éditions de ses reportages et enquêtes entretiennent aussi la flamme. Publiés par Christian Bourgois (collection «10-18 »), ils l'ont été ensuite par les éditions Arléa, puis par Le Serpent à plumes. Une demi-douzaine de biographies du reporter ont été aussi publiées, dont celle de Pierre Assouline, Albert Londres, vie et mort d'un grand reporter, 1884-1932 (Folio, 632 p., 59 €).

Le prix Albert Londres est décerné régulièrement depuis 1933 – hormis pendant la guerre – à un journaliste de moins de quarante ans pour un reportage réalisé pendant l'année écoulée. Depuis quatorze ans, le prix est attribué à double titre : à un reportage de presse écrite et à un reportage audiovisuel, le nombre de réalisations présentées dans cette seconde catégorie dépassant malheureusement l'écrit.

Mardi 19 mai, le soixantième prix devait être décerné par le jury de dix-huit membres, tous anciens lauréats. Il est présidé depuis 1984 par le journaliste et écrivain Henri Amouroux, qui a succédé à James de Coquet et à Joseph Kessel. Cette soixantième édition est un peu particulière : d'une part, le jury aura à élire un nouveau membre pour succéder à Lucien Bodard, qui vient de mourir. En outre, elle coïncide avec une augmentation substantielle du montant du prix – 20 000 francs au lieu de 10 000 précédemment –, grâce au legs fait à l'Association des amis d'Albert Londres par sa fille, dédicée.

Le prix Albert Londres, équivalent du Pulitzer américain, a été la cible d'une polémique, il y a trois ans ; le reportage télévisé primé (« Voleurs d'yeux », qui décrivait un trafic d'yeux sur des enfants, en Colombie) ayant suscité des débats dans la presse. Une contre-enquête, réalisée par les membres du jury du prix, avait abouti à la confirmation du prix attribué à la journaliste Marie-Monique Robin (Le Monde du 22 mars 1996).

Yves-Marie Labé

### Le jury en pèlerinage

Dorée des membres du jury du prix Albert Londres et leur président, Henri Amouroux, se sont réunis en Haute-Garonne, mardi 12 mai, pour honorer la mémoire du père du grand reportage, certes né à Vichy, mais dont la maison paternelle et les traces familiales plongent dans la terre du Comminges. Le petit village de Labarthe-Rivière baptisera bientôt une place à son nom, comme l'a confirmé le maître aux Journées Jistes venues se recueillir sur les tombes familiales en présence d'Henri Amouroux, petit-neveu du grand reporter. Dans l'après-midi, la délégation a participé à un débat avec les étudiants de l'École de journalisme de Toulouse. (Corresp.)

d'impeccables bottines, le reporter barbichu collabora au Matin, puis au Petit Parisien, avec pour seule mention de sa profession : « envoyé spécial ».

Pendant dix-huit ans, il parcourt le monde, traque le mensonge, l'inhumanité, la violence faite aux plus faibles et aux exclus, en se servant d'une écriture où alternent dialogues et descriptions, traits d'humour et notations ironiques. Chez Albert Londres, le reportage ne se résume pas au nombre de kilomètres avalés. Ses carnets de route attestent que ses périples sont rarement des patilles de plaisir. Le reportage façon Albert Londres est aussi une conception de l'homme et du citoyen, qui le conduit à remettre en question la loi lorsque celle-ci est injuste.

Quand il revint du bagne de Guyane (Au Bagne, 1923), quand il dénonça les conditions de vie des internés des hôpitaux psychiatriques (Chez les fous, 1925), ou

## COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE PARIBAS

UN NOUVEAU PARIBAS :

Banque d'affaires    gestion d'actifs    services financiers spécialisés

PLUS DE  
1100 ACTIONNAIRES  
ONT PARTICIPE  
A L'ASSEMBLEE  
GENERALE MIXTE  
DE PARIBAS  
A PARIS  
LE 12 MAI 1998

---

**1997 : une étape majeure pour Paribas**

Approbation des fusions : l'Assemblée a approuvé à 99,3 % la fusion de la Compagnie Financière de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de la Banque Paribas, ainsi que de la Compagnie de Navigation Mixte et de trois sociétés de portefeuille détenant l'autocontrôle (CNM Finance, Kieffer Portefeuille et Klécinq). La dénomination de ce nouvel ensemble est Paribas. Le code Sicovam devient 12001.

Cette fusion s'inscrit dans le prolongement des offres publiques d'échange réalisées en décembre 1997. Elle permet de constituer une entité unique, Paribas, banque d'affaires internationale spécialisée dans des métiers en croissance.

Des fusions créatrices de valeur : dans un paysage bancaire en pleine mutation, et à la veille de l'avènement de la monnaie unique, l'intégration des réseaux européens de la Banque Paribas et des filiales de la Compagnie Bancaire devrait multiplier fortement la puissance de Paribas en Europe. Ces fusions devraient permettre à Paribas de tirer le meilleur parti de sa spécialisation sur les marchés financiers, de ses capacités d'innovation technologique, de sa présence internationale, de la technicité de ses produits et de sa force de distribution.

Une rentabilité nette de 13 % : en 1997, Paribas a réalisé un résultat net, par part du Groupe, de 6,6 milliards de francs, en progression de 51 % par rapport à 1996. Avec une rentabilité nette des fonds propres de 13 %, Paribas dépasse l'objectif fixé pour 1998 et figure en tête des banques françaises. Les fonds propres s'élevaient à 53 milliards de francs et classent Paribas parmi les 25 plus grands groupes bancaires mondiaux.

**Principales résolutions votées par l'Assemblée Générale :**

- dividende porté à 14 francs (21 francs plus avoir fiscal) ;
- approbation des nominations pour trois ans de quatre membres du Conseil de Surveillance de Paribas : Antonio Borges, Alexandre Lamfalussy, Thierry Desmarest et Serge Tchuruk ;
- approbation des autorisations financières données au Directeur de Paribas de racheter des actions dans la limite de 10 % du capital, d'émettre des obligations, d'augmenter le capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires.

**Perspectives**

Fin avril, les principaux indicateurs sont positifs. Si l'environnement économique se maintient en l'état actuel, les résultats de 1998 devraient confirmer les taux de rentabilité obtenus en 1997, étape vers l'objectif d'une rentabilité nette des fonds propres de 15 % pour l'an 2000.

Présent dans plus de 60 pays, Paribas devrait être en mesure de se renforcer sur les marchés qui connaîtront le plus grand développement, et d'assurer ainsi une croissance solide de ses résultats.

# PARIBAS

PARIBAS ACTIONNAIRES  
3, rue d'Antin, 75002 Paris, N° vert : 0 800 05 17 88. 3618 code Cif 2 (19 F la minute). Internet : http://www.paribas.com

هكذا من الاجل

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE
SGS-THOMSON: l'assemblée générale annuelle de SGS-Thomson Microelectronics a approuvé le changement de nom du groupe franco-italien qui devient ST Microelectronics.

INTEL: le rachat des activités semi-conducteurs de Digital Equipment (1 800 personnes) est désormais effectif.

DASA: le groupe français d'électroménager a établi au Brésil sa base d'opérations pour l'Amérique du Sud, après avoir « pris le contrôle » de l'entreprise brésilienne Mallory.

MOULINEX: le groupe français d'électroménager a établi au Brésil sa base d'opérations pour l'Amérique du Sud, après avoir « pris le contrôle » de l'entreprise brésilienne Mallory.

AT&T: l'opérateur téléphonique américain s'est associé à Yahoo!, le moteur de recherche sur Internet, afin de proposer des services d'annuaire, de recherche et de forums de discussion.

LA POSTE: les agents du bureau de poste de Montbéliard Principal sont en grève à 95 %, selon FO-PTT, suite à la décision de la direction de supprimer dix emplois.

MICROSOFT: les autorités américaines ont déposé plainte pour abus de position dominante contre le groupe de logiciel dirigé par Bill Gates.

ZURICH FINANCIAL SERVICES: le groupe né de la fusion de Zurich Assurances et du pôle financier du groupe britannique BAT permettra d'économiser 400 millions de dollars en trois ans.

FORTIS-GÉNÉRALE DE BANQUE: le mariage annoncé lundi (Le Monde du 19 mai) du groupe de bancassurance belge-néerlandais Fortis avec la Générale de Banque entraînera la disparition d'au moins 2 000 emplois, soit 10 % des effectifs, dans le cadre d'un plan de restructuration de 300 millions d'euros.

BANQUE DU LOUVRE: le Crédit commercial de France (CCF), par le biais de ses entités britanniques, vient d'acquiescer 50,6 % du capital de la banque.

GAN: GE Capital, filiale de General Electric, trouve « dommage » que son offre de reprise de l'assureur public, que le gouvernement a déclarée irrecevable, ne soit pas instruite par le gouvernement.

QUANTUM PARTNERS: la société du financier américain George Soros a acquis 16,46 % du capital et 11,61 % des droits de vote de l'Européenne de Casinos, numéro quatre français du secteur avec douze casinos et un parc de 1 102 machines à sous.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

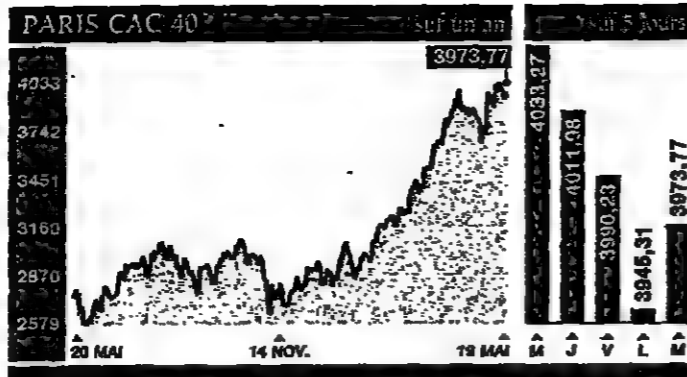


Tableau des hausses et baisses des principales valeurs boursières.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS: APRÈS TROIS séances de baisse, la Bourse de Paris se reprenait mardi 19 mai, mais sans grande conviction, à l'approche du week-end de l'Ascension.

TOKYO: LES VALEURS japonaises ont terminé en hausse de 1,09 %, mardi 19 mai à la Bourse de Tokyo.

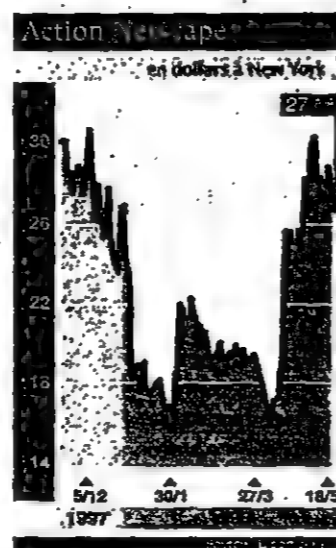
NEW YORK: LA FAIBLESSE des valeurs technologiques dans le sillage de Microsoft ainsi qu'une certaine prudence à la veille de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) ont pesé sur Wall Street, lundi 18 mai.

FRANCFORT: LES VALEURS allemandes repartaient timidement à la hausse, mardi 19 mai à la Bourse de Tokyo.

LONDRES: LES INQUIÉTUDES sur l'évolution de la situation en Indonésie et, dans une moindre mesure, celles sur les taux d'intérêts américains ont tiré les valeurs britanniques vers le bas, lundi 18 mai.

Valeur du jour: Netscape tient sa revanche

LES DÉBOIRES judiciaires de Microsoft (Le Monde du 19 mai) ont guère ému les investisseurs.



softne pouvait que réagir: Bill Gates a donc décidé d'incorporer gratuitement Explorer, son propre logiciel de navigation, sur tous les systèmes d'exploitation Windows 95.

Créée en 1994, Netscape a connu une ascension fulgurante, consacrée, le 9 août 1995, par une introduction en Bourse retentissante.

licence pour son logiciel de commerce électronique avec la Citibank (qui fait partie de Citigroup, le premier groupe bancaire américain) qui entend développer son offre de services financiers sur Internet.

Philippe Le Coeur et Enguerrand Renault

MONNAIES

Dollar: la devise américaine était stable face au yen, mardi 19 mai, sur les marchés des changes européens.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays.

Matif

Tableau des cours des matières premières.

Marché des changes

Tableau des devises et leurs variations.

TAUX

France: le marché obligataire était orienté à la hausse, mardi 19 mai. Dès les premières transactions, le Matif gagnait 3 centimes à 103,22.

Indice boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.

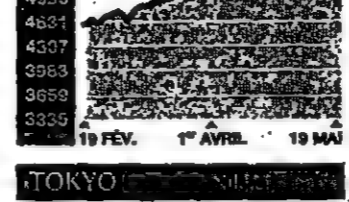
PARIS SBF 250



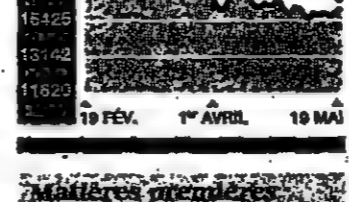
NEW YORK DOW JONES



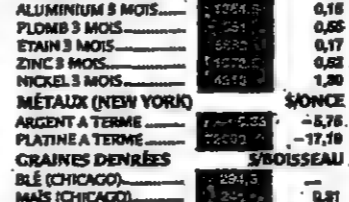
LONDRES FTSE 100



FRANCFORT DAX



TOKYO NIKKEI



En dollars

Tableau des cours des métaux en dollars.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole.

Or

Tableau des cours de l'or.

ÉCONOMIE

Optimisme des chefs d'entreprise français sur l'investissement

LES CHEFS d'entreprise interrogés en avril par l'Insee confirment leurs prévisions pour 1998 en anticipant une hausse de 9 % en valeur des investissements industriels et de 11 % pour les investissements manufacturiers.

La consommation des ménages français a augmenté de 0,7 % en volume en 1997, l'une des plus faibles croissances depuis 30 ans, essentiellement à cause d'une chute des achats d'automobiles et des dépenses d'énergie au premier trimestre.

Le nombre d'exploitations agricoles individuelles en France a chuté de 10,5 % entre 1995 et 1997, à 571 000, tandis que le nombre de sociétés agricoles augmentait de plus de 12 %, à 109 000.

INDONÉSIE: la Banque mondiale a décidé de retarder le versement de deux prêts d'un montant total de 1,225 milliard de dollars qui devaient être examinés mardi par le conseil d'administration de la banque.

EUROPE: l'accord américano-européen annoncé lundi à Londres sur la loi Helms-Burton contre les investissements étrangers à Cuba prévoit que l'Union européenne applique elle-même des sanctions dans certains cas.

ÉTATS-UNIS: les autorités américaines ont annoncé lundi le démantèlement d'un réseau international de blanchiment d'argent ayant conduit à 112 arrestations et à la saisie de 35 millions de dollars.

NASDAQ: Maggie Kelly a été nommée directeur général adjoint du département marketing international, basé à Londres.

Tableaux financiers supplémentaires: COMPTANT, SECOND MARCHÉ, SICAV et FCP.

هكذا من الإصملى

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / MERCREDI 20 MAI 1998 / 21

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 19 MAI Liquidation : 22 mai Taux de report : 3,38 Cours relevés à 12h30

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of French stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of foreign stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of foreign stock market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30 MARDI 19 MAI

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of commodity prices with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30 MARDI 19 MAI

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of second market values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 18 mai

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.

Table of SICAV and FCP values with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Montant coupon.



AI

X

A

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation; sans indication catégorie 3; # coupon détaché; @ droit détaché. DERNIÈRE COLONNE (1): Lundi date mardi; % variation 31/12; Mardi date mercredi; montant du coupon Mercredi date jeudi; paiement dernier coupon Jeudi date vendredi; composition Vendredi date samedi; nominal

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; # coupon détaché; @ droit détaché; e = offert; d = demandé; f offre réduite; l demande réduite; r contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; # cours précédent; # coupon détaché; @ droit détaché; o = offert; d = demandé; f offre réduite; l demande réduite; r contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES o cours du jour; # cours précédent.

سكز من الإصحاح

SCIENCES La surexploitation des mers entraîne un appauvrissement des ressources halieutiques, voire l'épuisement de certaines espèces.

aussi à une stagnation de la production mondiale (environ 90 millions de tonnes par an), que ne suffit pas à compenser l'essor rapide de l'aquaculture.

pourrait être limité si les marins-pêcheurs ne ramenaient pas dans leurs filets un quart de poissons trop jeunes pour être commercialisés.

particulier ceux de l'Europe, qui doivent concilier gestion des réserves et activités de pêche.

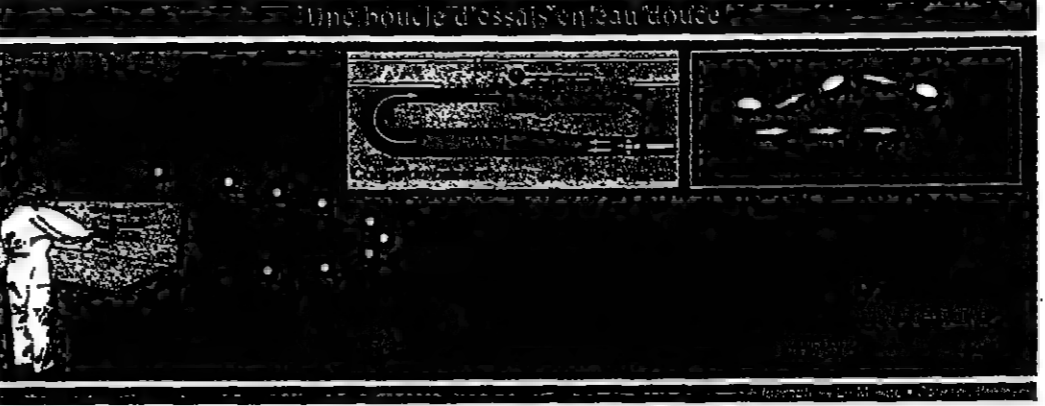
pour convaincre leurs interlocuteurs du bien-fondé de leurs techniques et empêcher que la proposition britannique, qui vise à interdire les filets maillants dérivants, soit adoptée.

De nouvelles techniques de pêche visent à préserver les ressources marines

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer met au point, dans un bassin d'essais et à l'aide de simulations numériques, des chaluts sélectifs réduisant les captures inutiles de jeunes poissons

BOULOGNE-SUR-MER de notre envoyé spécial. Telle une méduse, le chalut se déploie, enfle, puis s'allonge et se tend, sous l'effet du courant généré par deux puissantes pompes.

Le chalut est mis en circulation par deux pompes de 250 kilowatts chacune, à une vitesse pouvant varier de 0,1 à 2 mètres par seconde.



Une boucle d'essais en eau douce. Celle-ci est mise en circulation par deux pompes de 250 kilowatts chacune, à une vitesse pouvant varier de 0,1 à 2 mètres par seconde.

naux. Mais le bon système de criblage reste à inventer. Les experts de l'Ifremer ne travaillent cependant pas à l'aveuglette.

À cet effet, l'Ifremer s'est équipé, au sein du centre Nausicaa de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), d'un bassin d'essais à circulation d'eau qui, mis en service en 1991, est le plus performant de la douzaine d'installations similaires qui existent dans le monde.

Prises sur ordinateurs

Après avoir mis au point un logiciel de conception de plans de filets, les chercheurs de l'Ifremer, sont aujourd'hui engagés dans un programme de recherche européenne avec des équipes du Danemark, d'Écosse et d'Italie.

sés, qui sont rejetés à la mer, morts ou déperissant.

d'atteindre l'âge adulte et de renouveler ainsi les peuplements menacés.

réalisés, les stocks pourraient se régénérer et, d'ici deux ou trois ans, les captures de spécimens adultes augmenteraient de 30 %.

La France isolée sur la question des filets maillants dérivants

PARMI LES POINTS inscrits à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Quinze chargés de la pêche, lundi 8 juin, la question de l'interdiction des filets maillants dérivants (FMD) constitue l'affaire la plus délicate.

mettre en péril non seulement la pêche de thons mais aussi les espèces annexes comme les dauphins.

Les marins de l'île d'Yeu sont inquiets pour leur avenir

Ils contestent le projet britannique d'interdire de pêcher le thon autrement qu'à la canne

LA ROCHE-SUR-YON de notre correspondant. Les pêcheurs au thon germon (c'est-à-dire le thon blanc) de l'île d'Yeu, qui sont sommé par l'ensemble des professionnels, sont partis depuis deux mois à la pêche...

est des Açores au sud de l'Irlande, pour 35 % à 40 % du chiffre d'affaires et des revenus des équipages et des armateurs.

utilisé est très sélectif. Il ne prend que des poissons arrivés à maturité, qui ont au moins reproduit une fois.

qu'on les empêche de vivre de cette ressource... « L'Espagne voudrait garder la pêche pour elle seule ; elle a trouvé, pour des raisons politiques, en la Grande-Bretagne une alliée ».

SEVERITÉ INÉGALIE. Le dossier est écologique-économico-scientifique. Sous la pression de l'opinion publique - surtout anglo-saxonne - cette technique de pêche, par opposition à la prise des thons à la canne avec des appâts naturels que pratiquent les Espagnols...

La France s'estime victime d'un traitement discriminatoire. Pourquoi la réglementation qui interdit depuis près de deux ans aux Italiens du Sud, notamment les Siciliens, de déployer des grands filets pour capturer des espadons n'est-elle appliquée que de manière élastique ?

Une étude démontrerait que la technique employée par les Français détruit un nombre élevé de mammifères marins

Mais depuis quelque temps, le ciel s'est à nouveau assombri. Responsable : la Grande-Bretagne, qui préside le conseil des ministres européen jusqu'au 30 juin.

LA DÉFECTION du gouvernement britannique, qui jusqu'à présent, semblait allié des pêcheurs isalois, embarrasse la France.

Jean-Claude Orsonneau, maire de l'île d'Yeu et ancien capitaine de navire-école, proteste : « Le filet

LAUREATO Tourbillon sous 3 Ponts d'or Sport. GP GIRARD-PERREGAUX CHRONOPASSION. 271, rue Saint-Hippolyte, 75008 PARIS. TEL. 01 42 69 90 72.

Un footballeur français

Vertical sidebar containing various small advertisements and notices, including mentions of 'L'ÉQUIPE' and other sports-related content.







Encore du soleil

MERCREDI, l'anticyclone centré sur les îles Britanniques dirige un flux de nord-est sur le pays, avec de l'air frais et sec. Un front froid, situé en mer du Nord progressera sur le nord de la France jeudi, en se désagrégant dans les hautes pressions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les quelques nuages bas présents le matin près des côtes se désagrégeront rapidement, pour laisser place à un temps bien ensoleillé. Il fera 17 à 25 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur le Nord-Picardie, les nuages et les éclaircies alternent une bonne partie de la journée. Ailleurs, le temps sera bien ensoleillé, avec quelques nuages inoffensifs l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 21 à 25 degrés.

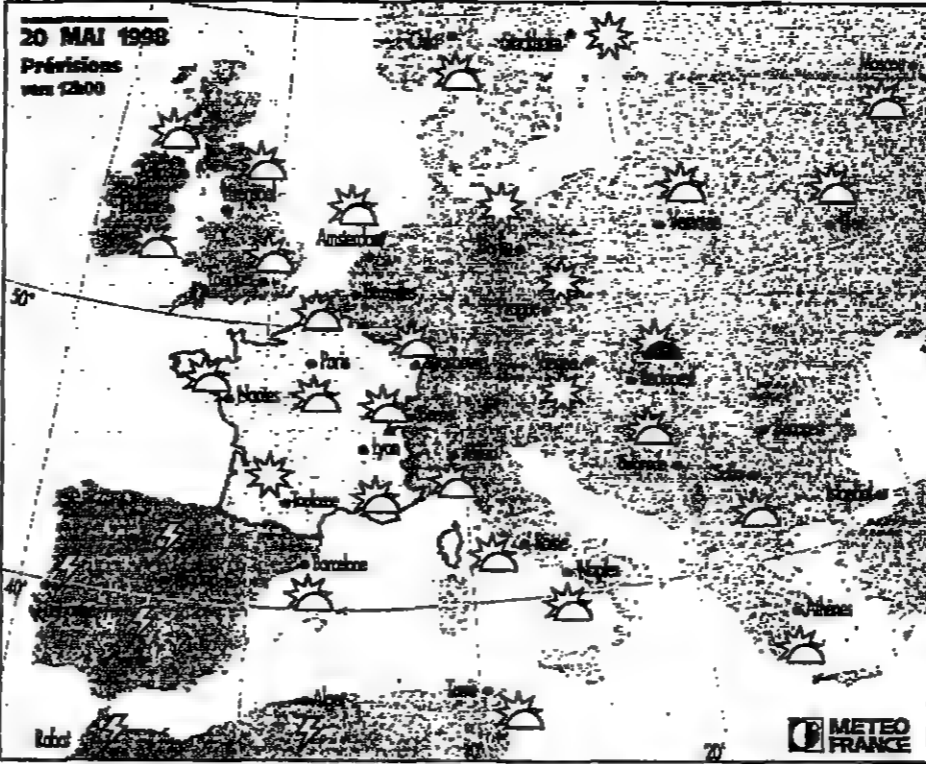
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil régnera en maître toute la journée, avec juste quelques déve-

loppements nuageux l'après-midi. Le thermomètre marquera 23 à 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil sera au rendez-vous toute la journée. Sur les Pyrénées, les nuages et les éclaircies alternent, avec quelques orages en fin de journée. Il fera 24 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brillera largement toute la journée, avec quelques nuages sur le relief l'après-midi. Un orage isolé est possible sur les Alpes en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 23 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Il fera beau toute la journée sur l'ensemble des régions. Le thermomètre marquera 23 à 25 degrés l'après-midi.



Weather legend with icons for sun, clouds, rain, snow, and wind.

LE CARNET DU VOYAGEUR

HÔTELS. La compagnie aérienne japonaise JAL, la principale compagnie chilienne, LanChile, et le loueur européen Sixt Rent A Car ont rejoint le programme de fidélisation Hilton Honors...

PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 1998

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.

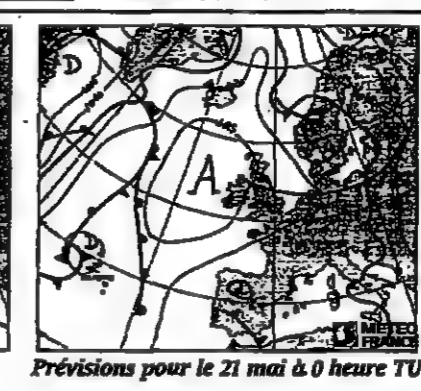
Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast.



PRATIQUE

Modification du contrat de travail et risque de licenciement

CERTAINS employeurs tentent de se séparer « en douceur » de leurs salariés, en modifiant le contrat de travail. Six mois après avoir été embauché, Marc, consultant dans une société de conseil en organisation, s'est vu proposer, pour raisons économiques, un temps partiel de vingt-quatre heures hebdomadaires. Comblant les difficultés de l'entreprise, il a accepté.

Mais, six mois plus tard, son chef de service le convoquait à nouveau pour le presser d'accepter une nouvelle modification de son contrat de travail, ramené cette fois à six jours par mois ! « Il m'a fait comprendre que je n'avais pas le choix. Sous la pression, et de peur de perdre mon emploi, j'ai signé », raconte Marc. Le lendemain, prenant conscience de son erreur, il va consulter un avocat. « En principe, une fois signé, un avenant au contrat de travail ne peut plus être contesté, sauf à démontrer l'absence de réel consentement au salaire, ce qui est très difficile. Il faut donc tenir bon et refuser à chaud toute modification de son contrat de travail », conseille Alain Mouton, avocat à Paris. L'employeur sera alors contraint

de notifier sa proposition par lettre recommandée avec accusé de réception, et le salarié disposera d'un mois pour réfléchir (loi Giraud du 20 décembre 1993). Le salarié qui omet de répondre est censé avoir accepté et ne pourra plus revenir sur cette approbation implicite. S'il refuse la modification de son contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'employeur pourra le licencier, mais il sera tenu de motiver sa décision, et de prouver ensuite la légitimité de celle-ci. Heureusement pour Marc, son employeur a accumulé les irrégularités, notamment l'application ré-

A lire

Pour se documenter sur le sujet, on peut consulter un livre et un mensuel : ● Guide pratique et juridique du salarié et de l'employeur, par Joël Grébill (éditions Jacques Grancher, 223 p., 115 F.). ● Le dossier du magazine. Le Particularier du mois de mars consacré à « La rupture du contrat de travail ».

troactive du nouveau statut, avec une baisse du salaire dès le mois précédant la signature de l'avenant. Sur les conseils de son avocat, Marc a donc envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception, dans laquelle il indiquait qu'il refusait la modification « substantielle » de son contrat de travail. La lettre est restée sans réponse, mais Marc a de nouveau perçu intégralement sa rémunération habituelle. Le PDG lui a laissé entendre, oralement, la solution du licenciement économique, après consultation des juristes de l'entreprise.

Si Marc considère qu'il y a une modification de son contrat de travail, il peut décider de partir pour ne pas cautionner cette décision. Mais il devra attendre un jugement définitif en sa faveur du conseil des prud'hommes et de la cour d'appel, ce qui peut prendre de trois à quatre ans ; pendant ce temps, il ne sera pas indemnisé par les Assedic. Il peut aussi rester dans l'entreprise, en saisissant le conseil des prud'hommes. Mais, pour être correctement indemnisé, il doit satisfaire à deux critères : deux ans d'ancienneté au minimum, dans

une entreprise de plus de dix salariés. Sinon, ses indemnités seront minimales (articles L. 122-14-4 et L. 122-14-5 du code du travail).

Les promotions sans augmentation de salaire peuvent se retourner contre leur bénéficiaire

Il n'est pas rare que la modification du contrat de travail serve de prétexte à un licenciement abusif, ou sans cause réelle ni sérieuse. Depuis 1996, la Cour de cassation n'emploie plus les termes de modification « essentielle » ou « substantielle » du contrat de travail (arrêt du 10 juillet 1996). Elle ne retient la modification du contrat que s'il y a atteinte à un élément essentiel : par exemple, le lieu de travail, le nombre d'heures, ou le montant de la rémunération. Sinon, il ne s'agit que d'un changement des conditions de travail, qui ne requiert pas

l'accord du salarié. Par exemple, le changement de lieu de travail est considéré comme une modification portant sur un élément essentiel, laissé à l'appréciation des juges du fond. Si le nouveau bureau est éloigné de quatre stations sur la même ligne de RER, les considéreront sans doute qu'il s'agit seulement d'un changement des conditions de travail.

En revanche, si le salarié est transféré de Paris à Marseille, les admettront sans conteste la modification du contrat, qui, si elle a été imposée, s'analyse comme un licenciement. « Quant à savoir si la mise au placard d'un chef de service qui, sans rien changer à son statut ni à son salaire, ne serait plus employé qu'à des tâches subalternes, relève de la modification du contrat ou du simple changement des conditions de travail, la jurisprudence est floue », constate M<sup>e</sup> Alain Mouton. Les employeurs ont parfois recours à la stratégie inverse, en confiant à une réceptionniste des responsabilités de secrétaire de direction. Il s'agit là d'une promotion sans augmentation de salaire. L'employeur envoie ensuite à l'employée lettre sur lettre, pour

constater qu'elle est incapable de remplir sa tâche correctement, et la pousser à la démission. « La situation est délicate, car rester équivalait à une acceptation de la modification du contrat », remarque Alain Mouton. Cette personne devra donc saisir rapidement le conseil des prud'hommes.

La modification qui aurait été refusée par le salarié ne peut être légitime que si elle est occasionnée par l'une des trois causes suivantes : les difficultés économiques de l'entreprise, l'introduction de technologies nouvelles ou la réorganisation de la société (article L. 321-1 du code du travail). Une entreprise qui réalise des bénéfices pourra invoquer ce motif, à condition de démontrer que cette restructuration est destinée à préserver sa compétitivité dans le secteur d'activité concerné. Pour ne pas perdre au jeu du chat et de la souris auquel se livrent les employeurs, il faut faire preuve de la plus grande prudence et, avant même que les relations ne se détériorent, consulter un avocat compétent.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98119

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT 1. Qu'elle ouvre ou qu'elle ferme, c'est souvent de l'intérieur. - II. Aide extérieure au départ. Petit pour les entrecuirs. - III. Mis au parfum. Eut de l'intérêt. - IV. Font partie des plaisirs. Forts mais de courte durée. - V. Dans le rôle. Avec elle, vous pourrez toujours repasser. - VI. Laine de mer. Bien qu'en révolution, personne n'a envie de la quitter. - VII. Gros fumeur. Prend son temps dans les arbres. Jetez pour le compte. - VIII. Auxiliaire. Lac écossais plein

de mystère. Prépare la crème anglaise. - IX. Donne du goût. Point de départ. Point de départ. - X. Sans aucun intérêt, même pour les grosses sommes. VERTICALEMENT 1. Facilité par le I horizontal. - 2. Pour les plaisirs des solitaires. - 3. Chaine auvergnate. Met en opposition. Points. - 4. Beau parler. Privations périodiques. - 5. Rectifie la coupe. Donna le jour. - 6. Toutes sortes d'engrais. - 7. Vent du grand large. Apporte la

certitude. - 8. Article. Ses préparations finiront dans notre assiette. Négation. - 9. Parmi les sottises que l'on peut dire. - 10. Rend méprisable la personne qui le suit. Réveille la balle. - 11. Doubé pour se faire entendre. La bonne mesure. - 12. Recommandés pour les départs en vacances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98118

HORIZONTALEMENT 1. Exfiltration. - II. Pie-mère. Dra. - III. Impérial. - IV. Sage. Bagnard. - V. Tanneurs. Lee. - VI. As. CD. Tire. - VII. Lina. Hé. Ase. - VIII. lot (ta). Désaxés. - IX. Etant. Née. - X. Rassasiées. VERTICALEMENT 1. Épistole. - 2. XL. Aa. Iota. - 3. Feignantes. - 4. Immense. Is. - 5. LEF. Dra. - 6. Trebuchets. - 7. Renardes. - 8. IGS. Ana. - 9. Tu. Taxes. - 10. Idéalisées. - 11. Omères. - 12. Nattées. As.

Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'éditeur. Conception graphique des journaux et publications n° 57 457. Imprimeur du Monde 12, rue St-Germain 94052 Ivry cedex. Téléphone 01 42 17 38 00 - Fax 01 42 17 38 26.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 70

Grid for Scrabble puzzle with clues and grid.

Solutions dans Le Monde du 27 mai 1) SCOOTER, 10 B, 86, faisant HYBRIDER, croiser deux races 2) COTERONS, K 3, 70-CREOSOTA, injecta de la créosote pour protéger le bois, N 2, 75-COCHOTES, 3 F, 80-OCTROYES, 4 C, 88-OCTOBRES, 5 D, 98-OCTROYES, 7 C, 63.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 13 mai Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence

Michel Charlemagne

صحة لمن لا يملك

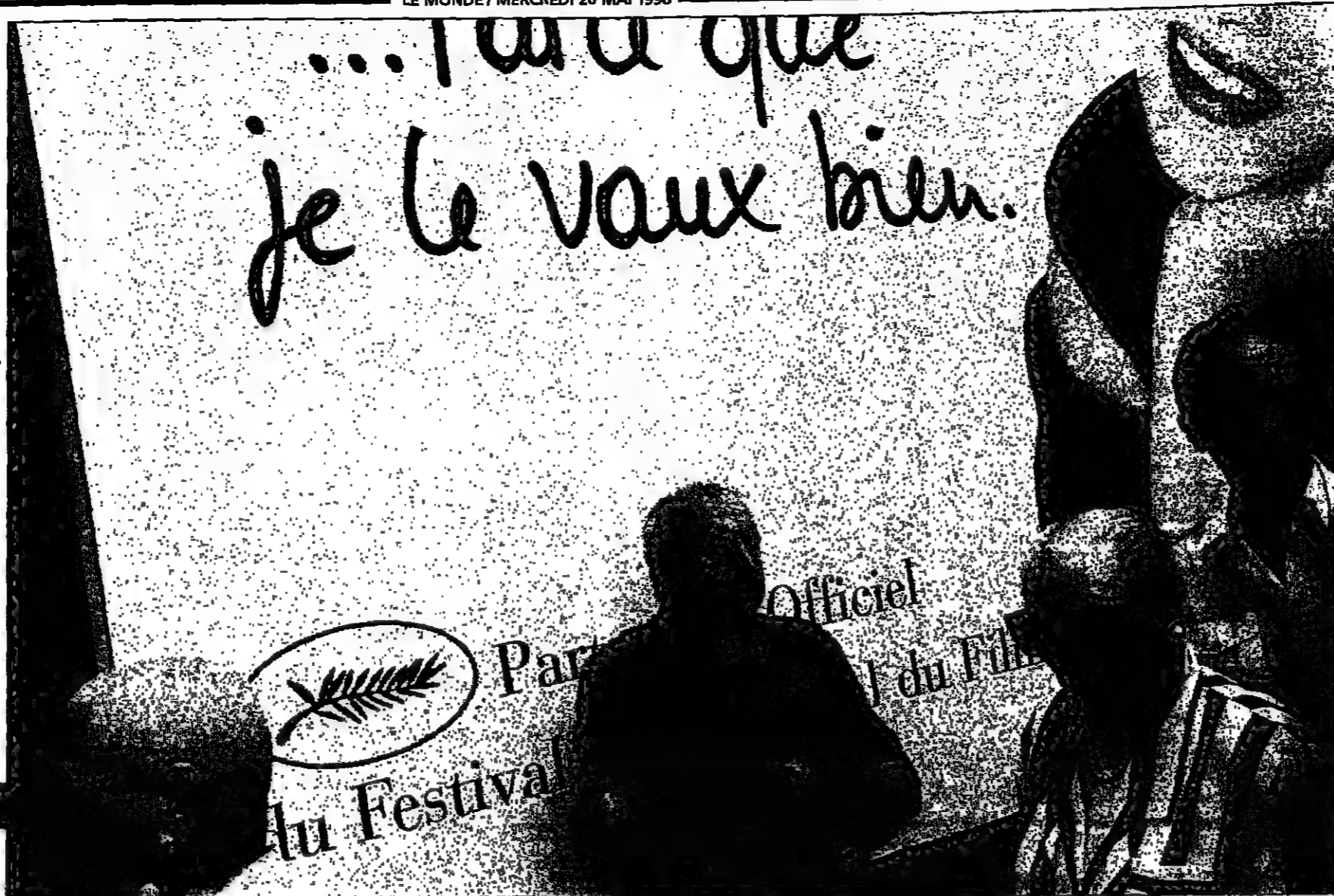
**CANNES 98** Une certaine idée de la solitude... C'est sans doute ce qui sous-tend le film de Nanni Moretti, *Aprile*, très discuté sur la Croisette. Les projections, pendant lesquelles on rit, sourit, s'émeut, se terminent sous les applaudissements. *Aprile* est délicat et drôle, nostalgique aussi d'un glorieux cinéma italien aujourd'hui disparu, mais certains y voient le signe d'une crise chez Moretti, d'une impuissance créatrice, puisqu'il se filme en train de ne pas arriver à tourner.

Solitude du retour au pays natal dans *L'Arrière-pays*, de Jacques Nolot, où un homme revient sur les lieux de son enfance pour rendre visite à sa mère mourante, retrouvant toutes les raisons pour lesquelles il est parti et toutes celles pour lesquelles il aurait pu rester.

Solitude radicale, effrayante, inquiétante, dans la rumination nihiliste de *Seul contre tous*, de Gaspard Noé.

Solitude enfin de la jeune femme qui est une exception. Une cinéaste de dix-huit ans est à Cannes pour présenter son premier film. Elle s'appelle Samira Makmalbaf, elle est la plus jeune des cinéastes présents et elle vient d'Iran.

**LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON**  
Sur la Croisette, les chiens ne le valent pas.



## Un printemps italien dans la caméra alerte de Nanni Moretti

*Aprile*. Film-miroir sur la difficulté de faire un film, entre la naissance d'un fils et la victoire de la gauche aux élections

**SÉLECTION OFFICIELLE en compétition.** Film italien de Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Silvia Nono, Pietro Moretti, Agata Apicella Moretti, Silvio Orlando. (1 h 28.)

On commence bille en tête avec la politique. Mars 1994 : Nanni Moretti, horrifié, regarde à la télé l'annonce de la victoire de Berlusconi aux élections ; on rebondit vers la famille : il est avec sa mère, et fume, en très gros plan, « le premier pétard de [sa] vie », dit son omniprésente voix off ; on bifurque vers le cinéma : furieux, il veut d'urgence s'engueuler avec quelqu'un, ce sera le pauvre Daniele Luchetti, qui réalise une publicité - une publicité ! - et reçoit la visite de son ombreux confrère, producteur et ami. Virage sur l'alle, direction les profs professionnels : notre héros décide de tourner enfin cette comédie musicale dont le personnage principal est un pâtissier trossiste et dont il nous rebat les oreilles depuis des années.

Mais le voilà saisi par la nécessité de mettre sa caméra au service de la société. Ou est passée la gauche, confite de respectabilité filiale ? Oh est passé le peuple, qu'il est allé filmer un jour de manif commémorative de la libé-

tion du fascisme, au lendemain de la victoire électorale d'une alliance dont font partie les néo-fascistes ? Est-ce seulement l'averse qui l'a dissous, ou y a-t-il encore du monde, sous les parapluies (un des plus beaux plans véritablement politiques de toute l'histoire du cinéma) ? Nanni Moretti doute, amule *in extremis* le tournage de sa comédie musicale et, couard, n'ose pas le dire en face à son copain Silvio Orlando, à qui il fait miroiter le rôle depuis sept ans.

Tout ça à toute vitesse, allegretto qui cache mal l'inquiétude. Inquiétude du conformisme des médias, résumé en un fulgurant montage - la confection d'un journal unique à partir d'exemplaires de toute la presse -, de sa propre incapacité à mener à bien sa nouvelle réalisation - musicale et barolée ou politique et réflexive ? Les amis commencent à dire que ça fait un certain temps qu'il n'a pas tourné... Notre cinéaste est terrifié par la perspective de devenir papa, lui qui était encore tout imprégné d'enfance, malgré ses quarante et quelques piges. *Mamma mia !* La voilà, la mamma, Agata Apicella. Il lui pose directement la question : « Comment tu as fait, toi, pour m'être ? » Il vaut mieux être un grand metteur en scène pour que ça fasse, comme ici, du grand cinéma. Enfin avril vient. Silvia est le

bébé et la gauche gana les élections. Le bébé se nomme Pietro, le président du conseil Prodi.

Nanni Moretti va à Venise filmer la sécession de la Padanie et n'y parvient pas ; à Brindisi, où 89 immigrés clandestins albanais sont morts en essayant de débarquer (c'est ça, la gauche au pouvoir ?), un ami lui démontre qu'il a déjà parcouru plus de la moitié de son existence ; il roule dans Rome sur son scooter, ça va mal ; heureusement il y a Pietro... Le rythme reste vif, la sensation souriante, pourtant une ombre grandit. Lorsque le

réalisateur-acteur s'enveloppe d'une longue pèlerine, l'image revient d'une autre pèlerine, celle que portait le petit garçon dans *Amarcord*.

**UNE PROMESSE**  
Tout le début d'*Aprile* faisait déjà penser à *Huit et demi*, autre film né de l'impuissance à faire un film, raconté à la première personne. Plus « réaliste », le film-miroir de Moretti est aussi plus sombre que ne l'étaient ceux de Fellini. Le mouvement, entre le moi qui filme et le moi filmé, est le même chez Fede-

rico et chez Nanni, mais l'autre, le tiers, s'est perdu. Et du coup, c'est beaucoup de solitude, trop. Le plus souvent, l'autre avait, chez Fellini, le visage de Marcello Mastroianni, mais « l'autre », c'était aussi le fourmillement du plus beau cinéma d'Europe, aujourd'hui dépeuplé.

Que reste-t-il à Nanni Moretti, contraint par cette désertification à jouer ses films (et il n'est pas seulement le meilleur cinéaste italien de son époque, il est aussi le meilleur acteur), à les produire, à les distribuer, à les projeter et, en plus, à

s'occuper des autres. C'est trop d'isolement, contre lequel il n'est pas certain que la famille constitue une « échappatoire acceptable ». Mais Nanni grandira pourtant, car il est cinéaste. Entre sourire et désir de filmer, il cède par une promesse ce film, manifeste, à la fois modeste et éperdument orgueilleux, des puissances du cinéma. *Aprile*, mai. Merçi.

J.-M. R.

Sortie dans les salles françaises le 20 mai.

Nanni Moretti, réalisateur

### « Le film est un journal, pas un documentaire »

« Pourquoi avoir à nouveau choisi le journal filmé ? Est-ce désormais la forme que vous adopterez pour tous vos films ? » - Selon moi, chaque film est comme un nouveau chapitre d'un livre unique ; pour chacun il faut trouver la forme appropriée, moins pour raconter une histoire que pour partager un certain type de sensations. Il m'a semblé que le journal - et *Aprile* en est un, bien davantage que *Journal intime* - correspondait à ce « chapitre », ce projet particulier. Mais le prochain

film, que je suis en train d'écrire, n'est pas un journal, c'est une fiction.

« Allez-vous y retrouver le personnage de Michele Apicella, ce double de fiction, héros de vos précédents récits ? »

« J'en serai l'interprète principal, mais d'une manière nouvelle, en ne jouant ni Michele ni moi-même comme dans *Aprile* mais un Nanni Moretti personnage ; c'est moi, dans une mise en scène. *Aprile* devait être interprété par ses véritables protagonistes (moi, ma

compagne, Silvia, Pietro, ma mère, mon assistant, Lucchetti, etc.). Mais ce n'est pas un documentaire ! Hormis les quelques séquences d'« actualités », ce qu'on voit à l'écran n'est pas attrapé au vol, au contraire : je fais en général un très grand nombre de prises. Certains plans tournés à la maison (je m'étais juré de ne plus filmer chez moi, ça met trop de désordre, mais j'ai craqué !), des plans qui semblent très naturels, ont nécessité deux jours de prise de vues.

« Le film joue beaucoup sur ces allées et venues entre réalité et invention : il décrit la crise créative d'un réalisateur, alors qu'*Aprile* démontre que vous n'êtes nullement dans l'impuissance créatrice.

« Une des interprétations du film pourrait même être que sa réalité est le contraire de ce qu'il montre, puisque je filme cette histoire où je suis supposé ne pas arriver à filmer. Ce n'est qu'un des nombreux décalages. Par exemple, je présente comme un devoir le fait de filmer les événements politiques, alors qu'en fait je le vis comme un plaisir, sinon je ne le ferais pas. Si mes films dessinent un portrait politique de l'Italie, c'est d'abord pour satisfaire ma curiosité personnelle, au même titre que j'enregistre certains faits de ma vie privée.

« Quelle impression vous avait laissée la réalisation de *La Cosa*, cette fois véritable documentaire politique (sur la transformation en 1990 du Parti communiste italien en Parti de la gauche démocrate) ? »

« C'était passionnant, ce type de travail est une gymnastique très bénéfique pour un cinéaste. D'ou-

mon désir, évoqué dans *Aprile*, de repartir enquêter. Mais là je me montre interviewant des gens, selon la stupide méthode télévisuelle, jamais utilisée dans *La Cosa*, et me critiquant : « Qu'est-ce que c'est que ces questions imbéciles ? » On n'est plus dans un documentaire, on est dans une fiction concernant à la fois la curiosité du monde et les mauvaises manières de la pratique.

« En montrant un blocage aussi bien dans le cinéma de distraction (que symbolise la comédie musicale) que dans le documentaire, le film ne déçoit-il pas une impuissance face aux genres traditionnels du cinéma, que le journal filmé permettrait de dépasser, précisément pour tourner *Aprile* ? »

« C'est vrai, mais je n'en prends conscience qu'à travers mon travail, je le sais aujourd'hui, après avoir terminé le film. J'évite de trop expliquer à l'avance le pourquoi et le comment ; quand je théorise durant le tournage, je me plante. Par exemple, le film comporte trois scènes où je suis en voiture avec Silvia, ma compagne. En réfléchissant à la manière de tourner ces plans, j'ai pensé que, pour un journal filmé, le bon angle de prise de vue était de dos, comme une scène prise sur le vif. In vertu de ce principe, j'ai donc tourné ces scènes avec la caméra à l'arrière de la voiture mais, pris d'une intuition, je les ai doublées en nous filmant de face. Dans les trois cas, il a été évident à la table de montage qu'il fallait choisir les prises de face. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

### En mémoire d'une jeunesse enfuie

*L'Arrière-pays*. Un retour sur soi filmé comme l'enfance de l'art

**CINÉMAS EN FRANCE**  
Film français de Jacques Nolot. Avec Jacques Nolot, Henri Gardey, Henriette Sempé, Mathilde Moné. (1 h 30.)

On connaissait l'acteur (*Hôtel des Amériques*, d'André Téchiné en 1981, *Nénette et Boni*, de Claire Denis en 1996), et le scénariste (*L'embrasse pas*, d'André Téchiné en 1991) et l'auteur de théâtre (*La Maitouïté*, montée en 1981 puis filmée par le même Téchiné). Voici qu'on découvre, avec cette finesse hâtée d'écriture et de jeu qui est la sienne, le réalisateur. Jacques Nolot y creuse le sillon intimiste et autobiographique où se nourrit depuis toujours sa création (*La Maitouïté* était déjà l'histoire d'un retour au village natal), mais il s'engage et s'expose ici comme jamais, à la fois derrière et devant la caméra. Cela

pourrait expliquer qu'il signe aussi tardivement ce premier long métrage, où il se trouve être d'emblée dans sa maturité artistique.

L'histoire est simple, comme lavée des coquetteries égotistes et du narcissisme excessif qui constituent les plus fracassants écueils du cinéma à la première personne. Elle conte le retour de Jacques, acteur vivant à Paris, au village natal, dans le sud-ouest de la France. Il se rend auprès de sa mère, sur le lit de mort de celle-ci. D'emblée - c'est une des toutes premières scènes - s'impose un climat, un regard sur les choses et les êtres qui placent ce film sous le signe de la suspension du temps, de la lente remontée d'un continent mental patiemment englouti par la fuite en avant de la vie. « L'arrière-pays », c'est aussi cela, une nuée de souvenirs stridents comme des cigales, une place vide qui vous at-

tend de toute éternité, un parfum de thym entêtant comme la mort. Après dix ans d'absence, Jacques revient dire adieu à sa mère, et constate en même temps que les raisons qui l'avaient incité à partir - l'étroitesse des mœurs villageoises, les mesquineries et les jalousies familiales, ses propres ambiguïtés à l'égard de son père ou de son frère - ne demandent qu'à se ressaisir de lui, quand bien même la tendresse n'est pas absente du tableau.

Le rite funéraire, auquel Nolot prête une attention scrupuleuse, sert de cadre structurant à la vacuité des choses et à l'omniprésence de la mort. Il permet aux personnages de tenir ensemble dans le cadre, d'y reconstruire un semblant d'unité familiale. Mais il n'empêche ni l'énoncé de certaines vérités, ni la réminiscence de souvenirs, déchirant la sobre procession des

Jacques Mandelbaum

Samira Makhal

Samira Makhal... (vertical text on the right edge of the page, partially cut off)









FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 La Chinoise... 19.25 Coupes de feu sur Broadway... 21.05 Les Innocents...

22.20 Pulsion... 23.00 Papa est en voyage d'affaires... 23.05 Fantôme avec chauffeur...

0.15 L'Arbre aux âmes sales... 0.25 The Unbelievable Truth... 0.35 Fabiola...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 et 22.35 Rive droite, rive gauche...

MUSIQUE

20.35 André Gavrillon... 21.00 Symphonies n° 3 et 4, de Brahms... 22.30 Concert Mendelssohn...

TÉLÉFILMS

20.30 L'île aux merveilles... 20.35 Les Ailes de la victoire... 21.30 Les Cavaliers de la mort...

DOCUMENTAIRES

18.00 Terres isolées... 18.30 Pillar of Fire... 18.30 Le Monde des animaux...

SÉRIES

20.45 Murder One, l'affaire Banks... 20.55 Ally McBeal... 22.13 Galactica... 22.15 Total Security...

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football... 20.05 Basketball, Championnat NBA... 20.05 Tennis, Roland-Garros...

NOTRE CHOIX

21.05 Cinétoile Les Innocents aux mains sales... 23.00 Cinétoile Papa est en voyage d'affaires...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.25 Exchâif... 19.00 Le Bigli... 19.30 Ustuzia découverte... 20.00 Journal, Météo...

ARTE

19.00 Au nom de la loi... 19.30 7/2... 20.00 Archimède... 20.30 3 1/2 Journal...

FRANCE 2

17.25 Sauvés par le gong... 17.50 Hartley, coeurs à vif... 18.45 Qui est qui?... 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000...

M 6

19.00 Lois et Clark... 19.30 Les Six Minutes, Météo... 20.00 Ciné 4 spécial Cannes... 20.10 Une noucou d'inf...

FRANCE 3

17.45 Je passe à la télé... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information...

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora, Guy Coiffé... 21.00 Poésie studio... 22.10 Mauvais genres... 23.00 Nuits magnétiques...

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert, l'affiche de Radio-France... 22.30 Musique pluriel... 23.07 Le Dialogue des muses...

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir... 20.40 Les Soirées, Jean-Philippe Collard... 22.45 Les Soirées... (suite)

FILMS DU JOUR

13.10 Casanova le petit... 13.20 Qiu Ju... 14.05 Coupes de feu sur Broadway... 14.20 Lady Panzame...

17.00 Merci la vie... 17.25 Fantôme avec chauffeur... 18.00 Léon Morin, prêtre... 18.35 Promis, juré !...

20.00 Le Cercle du cinéma... 20.35 Les Aventures d'Obélix... 20.40 La Vie sans Jimmy... 20.55 Les Aventures d'Obélix...

NOTRE CHOIX

22.35 France 2 « La Vie à l'endroit »... Le miracle de l'espoir retrouvé... Lourdes LA PIEUSE fascine...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

13.50 Les Feux de l'Amour... 14.45 Les Chansons de l'Amour... 15.45 Cinq sur 5... 16.43 Tarzan...

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Le Journal de la santé... 13.55 D'ici et d'ailleurs... 14.30 La Cinquième rencontre... 16.00 L'Étoffe des héros...

FRANCE 2

13.50 et 17.45 Un livre, des livres... 13.55 Le Renard... 14.55 L'AS des privés... 15.25 C'est l'heure...

M 6

13.05 M6 104... 16.30 Pas quiz... 17.15 Des clips et des bulles... 17.35 Fan fan...

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert... 14.20 Va savoir... 14.58 Questions au gouvernement... 16.05 Saga-Chés... 16.40 Les Minikozoms...

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora, Nelly Kaplan... 21.00 Philharmonie... 21.10 Fiction, Accords moraux...

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte... 19.35 Prélude... 20.00 Concert, Festival Bartolomeo... 21.45 Concert, Festival Jazz sous les palmiers...

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées, Par l'Orchestre des Champs-Élysées... 21.10 Éclairavagances... 23.00 Return to Glanasscanal... 23.20 Antonia et ses films...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Des racines et des ailes... 13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire... 13.00 et 19.00 Rive droite, rive gauche... 15.00 Envoyé spécial, les années 90...

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Royaume de l'Atlantique... 18.30 Le monde des animaux... 18.30 Répères, La Guitare espagnole... 18.35 Promis, juré !...

SPORTS EN DIRECT

15.25 Cyclisme... 18.30 Athlétisme... 20.35 Football, Ligue des champions... 20.40 La Vie sans Jimmy... 20.55 Les Aventures d'Obélix...

LES CODES DU CSA

0 Accord parental souhaitable... A Accord parental indispensable... I Public adulte... M Interdit aux moins de 16 ans...

THEATRE

22.35 Fédéral, Pièce de Julien Vartet... 23.00 Un déposé au-dessus de tout... 20.35 Les Aventures d'Obélix... 20.40 La Vie sans Jimmy...

SÉRIES

18.00 Ally McBeal... 19.30 Dharma & Greg... 22.20 Brooklyn South... 22.20 Presque parfaite... 23.18 Murder One, l'affaire Banks...

Jean-Jacques Rollat

553 من لامل

### Pédagogie

par Pierre Georges

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE, voilà bien un fleau. Il faut lutter contre les fleaux. On s'y emploie, partout et vivement. Ainsi en Grande-Bretagne, pays désormais célèbre pour la modernité de son premier ministre et ses G 8 chantants, on a décidé de combattre par tous les moyens l'absentéisme scolaire.

Le bâton ou la carotte. Le bâton d'abord. Le bâton pour les parents tenus pour personnellement et pénalement responsables des escapades de leur progéniture. Le bâton toujours, ou une sorte de martinet virtuel, avec le projet, dont on ne sait s'il a été vraiment mis en application, de doter les plus indisciplinés d'une sorte de balise informatique permettant de les localiser à tout instant de leur vie de cancre fugueur. Comme des condamnés assignés à résidence.

La carotte ensuite. Car on ne saurait réduire l'absentéisme scolaire par les seules menaces répressives. Il faut donner aux enfants le goût de l'école. Celui-ci n'étant pas toujours inné, et encore moins acquis, il a donc été choisi d'ajouter aux charmes discrets de l'enseignement quelques solides adjuvants externes.

Ainsi les autorités de Brent, dans la banlieue de Londres, viennent-elles de lancer une grande opération-éducation. Elles ont demandé aux élèves, par questionnaire, ce qui leur ferait vraiment plaisir pour rompre avec cette vie dissolue et retrouver le droit chemin de l'école. La réponse fut immédiate : on veut Garbage ! Et Shirley Manson ! Four qui n'aurait pas tout à fait fini ses humanités, signalons que Garbage, en français Poubelle, est le groupe rock le plus chaud du royaume et

que Shirley Manson en est la divinité chantante. Le projet pédagogique défini, restait à convaincre le groupe de sa validité. Ce qui fut vite acquis, Garbage ne voyant que des avantages à aller ainsi directement aux consommateurs. Une pluie de CD, de posters, de tee-shirts, tomba ainsi sur les écoles de Brent. Et l'absentéisme y fut réduit, miraculeusement, par l'opération de la Poubelle.

Cette réussite exemplaire vaut d'être médiatisée et imitée. Elle l'a été en Grande-Bretagne, où désormais de multiples équipes de football, groupes de rock, revues de jeunes, chaînes de hamburgers font la rentrée des écoles, comme de moins honorables la sortie. Et elle va l'être en France. Du moins s'il faut en croire cette dépêche annonçant la prochaine visite dans les classes de CM 2 de 10 000 missionnaires du ministère des finances venant faire, auprès des chers petits, la pédagogie de l'euro.

Car il convient d'inculquer à cette belle jeunesse le respect de l'argent ou de l'euro. Tel ne fut pas le cas d'un groupe d'étudiants en art de Leeds qui, au motif d'organiser une exposition, avaient réussi à collecter des fonds publics et privés. En fait d'exposition, ils s'offrirent une semaine de fête, aux frais de la pédagogie, sur la Costa del Sol. Et, à leur retour, organisèrent un vernissage pour leurs professeurs et sponsors.

Au sol, un bol de sangria. Au mur, une photo de groupe, hilare, en Espagne. Et pour fond sonore, une chaîne stéréo diffusant du flamenco. Les professeurs et sponsors hurlèrent à l'escroquerie. Et les étudiants revendiquèrent, en rigolant, leur légitime droit à l'art du non-sens. Avalent-ils vraiment tort ?

## Les députés adoptent définitivement le projet de loi sur les 35 heures

Le Parti socialiste veut mobiliser élus et militants

LES DÉPUTÉS devaient adopter en dernière lecture, mardi 19 mai, le projet de loi « d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail ». La gauche (PS, PCF, Verts, PRG, MDC) devait l'approuver, tandis que l'opposition (RPR, UDF), qui l'a violemment combattu au cours des soixante-quinze heures de débats au Palais-Bourbon, devait se prononcer contre un texte donnant le véritable coup d'épée aux 35 heures. Si la droite estime que cette réforme n'aura aucun effet sur l'emploi, les experts gouvernementaux tablent, eux, sur 210 000 à 280 000 emplois supplémentaires sur cinq ans.

La loi votée, la droite va saisir le Conseil constitutionnel. Cela retardera de quelques semaines la promulgation du texte, qui n'interviendra probablement pas avant mi-juin. Pour gagner du temps, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a préparé les trois décrets qui précéderont la liste des entreprises publiques éligibles aux 35 heures mais exclues des aides financières (Le Monde du 2 mai), les modalités de ces aides et les règles

du repos quotidien obligatoire de 11 heures inscrit dans la loi (et ses dérogations).

Ces textes seront publiés immédiatement après la promulgation de la loi. En outre, deux décrets pris en Conseil d'État dans le courant du mois de juin devront préciser les sanctions applicables aux entreprises qui ne respectent pas les nouvelles règles de repos quotidien ou qui, par exemple, empêcheraient les aides sans réduire le temps de travail ou sans embaucher. En dépit de ses efforts, M<sup>me</sup> Aubry n'est pas parvenue à faire adopter le projet plus tôt, et les entreprises ne pourront donc pas ouvrir de véritables négociations avant septembre.

« TRAVAIL EFFECTIF » Le projet de loi a été peu modifié par le Parlement. Il prévoit que « la durée légale de travail effectif des salariés est fixée à 35 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 », mais que cette réduction de quatre heures intervient « à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 » pour les entreprises qui ont plus de vingt salariés. Le principal apport des débats reste

l'inscription dans la loi - après un flottage dans les rangs de la gauche - d'une définition de la durée du travail effectif, qui est « le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles ».

L'aide est de 9 000 francs par salarié en 1998 (abattement de cotisations sociales) si la réduction du temps de travail est de 10 % et l'augmentation des effectifs de 6 % (ou maintien de 6 % dans le cadre d'un plan social). Elle atteint 13 000 francs en cas de baisse de 15 % du temps de travail et d'une hausse des effectifs de 9 %. Ces primes sont dégressives (1 000 francs par an). Une aide supplémentaire de 4 000 francs (dégressive sur trois ans) est prévue pour les entreprises ayant une forte proportion d'ouvriers et de bas salaires, et une prime de 1 000 francs pour celles qui, par exemple, embauchent des jeunes, des handicapés ou des chômeurs de longue durée. Les entreprises passant aux 35 heures en 2000 bénéficieront

d'une aide structurelle d'environ 5 000 francs. La loi prévoit que septembre 1999 au plus tard, le gouvernement présentera un bilan de la réforme au Parlement, afin d'établir un second projet de loi sur les 35 heures. Celui-ci doit clarifier de nombreuses zones d'ombres : niveau du SMIC, définition du temps partiel, régime des heures supplémentaires... D'ici là, M<sup>me</sup> Aubry a l'intention de rencontrer régulièrement les partenaires sociaux, et notamment le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière.

Certains syndicats (CGT, CFDT) et la gauche ont annoncé leur intention de mobiliser sur les 35 heures, qui concernent près de 10 millions de salariés. Le PS va éditer à 10 000 exemplaires une brochure, Les 35 Heures : 35 questions, 35 réponses, et un numéro spécial de son hebdomadaire, diffusé à 120 000 exemplaires, afin de relayer la politique gouvernementale et de nourrir des débats avec les élus, les syndicats et les chefs d'entreprise.

Jean-Michel Bezat

### Bruxelles propose une taxation minimale de l'épargne

CONFORMÉMENT aux engagements pris lors du Conseil européen de Luxembourg, en novembre, la Commission de Bruxelles s'apprête à soumettre aux Quinze une proposition visant à garantir un minimum d'imposition effective de l'épargne sur l'ensemble du territoire de l'Union. L'idée est, d'une part, de rétablir une concurrence à peu près normale entre les différentes places financières, d'autre part de mettre un terme à un dumping fiscal. Selon le nouveau modèle de « coexistence » qui doit être proposé, l'État membre où sont payés des intérêts à des non-résidents, pourra, soit prélever une retenue à la source, que Bruxelles propose de fixer à un minimum de 20 %, soit informer l'administration des contributions de l'État où réside le bénéficiaire.

### Disparition d'un hologramme des futurs billets de l'euro

UN TAMPON destiné à rendre infalsifiable, au cours de la fabrication des billets de la future monnaie unique européenne, l'euro, a disparu, le 12 mai, durant son transport à bord du Boeing 737 d'Air France assurant la liaison quotidienne entre Roissy et Munich. Cette information, dévoilée par l'hebdomadaire allemand Focus, a été confirmée par l'Institut monétaire européen (IME), qui se révèle incapable de dire s'il s'agissait ou non d'une pièce unique. Le tampon avait été confié par Hologramme-Industries, son fabricant, à Brink's-France, spécialiste des transports de fonds et valeurs.

#### DÉPÊCHES

■ CORSE : le mouvement clandestin connu sous le nom de F.I.N.C.-Canal historique a revendiqué, mardi 19 mai, à Bastia (Haute-Corse), dans un communiqué authentifié, l'attentat qui a visé dans la nuit de vendredi à samedi les locaux de la police municipale d'Aïe-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône.

■ SOCIAL : les salariés de la Compagnie marseillaise de réparation (CMR) ont annoncé, lundi 18 mai, qu'ils n'exécuteront pas les réparations à bord du pétrolier *Vér* de la marine nationale, tant que le conflit à l'arsenal de Toulon, qui a débuté le 9 avril, ne serait pas réglé. Alain Richard, ministre de la défense, a nommé un négociateur, Dominique Conort, directeur de la fonction militaire et du personnel civil au ministère. Député PS du Var, Robert Galia, a « déploré » la décision de M. Richard de confier les réparations du *Vér* à un chantier privé. Le *Vér* a quitté l'arsenal pour être accosté à un quai de réparations proche des chantiers civils. - (AFP)

■ LITTÉRATURE : l'écrivain américain John Hawkes est mort le 15 mai, à l'hôpital de Providence (Rhode Island). Il était né à Stamford, (Connecticut), le 17 août 1925. Cet auteur « d'avant-garde » estimait que « l'écriture, les personnages, le cadre et le thème » étaient les vrais ennemis du roman, et s'attachait avant tout à la structure et au langage. Depuis *Le Combattant*, en 1950, John Hawkes avait écrit une vingtaine de romans, publiés en français d'abord par Maurice Nadeau aux « Lettres nouvelles » (*Les Oranges de sang* 1971, prix du Meilleur Livre Étranger 1974), puis au Seuil (*Aventures dans le commerce de poisson en Alaska*, prix Médicis Étranger 1986).

■ DROITS D'AUTEUR : Maurice Vallée, président de l'Adami - Société civile pour l'administration des droits d'artistes et musiciens interprètes -, a été mis en examen pour abus de confiance, mercredi 13 mai, ainsi que trois autres dirigeants de cette société civile, à la suite d'une série de plaintes concernant sa gestion entre 1991 et 1996. Un conseil d'administration, convoqué pour le mercredi 20 mai, envisagerait, dit-on à l'Adami, les démissions des quatre personnes concernées.

Quand il pense à elle,  
il pense à L

LANCEL  
PARIS

Informat

Sur internet  
pour trouver plus  
suivez la quai

Canal by d'...

LYC